

Caryl PATRICK

L'itinérance autochtone au Canada

Revue de la littérature



le rond-point
de l'itinérance

*L'itinérance autochtone
au Canada*

Revue de la littérature

Caryl Patrick

© 2015 The Homeless Hub

ISBN 978-1-77211-021-7

Patrick, Caryl. (2015). *L'itinérance autochtone au Canada : revue de la littérature*. Toronto: The Homeless Hub Press.

The Homeless Hub
6^e étage, Tour Kaneff
4700 rue Keele
Toronto (Ontario) M3J 1P3
thehub@edu.yorku.ca
www.homelesshub.ca

Édition réalisée par : Tanya Gulliver, KC Santo, Stephen Gaetz et Allyson Marsolais.

Mise en page et design : Oxana Roudenko, Steph Vasko et Patricia Lacroix.

Imprimé et relié par York University Printing Services.

Les droits de l'auteur relatifs à ce rapport sont protégés par une licence Creative Commons qui permet aux utilisateurs de le citer, d'inclure un lien vers celui-ci, de le copier, de le transmettre et de le distribuer à des fins non commerciales, à condition qu'ils en nomment les auteurs et le titre. Cette licence ne permet pas aux utilisateurs de modifier, de transformer ou de développer le rapport. Vous pouvez obtenir des précisions au sujet de cette licence Creative Commons à <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/2.5/ca/legalcode.fr>.

Le Rond-point de l'itinérance est une initiative de l'Observatoire canadien sur l'itinérance (antérieurement intitulé le Réseau canadien de recherches sur l'itinérance). L'objectif de cette oeuvre est de faire parvenir la recherche sur l'itinérance et les découvertes politiques pertinentes à de nouveaux publics. Cette publication constitue une recherche approfondie et a été soumise à un examen rigoureux par des pairs. Le Rond-point de l'itinérance reconnaît avec gratitude le soutien financier de Conseil de recherches en sciences humaines du Canada. Les opinions exprimées dans ce livre sont celles du Rond-point et/ou de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement les opinions du gouvernement du Canada.

Le filigrane aigle trouvé dans ce livre a été inspiré par le Blanket Aigle Vicuna conçu par Bill Helin et fabriqué par Kanata Blanket Company.



le rond-point
de l'itinérance

Canada

L'itinérance autochtone au Canada

Revue de la littérature

Cette étude présente une revue exhaustive de la littérature sur le sujet de l'itinérance autochtone au Canada. Elle apporte des réponses aux quatre grandes questions suivantes par le biais d'une revue et d'une analyse des publications essentiellement universitaires actuelles (1988-2012) :

Question n° 1 – Concepts clés : Comment définit-on les concepts d'« itinérance » et de « logement », en particulier pour la population autochtone? La notion d'itinérance est-elle différente quand elle s'applique aux Autochtones¹?

Question n° 2 – Causes : Pourquoi les Autochtones (en particulier les jeunes, les minorités sexuelles et les groupes urbains) présentent-ils un risque d'itinérance disproportionné ou sont-ils surreprésentés dans la population itinérante au Canada?

1. Il n'est pas facile de déterminer la terminologie qui exprime le plus correctement la nature à la fois diverse et unique des communautés autochtones au Canada. Après consultation, il a été décidé de parler des « peuples / communautés autochtones » pour désigner la nature collective des Autochtones au Canada. De plus, sauf quand on parle d'un groupe particulier, il est sous-entendu que l'expression « peuples / communautés autochtones » représente collectivement les communautés des Premières nations, Métis et Inuits. On reconnaît aussi qu'il existe une grande diversité au sein de chacune de ces communautés. Quand la littérature ne parle que d'un sous-groupe, la revue en fait état plutôt que de supposer que l'expérience est applicable à tous les peuples Autochtones.

Question n° 3 – Expériences : Quelle est l'expérience de l'itinérance vécue par les Autochtones? Quelle est la diversité des expériences d'itinérance vécues?

Question n° 4 – Action : Quelles mesures préventives et solutions ont été proposées pour les Autochtones? Lesquelles ont donné des résultats? Quelles sont certaines des nouvelles conceptualisations proposées par les auteurs?

Cette revue de littérature s'emploie aussi à souligner les lacunes et les faiblesses trouvées dans les publications universitaires et propose des avenues de recherche futures sur le sujet.

Cette revue reprend les grands thèmes qui dominent la littérature. Ces thèmes servent de titres aux sections. Il y existe toutefois un chevauchement important entre les sections car de nombreux sujets et expériences personnelles sont complexes et reliés entre eux.

Cette revue de la littérature s'adresse à plusieurs publics. En tant qu'analyse érudite, elle est surtout destinée à un public universitaire. Toutefois elle peut s'avérer utile aux décideurs, fournisseurs de service, politiciens et intervenants communautaires car elle met en évidence des solutions et des chemins vers l'avenir. Comme elle est rédigée dans un langage simple, elle est accessible à tous. L'auteure espère que ce document sera disséminé le plus largement possible afin d'attirer l'attention sur la crise nationale d'itinérance autochtone et d'inspirer un passage aux actes.

L'auteure désire remercier les personnes suivantes :

- Le docteur Stephen Gaetz, Allyson Marsolais et Tanya Gulliver du Réseau canadien de recherches sur l'itinérance, qui ont aidé l'auteure dans les phases d'analyse, de rédaction et de vérification de cette revue;
- Heather Howard, pour ses premiers commentaires et ses conseils sur l'orientation de cette revue;
- Peter Menzies, pour nous avoir fourni une liste importante d'écrits sur l'itinérance et le traumatisme autochtone en avril 2011;

- Christine Smillie-Adjarkwa, auteure du document « Aboriginal Youth Homelessness & Mental Health: What does the picture look like in Canada in 2010? » qui a informé les premiers stades de cette revue; et
- Deux lecteurs anonymes dont les précieux commentaires judicieux sur les premières ébauches de cette revue ont permis d'améliorer nettement l'orientation, la qualité et la portée de la discussion.

L'auteure voudrait aussi remercier le Réseau canadien de recherches sur l'itinérance, qui se trouve à l'Université York dans la ville de Toronto, sur le territoire traditionnel de la Première nation des Mississaugas de New Credit.



<http://www.newcreditfirstnation.com/>

TABLE DES MATIÈRES

<i>Préface</i>	9
1. Ton, pathologisation et homogénéisation	9
2. Le rôle du traumatisme hérité de l'histoire dans la littérature	12
3. Partialité	12
<i>Méthodologie</i>	15
<i>Introduction et contexte</i>	19
<i>Définitions de chez-soi et d'itinérance</i>	23
<i>Logement sur réserve et hors réserve</i>	29
<i>Les jeunes</i>	53
<i>Expériences sexospécifiques</i>	67
<i>Santé, bien-être et soins de santé</i>	83
<i>Rôle du traumatisme hérité de l'histoire</i>	97
<i>Critiques et réflexions</i>	103
1. De l'auteur	103
2. Identifié dans la littérature	108
<i>Avenues de recherche futures</i>	109
<i>Bibliographie</i>	113

Préface

Ce document s'applique à offrir une revue exhaustive de la littérature sur le sujet de l'itinérance autochtone au Canada. Elle résume, connecte et analyse les écrits universitaires et parallèles les plus pertinents relatifs et reliés à ce sujet publiés entre 1998 et 2012 et certains textes clés publiés antérieurement.

Cette revue a deux objectifs principaux : d'une part arriver à une compréhension commune de la position des Autochtones (et plus largement de la société) en matière d'itinérance autochtone et d'autre part, faire avancer le dialogue chez une variété d'intervenants. Pour atteindre ce dernier objectif, cette revue souligne les lacunes et présente une critique à l'intention du lecteur, ouvrant ainsi la discussion à de nouvelles voix et interprétations. Cette structure est intentionnelle car l'historique long et complexe de ce sujet nécessite une conversation à multiples volets et une action continue pour en arriver à une approche efficace. Dans le cas de cette revue, il est utile que le lecteur réfléchisse à l'importance de ces lacunes et critiques (ainsi qu'à ses propres questions).

Dans cette revue, l'auteure a identifié certaines questions qui doivent être décortiquées pour mieux en comprendre la valeur de recherche. Ces idées sont analysées dans les points ci-dessous.

1. TON, PATHOLOGISATION ET HOMOGENÉISATION

L'un des défis de la recherche sur les expériences de pauvreté et de marginalisation est que l'on doit se concentrer sur les réalités les plus difficiles de l'humanité. Elles comprennent la souffrance physique, la violence mentale et sexuelle, la souffrance sociale, le dénuement économique et les injustices

structurelles. Les écrits ont donc tendance à prendre un ton lugubre et négatif. Il faut reconnaître que dans le contexte de cette littérature, les chercheurs et les auteurs ont une approche axée plutôt sur ce qui ne va pas que sur ce qui va bien et ce qui s'améliore. Il nous a donc été difficile d'éviter ce ton dans cette revue. Il y a toutefois de nombreuses raisons d'espérer en matière d'itinérance chez les Autochtones du Canada. Une portion importante de la littérature revue ici se concentre sur les mesures qui, nous le savons, engendreront des changements positifs à long terme et sur les initiatives qui progressent *déjà* dans la bonne direction.

Il est important de ne pas oublier que le survol historique se compose d'expériences, de connaissances et de souvenirs uniques.

Cette revue contient aussi plusieurs déclarations générales sur la situation des Autochtones qui pourraient laisser entendre au lecteur qu'il n'y a qu'une seule histoire autochtone et qu'il y a peu d'espoir que la situation s'améliore. Il est important de ne pas oublier que le survol historique se compose d'expériences, de connaissances et de souvenirs uniques. Plus problématique encore sans doute est l'implication que la situation normale des Autochtones est la pauvreté, la maladie et le traumatisme. Cet état de fait émane probablement du portrait négatif tracé par les médias populaires. Cela se retrouve parfois (probablement involontairement) chez les universitaires dans le cadrage de leurs projets et discussions. C'est pourquoi il est essentiel de noter que la communauté autochtone du Canada est complexe, a un pouvoir de décision et de contrôle qu'elle exerce, et en termes économiques, que ses membres se retrouvent dans les classes supérieures, moyennes et inférieures de la société. La littérature universitaire ne reconnaît pas ces faits et tend à présenter la pauvreté chez les Autochtones comme universelle et les Autochtones comme des victimes passives. La réalité est très différente. De nouvelles publications soulignent une amélioration mesurable du bien-être et de la situation socioéconomique des Autochtones depuis 20 ans en termes de niveau de scolarisation, d'emploi, de revenu et de logement (voir Wisener et al. 2012, administrateur de la santé provinciale de Colombie-Britannique 2009, administrateur de la santé provinciale de Colombie-Britannique 2002). Il faut tenir compte de ces points lors de la lecture de cette revue et de tout autre écrit traitant de l'itinérance ou de la pauvreté chez les Peuples autochtones.

En résumé, l'auteure s'est efforcée d'éviter d'homogénéiser et de pathologiser les populations autochtones. Pour ce faire, elle a discuté des résultats de recherche dans leur contexte en utilisant des expériences individuelles pour illustrer des points de vue plus larges. Cet effort est contrebalancé par la nécessité de présenter avec précision la direction générale de la littérature existante. Le problème de la pathologisation et de l'homogénéisation est abordé plus loin dans le chapitre *Critiques et réflexions*.



POUR PLUS DE DÉTAILS
SUR CETTE ŒUVRE,
VISITEZ :

[https://www.etsy.com/
listing/169441138/](https://www.etsy.com/listing/169441138/)

**« OUR HOME AND NATIVE LAND »
(LA TERRE DE NOS AÎEUX)**

PEINTURE DE Jennifer Adomeit

J'ai grandi dans le nord de la Colombie-Britannique et les motifs complexes et le style de l'art des Premières nations de la côte du Nord-Ouest m'ont toujours fascinée. En tant que non-Autochtone, il m'a fallu faire de nombreuses recherches et m'exercer longtemps avant de peindre ce tableau. Bien que l'utilisation de la carte et la conception de l'œuvre viennent de mon éducation en géographie (chaque province et territoire incorpore son symbole animal), la technique proprement dite reprend le style artistique extraordinaire de plusieurs Premières nations de la côte du Nord-Ouest de la Colombie-Britannique (y compris mais sans s'y limiter les Premières nations Haida, Tsimshian et Tlingit).

« Our Home and Native Land » a été créé pour un cours de peinture sur l'art des Premières nations dans lequel on nous donna comme thème 'Synchrone Dichotomique'. Comme n'importe quelle œuvre artistique, celle-ci peut faire l'objet d'interprétations multiples. Toutefois mon intention était la suivante : cette 'carte' du Canada illustre la relation synchrone étroite entre les Premières nations et leur terre. Simultanément, elle démontre la dichotomie que les Premières nations ont toujours affrontée sous la forme de frontières imposées qui les séparent de leur territoire. Le Canada est la terre de tous ceux qui ont la chance d'y vivre et si nous avons le courage d'écouter notre hymne national avec une perspective un peu différente, nous comprendrons peut-être un peu mieux qui en étaient les premiers habitants.

*Symboles animaliers provinciaux
et territoriaux du Canada*

C.- B. : *L'ours esprit ou Kermodé*

ALBERTA : *Le mouflon des
montagnes*

SASKATCHEWAN : *Le cerf de
Virginie*

MANITOBA : *Le bison*

ONTARIO : *Le huard*

QUÉBEC : *Le harfang des neiges*

NOUVEAU-BRUNSWICK :
La mésange à tête noire

NOUVELLE-ÉCOSSE :
Le balbuzard

ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD :
Le geai bleu

TERRE-NEUVE : *Caribou (les îles
sont représentées par une queue
de saumon)*

YUKON : *Le grand corbeau*

**TERRITOIRES DU NORD-
OUEST :** *L'ours polaire*

NUNAVUT : *Le chien Inuit du
Canada*

2. LE RÔLE DU TRAUMATISME HÉRITÉ DE L'HISTOIRE DANS LA LITTÉRATURE

Toute discussion sur la crise de l'itinérance chez les Autochtones doit inclure une discussion sur l'histoire et le traumatisme intergénérationnel (ou hérité de l'histoire). Pour comprendre cette crise, le lecteur doit bien saisir l'impact sur les Autochtones de leurs relations particulières avec le gouvernement du Canada et ses agences, avec les églises chrétiennes et avec la société. Ces réalités expliquent pourquoi les Autochtones sont surreprésentés chez les sans-abri et il faudrait en tenir compte pour l'avenir. Le traumatisme en particulier émerge comme thème central dans la plupart des écrits sur l'itinérance autochtone et sert de toile de fond contextuelle à nombreux articles sur les Autochtones. Il est toutefois important de se rappeler que le présent document est une revue de la littérature sur l'itinérance et qu'elle doit donc commencer par en parler directement.

Cela explique pourquoi la section *Le rôle du traumatisme hérité de l'histoire* a été placée après les sections traitant plus précisément de l'itinérance autochtone (bien que le sujet du traumatisme hérité de l'histoire soit mentionné dans tout le document et avant cette section). Structurer différemment cette revue aurait présenté le risque de lui donner un ton normatif et aurait compromis son orientation générale et son objectif. On peut penser que la littérature sur l'itinérance et le logement autochtone laisse automatiquement entendre que le traumatisme hérité de l'histoire est l'une des causes déterminantes de l'itinérance, et qu'il continue à définir la crise et beaucoup de ses solutions. Mais le placer au début revient à le sortir du contexte général de cette revue, à fournir une explication avant de présenter des preuves et avant que le lecteur ait pu assimiler le reste de l'information. En résumé, le placement de la section sur le *traumatisme hérité de l'histoire* et des autres sections a fait l'objet d'une grande réflexion nécessaire pour adhérer au principe général de la revue de littérature.

3. PARTIALITÉ

L'essentiel de la littérature revue a une forte charge émotive et certains textes montrent aussi un parti pris politique. L'auteure pense que la connaissance ne peut être entièrement neutre ou objective. Même le choix d'un sujet, les thèmes de discussion, la structure ou la lentille théorique en disent long sur l'orientation politique, les antécédents et les opinions personnelles. On ne peut donc pas éliminer la possibilité que certains auteurs aient un agenda

plus large. Toutefois l'auteure s'est consciemment efforcée de conserver le ton et le message général de chaque texte revu. C'est pourquoi la revue peut parfois sembler avoir un parti pris politique ou avoir une forte charge émotive. L'auteure estime que le sujet de l'itinérance autochtone et celui de la pauvreté en général sont essentiellement politiques et que toute discussion productive doit tenir compte de ce fait. L'auteure reconnaît aussi que, en tant que non-Autochtone vivant à l'extérieur de toute communauté autochtone, elle est étrangère et que cette revue est son interprétation propre de la crise d'itinérance autochtone et de la littérature qui l'accompagne.

Méthodologie

Cette revue de littérature a été complétée par Caryl Patrick (BSc, MA), étudiante en doctorat dans le programme d'anthropologie sociale de l'Université York. Son domaine de recherche comprend la santé autochtone, les services, les politiques et les organismes de santé, et elle a occupé des postes de recherche et bénévoles (travailleuse d'approche) dans plusieurs organismes à l'intention des Autochtones. Elle est d'ascendance non-autochtone. Caryl a complété cette revue de littérature en tant qu'adjointe à la recherche auprès du Réseau canadien de recherches sur l'itinérance.

Les recherches de littérature sont axées sur l'itinérance et le logement dans les communautés autochtones reculées et urbaines (essentiellement dans les publications à partir de 2000). Les bases de données universitaires (sciences humaines, Indigènes / Autochtones, travail social, santé et politiques), les sites des gouvernements et les moteurs de recherche populaires (ex. : Google, Google Scholar) ont été explorés à la recherche de matériel. Nous avons identifié de nombreuses sources dans les listes de références de la littérature trouvée, y compris des textes clés publiés avant 2000. La littérature universitaire a été organisée dans les recherches et ce matériel ancre cette revue. La littérature grise (publications d'organismes gouvernementaux et autres) a servi à combler les lacunes et a permis de dresser un tableau plus exact de ce sujet. Toutefois, cette revue ne prétend pas être une revue exhaustive de la littérature grise. Les mots clés suivants ont été utilisés dans des combinaisons différentes dans les recherches :

- Autochtone
- Premières nations
- Métis
- Personnes de la rue
- Jeunes
- Femmes/femme

- Inuit
- Indien
- Indigène
- Itinérance/Itinérant
- Logement
- Abordable
- Pauvreté
- Réserve (Réserve)
- Hors-réserve
- Féminin
- LGBT/Gay
- Bispirituel
- Urbain
- Quartiers défavorisés
- Rue
- Citoyen/Citoyenneté
- Inclusion
- Exclusion
- Appartenance
- Migration
- Autodétermination
- Culturellement approprié
- Programme
- Politique

Lors de la recherche et de l'analyse, l'accent a été mis sur la littérature qualitative parce que, pour l'auteure, cette information serait plus à même d'aider à remédier à la situation actuelle au Canada. Les expériences, les perspectives et les opinions personnelles offraient les connaissances les plus appropriées dans le cadre de cette revue. Toutefois, des données quantitatives (ex. : statistiques de population) ont été incluses pour donner un contexte aux évidences qualitatives.

Dès le début de ce projet, il a été nécessaire de fixer les critères de choix de la littérature à inclure dans cette revue. Étant donné la complexité du sujet et la multitude d'optiques choisies par les auteurs, il n'est pas évident de déterminer des critères de choix pour la littérature relative à l'itinérance autochtone. C'est pourquoi l'auteure a choisi comme stratégie de commencer par revoir les textes dont les titres comprenaient les mots « Autochtone » et « logement » ou « itinérance/sans-abri ». Tous les écrits dont les résumés ne mentionnaient pas spécifiquement ces sujets dans un contexte canadien furent éliminés d'office. Une fois cette première collection de littérature universitaire de « référence » revue et évaluée quant à sa pertinence, une deuxième série de recherche de littérature universitaire a été exécutée en « boule de neige ». Ces publications universitaires secondaires ont été identifiées à la suite de recherches ou parce qu'elles étaient mentionnées dans la littérature de référence. Il a été nécessaire d'inclure certains documents ne traitant pas spécifiquement de l'itinérance autochtone parce que :

- L'itinérance autochtone est une facette du problème plus large de l'itinérance, de la pénurie de logements et de la pauvreté au Canada. Les causes de l'itinérance et les solutions sont

L'itinérance autochtone est une facette du problème plus large de l'itinérance, de la pénurie de logements et de la pauvreté au Canada. Les causes de l'itinérance et les solutions sont essentiellement structurelles et doivent être comprises avant de pouvoir parler de certains segments de la population.

essentiellement structurelles et doivent être comprises avant de pouvoir parler de certains segments de la population.

- L'itinérance autochtone est intimement liée à d'autres facteurs sociaux et historiques qu'il faut explorer pour obtenir une image plus précise de la situation.
- La littérature mentionne plusieurs stratégies axées sur la guérison et l'avenir qui s'adressent aux Autochtones et dont les discussions sur l'itinérance et le logement devraient tenir compte alors qu'elles ne le font pas.
- La lutte plus générale pour l'autodétermination et toutes autres formes de justice politique pour les Autochtones du Canada doit faire partie des discussions et publications sur l'amélioration de l'état socioéconomique et du bien-être des Autochtones.

Une troisième phase de recherche de littérature a été exécutée une fois la littérature universitaire secondaire déterminée. Cette recherche avait pour but d'inclure la littérature grise la plus pertinente qui comprend les rapports, statistiques, sites web, médias, thèses/dissertations du gouvernement ainsi que les rapports publiés par des organismes non gouvernementaux (ONG – beaucoup d'entre eux dirigés par les Autochtones). À cette étape, toute littérature trop semblable à la littérature universitaire déjà retenue fut exclue. Enfin, le choix de littérature a été finalisé (ex. : littérature universitaire ou grise ajoutée) d'après les recommandations de deux évaluateurs. Pour résumer le processus d'identification de la littérature, le matériel a été choisi à la discrétion des évaluateurs, en tenant compte à la fois de la pertinence et de la qualité, et il a été retenu parce qu'il traitait directement ou indirectement du problème de l'itinérance autochtone au Canada.

Introduction et contexte

Les Autochtones du Canada descendent des groupes indigènes du pays que l'on considère comme les premiers habitants de l'Amérique du Nord. Les Autochtones se composent de trois groupes principaux (Premières nations, Métis et Inuit) très différents sur le plan des pratiques culturelles, des croyances spirituelles, des langues et de la géographie (Affaires autochtones et Développement du Nord Canada 2013 a). Les statistiques nationales les plus récentes révèlent que 1 400 685 personnes se disent Autochtones en 2011, ce qui représente 4,3 pour cent de la population canadienne totale (Statistiques Canada 2013).

Le terme « Premières nations » s'applique aux individus qui s'identifient en tant que tel, qu'ils soient Indiens inscrits ou non inscrits dans le cadre de la Loi sur les Indiens (Peters 1998). Selon l'Assemblée des Premières nations (2013), la population des Premières nations se compose de plus de 50 nations et groupes linguistiques distincts répartis en 634 communautés (ou « réserves ») Premières nations. Les Premières nations jouissent d'une relation spéciale avec le Gouvernement du Canada depuis le milieu du 18^e siècle quand leurs droits intrinsèques à la terre et à un gouvernement furent décrits dans des traités, dont beaucoup restent à être concrétisés (Assemblée des Premières nations 2013).

Les Métis sont d'ascendance autochtone et européenne, ils ont leur propre culture, leur langue (Michif) et leur territoire traditionnel (la nation métisse

comprend le Manitoba, le Saskatchewan et l'Alberta, des régions de l'Ontario, de la Colombie-Britannique, des Territoires du Nord-Ouest et du Nord des États-Unis) et une identité nationale (Ralliement national des Métis 2013). Les communautés Métis sont apparues au 18^e siècle pendant la traite des fourrures dans le centre ouest de l'Amérique du Nord. À cette époque, il y eut des mariages entre femmes des Premières nations et marchands de fourrure européens. Ces couples eurent des enfants et établirent des communautés distinctes dans les centres urbains et les zones situées sur les anciens itinéraires de commerce dans tout le Canada (Ralliement national des Métis 2013).

Les peuples Inuits descendent de l'ancien peuple Thulé et occupaient le grand nord canadien des milliers d'années avant l'arrivée des européens (Inuit Tapiriit Kanatami 2013). Inuit Nunangat, le territoire traditionnel inuit comprend aussi les régions arctiques et subarctiques d'Inuvialuit, Nunavut, Nunavik et Nunatsiavut où vivent 53 communautés Inuits (Affaires autochtones et Développement du Nord Canada 2013 b). Aujourd'hui, les Inuits conservent leur culture, leur langue et leur mode de vie uniques dans le Inuit Nunangat et continuent à chasser pour se nourrir et se vêtir. Ils incorporent aussi des technologies et des nourritures non traditionnelles dans leur vie quotidienne. La famille joue un rôle central dans la culture inuit et les grands réseaux familiaux sont courants (Inuit Tapiriit Kanatami 2013).

Les données montrent que, en tant que population, les Autochtones sont le groupe ethnoculturel le plus démuné du Canada sur le plan matériel, social et territorial. Ils sont aussi de façon disproportionnée sans abri et mal logés, à un degré tel que beaucoup voudraient que soit reconnue plus spécifiquement la crise d'itinérance et de logement autochtone. Cette situation s'explique entre autres par la dépossession historique, les pratiques coloniales et néocoloniales d'oppression et d'érosion culturelle, les traumatismes intergénérationnels, l'économie actuelle et le marché du logement.² Tous ces facteurs sont cités comme étant à l'origine du taux élevé d'itinérance et du niveau socioéconomique généralement faible des Autochtones du Canada aujourd'hui.

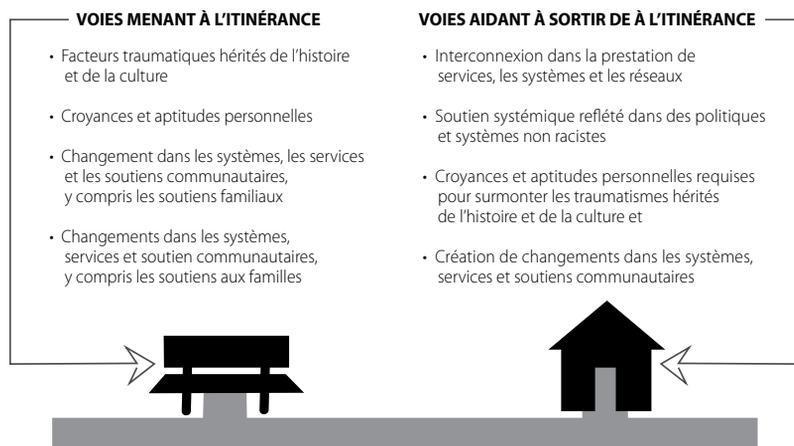
En fait, certains estiment que depuis que cette nation existe, les Autochtones du Canada ont été marginalisés sur le « plan territorial et imaginaire par les pratiques matérielles de colonisation et les modes faussés de représentation » (Peters 2000:45). Ces réalités ont fortement contribué à créer et à maintenir la crise d'itinérance autochtone. Au moins une équipe de chercheurs

2. Voir la section *Rôle du traumatisme hérité de l'histoire* pour une définition plus détaillée de ce terme et une discussion.

caractérise la discrimination à plusieurs niveaux et les désavantages des Autochtones face à un « legs de subordination » dû aux effets dévastateurs de la colonisation (McCall et al. 2009). Il est important d'admettre que les Autochtones connaissent l'itinérance et des difficultés de logement dans une société qui fait preuve de discrimination routinière envers les personnes d'ascendance autochtone. Il est aussi crucial de comprendre que le concept de « chez-soi » n'est pas universel et que l'itinérance peut ne pas se référer simplement au fait d'être sans abri. Cela est particulièrement vrai chez les Autochtones. Être sans chez-soi est l'une des formes de marginalisation et de dénuement les plus graves dans notre société.

La littérature sur ce sujet révèle que, malgré des circonstances historiques et contemporaines communes, il n'y a pas de voie unique vers l'itinérance chez les Autochtones. En effet, l'itinérance est souvent la conséquence d'une interaction complexe entre des facteurs individuels et sociétaux. De ce fait, il n'y a pas de solution unique à l'itinérance autochtone. Bird et al. proposent un bon point de départ d'analyse de ce problème particulièrement complexe en représentant les voies autochtones qui mènent à l'itinérance ou permettent d'en sortir comme des trajets (voir figure 1):

FIGURE 1. VOIES MENANT À L'ITINÉRANCE ET PERMETTANT D'EN SORTIR CHEZ LES AUTOCHTONES



Cette revue espère révéler certains des parcours positifs et productifs à l'aide de connaissances et d'exemples extraits de la littérature actuelle. Cette revue reprend les conclusions de Walker et Barcham (2010:318) qui déclarent que « la qualité de vie autochtone ne peut s'améliorer que selon une vision qui est propre aux Autochtones et non une vision eurocentrique toute faite. »

Définition du logement et de l'itinérance

Pour comprendre le problème de l'itinérance autochtone, il est nécessaire de redéfinir entièrement la notion de « chez-soi » car ce terme a plusieurs significations selon l'identité et le point de vue de la personne.

Une grande partie de la littérature sur l'itinérance autochtone reconnaît que cette population a souvent des connexions, ressources, racines et une stabilité temporaire dans plus d'un lieu. Les Autochtones se déplacent souvent et peuvent entrer et sortir des réserves régulièrement (Peters et Robillard 2009, Letkemann 2004, Skelton 2002). Il n'est toutefois pas toujours utile de faire la distinction « urbain/réserve » car plusieurs réserves autochtones existent dans des zones urbaines³ (Affaires autochtones et Développement du Nord Canada 2008) ou ressemblent à des ghettos urbains (Letkemann 2004). L'expérience d'itinérance chez les Autochtones est variée. De nombreux auteurs décrivent en détail les stratégies de survie, les schémas de mobilité et les réactions émotionnelles de cette population (Berman et al. 2009, Ruttan et al. 2008, Scott 2007, Bridgman 2006, Bridgman 2003). Plusieurs chercheurs estiment que le contraire d'« itinérance » n'est pas « logement », mais « chez-soi » pour reconnaître les liens sociaux souvent associés aux notions de famille et de soutien social (Kłodawsky 2006, Watson 1988). Ce point de vue est important pour l'élaboration de solutions à l'épidémie d'itinérance autochtone.

En règle générale, la définition de l'« itinérance » s'est élargie au fil des

3. Par exemple, *Asimakaniseekan Askiy* de Saskatoon, Saskatchewan, territoire de la Nation Cri de Muskeg Lake et *Wendake* près de Québec, Québec, territoire de la Première Nation Huron-Wendat.

ans à mesure que les universitaires et les intervenants se rendaient mieux compte de la complexité d'être sans logement adéquat. Le Réseau canadien de recherches sur l'itinérance (RCRI), un centre national de recherche et de partage de connaissances sur l'itinérance qui publie cette revue a rédigé cette « Définition canadienne de l'itinérance » :

L'itinérance décrit la situation d'un individu ou d'une famille qui n'a pas de logement stable, permanent et adéquat, ou qui n'a pas de possibilité ou la capacité immédiate de s'en procurer un. C'est le résultat d'obstacles systémiques et sociétaux, d'un manque de logements abordables et adéquats, et/ou de défis financiers, mentaux, cognitifs, de comportement ou physiques qu'éprouvent l'individu ou la famille, et de racisme et de discrimination. La plupart des gens ne choisissent pas d'être sans-abri et l'expérience est généralement négative, stressante et pénible (RCRI 2012:1).

Cette définition à multiples facettes est particulièrement utile pour comprendre l'urgence de l'itinérance autochtone car elle tient compte de la marginalisation socioéconomique et de la mobilité géographique.

Le RCRI indique que l'itinérance peut comprendre une variété de situations d'hébergement réparties selon les catégories suivantes :

1. **Les personnes sans abri**, ou les personnes absolument sans abri qui vivent dans la rue ou dans des lieux qui ne sont pas conçus pour le logement des êtres humains.
2. **Les personnes utilisant les refuges d'urgence**, y compris celles qui restent dans les refuges d'urgence.
3. **Les personnes logées provisoirement**, les personnes dont l'hébergement est temporaire et qui ne possèdent pas le droit au maintien dans les lieux.
4. **Les personnes à risque d'itinérance**, les personnes qui ne sont pas sans abri, mais dont la situation économique et/ou de logement est précaire ou ne satisfait pas aux normes publiques de santé et de sécurité.

Le RCRI remarque également que pour bon nombre de personnes, l'itinérance n'est pas un état statique, mais plutôt une expérience fluide dans laquelle les circonstances et options de logement peuvent varier et changer de façon dramatique et fréquemment (CHRN 2012). Cette définition à multiples facettes est particulièrement utile pour comprendre l'urgence de l'itinérance autochtone car elle tient compte de la marginalisation socioéconomique et de la mobilité géographique.

Berman et al. (2009) parlent de la perte de ce que les groupes autochtones canadiens ont toujours considéré comme leur « chez-soi » suite à un déracinement involontaire et à une relocalisation loin de leur domicile ou communauté, un état de fait qui reste une réalité pour beaucoup. De nombreuses familles et communautés autochtones se retrouvent donc fragmentées et culturellement dissociées et font souvent l'expérience de ne pas avoir leur propre « chez-soi ». Il est donc logique d'élargir la définition de l'« itinérance » pour qu'elle tienne compte des liens à l'espace physique/aux services et des liens affectifs/culturels. Dans le même esprit, certains chercheurs nous encouragent à réfléchir différemment à l'itinérance. Le concept d'« itinérance spirituelle » désigne la séparation de ses terres traditionnelles, ce phénomène traduit un lien rompu et brisé avec sa terre traditionnelle, sa famille, sa parenté et permet d'éclairer les réalités vécues par les groupes indigènes du Canada et d'Australie (Distasio et al. 2005, Memmott et al. 2003). Selon une source, l'itinérance spirituelle est une crise d'identité personnelle dans laquelle une personne comprend ou connaît mal ou pas du tout sa relation avec le pays, la famille et les systèmes d'identité autochtone, et cela peut avoir un grave impact sur la santé mentale de l'individu (Memmott et Chambers 2010:10).

Menzies (2008) fait valoir que les Autochtones du Canada ont été dépossédés de leur expérience de « chez-soi » par des politiques sociales comme la Loi sur les Indiens, les pensionnats indiens et la législation sur la protection de l'enfance. L'impact de ces politiques continue à se faire sentir dans la vie des Autochtones sans abri qui ressentent généralement une rupture profonde avec leur culture et la société. Des entrevues avec des hommes autochtones sans abri à Toronto ont montré à Menzies (2010) que les perturbations familiales pendant l'enfance (dont la violence, l'abus d'alcool et de drogues ou la pauvreté), le placement dans des foyers non-autochtones d'accueil ou d'adoption ou dans des foyers de groupe et la rupture avec leur communauté et leur culture qui en découle, ont eu des conséquences dévastatrices sur des générations d'Autochtones. Cela l'amène à suggérer que ces hommes étaient sans domicile (c'est-à-dire qu'on pouvait les considérer comme itinérants) dès leur plus tendre enfance.

Letskemann (2004) fait remarquer que les réserves peuvent avoir un sens très contradictoire car elles sont d'une part associées à l'assimilation forcée du colonialisme et d'autre part perçues comme un havre de préservation de la culture. Les réserves peuvent aussi servir de « filet de sécurité » économique pour les individus des Premières nations vivant en milieu urbain qui font face à une insécurité de logement ou de revenu (Peters et Robillard 2009).

Les réserves peuvent avoir un sens très contradictoire car elles sont d'une part associées à l'assimilation forcée du colonialisme et d'autre part perçues comme un havre de préservation de la culture.

La migration vers et hors des réserves reflète habituellement une recherche d'équilibre entre les besoins de ressources, les liens sociaux, la sécurité et le bien-être affectif. Une étude faite au Saskatchewan montre que les sans-abri autochtones migrent vers les réserves parce que leur revenu est insuffisant, qu'ils ont perdu leur logement ou pour échapper à des relations interpersonnelles destructrices dans la ville. Les gens quittent les réserves pour fuir des conflits familiaux ou la violence conjugale, pour poursuivre leur éducation ou trouver du travail hors réserve, ou pour entrer dans un établissement de soins ou un service correctionnel (Peters et Robillard 2009). En résumé, les mouvements des sans-abri des Premières nations peuvent être volontaires ou non volontaires et ne se font pas toujours vers un lieu qu'ils considèrent comme un « chez-soi ».

Au cours d'entrevues avec des adolescentes autochtones en Ontario, Berman et al. (2009) remarquent que le concept de « chez-soi » se réfère plus aux besoins de base en logement qu'à un lieu répondant à des besoins affectifs. Les auteurs estiment que leur identité et le lieu où elles vivent sont intimement liés et que le déracinement et la relocalisation soufferts par les communautés autochtones ont déséquilibré le sens de stabilité territoriale des adolescentes autochtones. Ils révèlent que :

« Les filles autochtones vivent dans un environnement marginal où elles se trouvent séparées de personnes et lieux importants. Les barrières venues de systèmes imbriqués d'oppression et autres formes d'exclusion sociale comme le racisme, le classisme, les stéréotypes négatifs et l'héritage du colonialisme limitent les chances des adolescentes de (re) former des liens et finissent par créer un environnement dangereux (Berman et al. 2009:422). »

Par contraste, l'analyse de Ruttan et al. (2008) auprès de jeunes femmes autochtones sans abri en Alberta révèle que la notion de « chez-soi » dépend plus des relations et qu'elle est moins liée à un lieu précis. Les jeunes Autochtones de Winnipeg interrogées dans Brown et al. (2007) estiment que le « chez-soi » ne devrait pas seulement être un endroit où dormir mais un lieu sécuritaire, réconfortant et stable. Ces auteurs préconisent une augmentation des logements basés dans la communauté et pour la communauté, plus spécialement pour les jeunes qui sont passés par les organismes de protection de la jeunesse.

Layton (2000) cite les facteurs structurels qui impactent de manière disproportionnée les Autochtones, taux élevé de pauvreté et manque

de logements abordables, et mènent à l'itinérance. Il pense aussi que l'itinérance est construite socialement puisque sa définition change selon les programmes politiques et les stéréotypes culturels. Le United Native Nations Society (2001) se prononce pour une définition de l'itinérance spécifique aux Autochtones qui incorpore les conséquences historiques et actuelles de la colonisation.

Le United Native Nations Society se prononce pour une définition de l'itinérance spécifique aux Autochtones qui incorpore les conséquences historiques et actuelles de la colonisation.

Il est crucial de reconnaître que l'itinérance ne signifie pas simplement vivre dans la rue ou dans un refuge. Plusieurs auteurs estiment que nous devons aussi parler des personnes mal logées, logées dangereusement ou à risque de perdre leur logement de façon à mieux décrire la situation de l'itinérance au Canada (Peters 2012, Baskin 2007, Ville de Toronto 2003, United Native Nations Society 2001, Layton 2000). Pour mieux décrire les multiples expériences d'être sans un chez-soi on utilise le terme « itinérance cachée » qui s'applique aux personnes sans abri dormant dans des logements de transition, en prison, dans des centres de traitement, ainsi que celles qui font du « couch surfing » chez des amis ou de la famille (Ruttan et al. 2010, Baskin 2007). D'autres auteurs parlent de « l'itinérance cachée » (Peters 2012, Klodawsky 2006, Whitzman 2006). La définition de l'itinérance du Toronto Disaster Relief Committee (1998:2) s'applique particulièrement bien au cas des Autochtones, elle explique que « ne pas avoir d'endroit où vivre veut dire qu'on est exilé de la vie courante. »

Logement sur réserve et hors réserve

La proportion de logements inadéquats chez les Autochtones est particulièrement élevée aussi bien sur les réserves qu'en dehors et il faut tenir compte de cette réalité importante dans le problème de l'itinérance autochtone au Canada. Bien que le logement ne soit pas le sujet de cette revue, nous devons comprendre les problèmes de logement à la fois généraux et sur les réserves pour mieux appréhender dans sa globalité le problème de l'itinérance autochtone.

Comme l'explique la section *Définitions du chez-soi et de l'itinérance*, le terme « itinérance » englobe non seulement la notion de « dormir à la dure », mais aussi toutes les situations de logement inadéquat, insalubre, inabordable ou précaire. Monette et al. (2009:42) résumant ainsi la situation actuelle: « Les peuples Autochtones qui partagent un héritage commun d'oppression et de résilience connaissent l'une des pires situations de logement au Canada et font face à d'énormes difficultés pour trouver des logements abordables ». Le problème du logement inadéquat est compliqué par le fait que les Autochtones en tant que groupe évoluent dans une société qui fait preuve de discrimination raciale systémique (Monette et al. 2009, Walker 2008). Cela peut les empêcher de quitter un logement inadéquat. De plus, la littérature sur le logement révèle que les Autochtones ne participent pas autant au marché du logement que le reste des Canadiens puisque le système des réserves imposé par le gouvernement limite leur capacité à obtenir une hypothèque ou un emprunt pour améliorer leur maison. Le problème du logement autochtone est complexe. Comme la population autochtone est

diverse et que le désavantage est multidimensionnel, il faut approcher la question en utilisant de multiples stratégies qui engagent les Autochtones (Walker 2003, Hanselmann 2001). Une variété de voies a été proposée dans la littérature et elles figurent à la fin de cette section.

La grande majorité des ménages autochtones (73,4 % en 2006) vivent hors réserve (NAHA 2009). Toutefois, les réserves restent un lieu de résidence et de liens personnels pour beaucoup d'Autochtones. En 2006, 82 400 ménages autochtones (essentiellement Premières nations⁴) vivaient dans les réserves. Ces ménages représentent 87 % des ménages vivant dans les réserves (SCHL 2011). La majorité des réserves des Premières nations connaissent une pénurie énorme de logement et d'infrastructure (SCHL 2011, Durbin 2009, Monette et al. 2009, Statistiques Canada 2008). Le manque de plomberie et d'électricité, une mauvaise isolation, une moisissure toxique, une construction insalubre, des réparations importantes à faire et un surpeuplement continuent à affecter une grande partie des réserves et à impacter sérieusement la qualité de vie des résidents (Monette et al. 2009, Statistiques Canada 2008, Adelson 2005). Le recensement de 2006 révèle que plus de la moitié (53 %) des ménages autochtones dans les réserves vivent dans des habitations ne répondant pas aux normes en termes de taille ou de qualité, soit des logements qui ont besoin de grosses réparations, sont surpeuplées ou les deux. (SCHL 2011). Ce pourcentage est beaucoup plus élevé que pour les ménages autochtones hors réserve (22 % vivent au-dessous des mêmes normes), ou que tous les ménages au Canada (13 % vivant au-dessous de ces mêmes normes) (SCHL 2011).

Le manque de plomberie et d'électricité, une mauvaise isolation, une moisissure toxique, une construction insalubre, des réparations importantes à faire et un surpeuplement continuent à affecter une grande partie des réserves et à impacter sérieusement la qualité de vie des résidents.

Dans les réserves, un tiers (33 %) des ménages autochtones vivant dans une « habitation inacceptable » (en termes de condition ou de taille) n'avaient pas des revenus suffisants pour trouver un logement acceptable. Ce nombre a augmenté de cinq pour cent de 2001 à 2006 et met en lumière le fait troublant que le nombre de ménages autochtones pris au piège dans des logements insalubres dans les réserves (à cause de revenus trop bas) est en augmentation. De plus, Alcantara (2005) révèle que la plupart des bandes des Premières nations font face à un manque chronique de logements, ce qui peut expliquer le surpeuplement et la migration vers les zones urbaines. Monette et al. (2009:42) déclarent que « la situation du logement chez les peuples des Premières nations vivant en dehors des réserves et chez les peuples Inuit et Métis n'est guère mieux ». Les problèmes de logement sur et hors réserve ne peuvent pas être analysés séparément car ils sont inextricablement liés par l'histoire, les politiques et les migrations.

4. Selon Durbin (2009:183), les Métis et Inuits ne vivent pas traditionnellement dans des réserves et sont gouvernés par des règles différentes de celles des Premières nations.

Le territoire des réserves reste la propriété du gouvernement fédéral, en accord avec la Loi sur les Indiens qui limite considérablement l'accès à la propriété chez les Premières nations (Durbin 2009). Comme la Couronne indique que les terres des réserves doivent être utilisées pour le bénéfice des Premières nations, les individus ne peuvent pas en être propriétaires. Les sections 28 et 29 de la Loi sur les Indiens interdisent les établissements de crédit de saisir les biens autochtones dans les réserves en cas de défaut de paiement, ce qui rend très difficile l'obtention d'une hypothèque ou la possibilité de construire sa propre maison (Durbin 2009). Ces restrictions dissuadent les établissements de crédit de fournir des prêts pour le logement aux Autochtones (Alcantara 2005). Par conséquent, la plupart des Autochtones résidant dans les réserves ne peuvent que louer une habitation auprès du conseil de bande ce qui, affirme Alcantara (2005), se traduit par un manque d'investissement dans les habitations et une détérioration inévitable de la communauté. En réponse à ces restrictions qui désavantagent les Autochtones sur le marché du logement, les Six Nations des Premières nations utilisent les certificats de propriété (CP) qui permettent aux membres d'être légalement propriétaires de terrain dans les réserves. Les CP servent ensuite à faire des emprunts pour construire ou améliorer une maison dans le cadre de deux programmes administrés par les Six Nations (le fonds de prêts renouvelables des Six Nations et les programmes de prêts résidentiels de la Banque de Montréal et de la Banque Royale) (Alcantara 2005). Ces programmes jouissent d'un excellent taux de remboursement et constituent un excellent moyen de pallier aux problèmes de logement sur les réserves.

D'autres stratégies ont été utilisées pour améliorer les logements sur les réserves. L'étude de Tsuji et al. (2000) rapporte que deux programmes de formation gérés (et mis en place) par la Première nation de Fort Albany, Ontario, sont parvenus à améliorer la situation de logement « statu quo⁵ » dans la communauté. Douze étudiants membres de la Première nation de Fort Albany se sont inscrits à des programmes de formation en mécanique et électricité et ont fait leur apprentissage auprès de personnes de métier qualifiées. Le ministère ontarien du développement du Nord et des mines a financé ces programmes. Les étudiants ont travaillé avec le programme de réhabilitation de la Première nation de Fort Albany qui voulait moderniser les logements dits statu quo pour les rendre conformes aux normes

5. Un logement statu quo désigne un logement insalubre construit sur les terres des Premières nations aux normes du code du bâtiment Indien. Le gouvernement fédéral précise que ces habitations doivent au minimum être conformes au Code qui établit les normes de construction minimales. Les maisons statu quo sont nettement au-dessous de ces normes d'habitabilité comparativement au reste du Canada (elles n'ont habituellement pas l'eau courante, pas de salle de bain et toilettes, pas de vraie cuisine ou de service électrique adéquat) (Tsuji et al. 2000).

(Tsuji et al. 2000). À la date de publication, 130 maisons statu quo ont été modernisées (systèmes électrique et de plomberie, reconstruction de salle de bain et de cuisine et finition de surfaces intérieures), une réussite incroyable quand on sait qu'il y avait au départ 198 maisons statu quo à Fort Albany et que les travaux ont été réalisés avec un petit budget (Tsuji et al. 2000). Ce programme a eu aussi d'autres conséquences positives : il a donné une éducation et une formation pratique à des étudiants (dont certains obtiendront certainement une qualification dans leur métier), il a créé des emplois payés pour les membres de la Première nation et les maisons modernisées amélioreront certainement à long terme la santé et le bien-être de la communauté (Tsuji et al. 2000). Ce programme est un très bon exemple d'initiative gérée par les Autochtones et basée dans la réserve, qui parvient à prévenir l'itinérance et l'insalubrité des logements par des méthodes diverses.

Très peu d'études ont été faites sur l'itinérance et les problèmes d'hébergement chez les peuples Métis et Inuits, la plupart se concentrent plutôt sur les Premières nations (indiens inscrits). Peters (2008) toutefois met en lumière la situation socioéconomique des Métis expliquant qu'ils sont marginalisés de manière disproportionnée et ont un niveau socioéconomique inférieur à celui des populations non-autochtones, bien qu'ils soient généralement en meilleure posture que les autres populations autochtones d'Amérique du Nord. On pourrait dire que cet état de fait rend les populations Métis plus susceptibles à l'itinérance. Les politiques élaborées pour prévenir cela doivent différer de celles destinées aux groupes autochtones car les populations Métis sont plutôt éparpillées dans les villes que regroupées. Par conséquent, Peters (2008) avance qu'une stratégie centrée sur les quartiers sera sans effet sur le niveau socioéconomique des populations Métis dans les villes.

Les populations autochtones vivant dans les régions arctiques et subarctiques connaissent elles aussi une crise de l'itinérance. Par exemple, des données récentes indiquent que les logements des Inuits sont surpeuplés, insuffisants et inadéquats sur leur propre territoire : Inuit Nunangat. Le recensement de 2006 révèle que 31 % des Inuits vivent dans des logements surpeuplés, une baisse de 43 % par rapport à la décennie précédente, mais un taux qui reste inacceptable et qui est dix fois celui de la population non-autochtone (Statistiques Canada 2008). Environ 28 % des Inuits indiquent qu'ils vivent dans un logement nécessitant de grosses réparations (réparations cruciales comme la plomberie et l'électricité), ce qui représente quatre fois le taux des non-Autochtones du Canada (Statistiques Canada 2008).

Il y a plusieurs problèmes d'hébergement particuliers à la population Inuit de Nunangat. Premièrement, cette population s'appuie fortement sur les logements sociaux (toujours inadéquats) à cause du faible taux de l'emploi et des salaires très bas qui peuvent engendrer le surpeuplement dans les habitations (SCHL 2004). Deuxièmement, les coûts de transport des matériaux de construction, d'entretien et d'exploitation (électricité, chauffage, eau, sanitaires) sont particulièrement élevés. Cela s'explique par le fait que ces communautés sont situées dans des zones reculées au climat extrême (SCHL 2004). Troisièmement, les possibilités d'emploi et de développement professionnel sont réduites, ce qui limite les ressources économiques et la possibilité d'ascension sociale pour cette population, (SCHL 2004). Et quatrièmement, le besoin chronique de logement dans le Nord pourrait s'expliquer par la croissance rapide de la population d'après Tester (2009). Le rapport de Tester (2006) explore de nombreux problèmes dans la communauté Inuit de Kinngait, Île de Baffin et montre leurs liens avec l'itinérance et le logement inadéquat.

Abele et al. (2010) expliquent en quoi l'itinérance est un problème inquiétant chez toute la population autochtone du Nord, car il n'y a pratiquement pas de marché immobilier privé et le coût de la vie est extrêmement élevé. Ils révèlent que toutes les personnes visiblement sans abri dans les Territoires du Nord-Ouest sont d'ascendance autochtone (plus particulièrement : Dene, Inuit ou Métis), ce qui fait de cette crise une urgence spécifiquement autochtone. En effet, Christensen (2012:419) écrit qu'une «géographie sociale, institutionnelle et économique inégale et fragmentée se traduit par un environnement de vulnérabilité à l'itinérance dans les territoires du Nord-Ouest», et il affirme que l'on s'est peu préoccupé des problèmes d'itinérance en milieu nordique et rural. Christensen (2009) explore les problèmes du système de logement chez les hommes d'Inuvik et de Yellowknife, et révèle que les logements privés et du gouvernement ne répondent souvent pas à la demande et que cette pénurie marginalise les individus à risque de devenir sans abri. L'insuffisance de logement adéquats et le coût élevé de la vie ne sont pas les seuls déterminants de l'itinérance dans les Territoires du Nord-Ouest. Le taux de chômage autochtone y est plus de quatre fois supérieur à celui des non-autochtones et il est l'une des causes principales de l'itinérance autochtone dans la région (Abele et al. 2010).

Ils révèlent que toutes les personnes visiblement sans abri dans les Territoires du Nord-Ouest sont d'ascendance autochtone (plus particulièrement : Dene, Inuit ou Métis), ce qui fait de cette crise une urgence spécifiquement autochtone.

À Yellowknife, cinq pour cent de la population a vécu au moins un épisode d'itinérance en 2008, un taux nettement supérieur à celui d'environ un pour cent des autres grandes villes canadiennes (Ottawa, Calgary, Halifax,

Toronto) (Yellowknife Homelessness Coalition 2009). Cela signifie que 936 personnes étaient sans abri cette année-là. Le rapport de Falvo (2011) sur l'itinérance à Yellowknife révèle que les refuges d'urgence de la ville sont surpeuplés et manquent de personnel et que les logements transitoires et les unités de soutien à une vie indépendante manquent de fonds (comme le prouvent les longues listes d'attente) ce qui limite leurs efforts pour répondre aux divers besoins de la population sans abri locale (c.-à-d., ils ne peuvent pas offrir de programme pendant la journée ni aider suffisamment les personnes souffrant de toxicomanie). Voici certaines des politiques recommandées par Falvo (2011) pour cette situation : 1) augmenter la responsabilisation et la collaboration entre les officiers du gouvernement et les acteurs des entreprises et ONG, 2) relever les normes des refuges (résoudre les problèmes de capacité et de manque de personnel), 3) augmenter les options d'hébergement pour les sans-abri et 4) organiser une réponse de la santé publique face à l'alcool et à la drogue (par ex. en encourageant les programmes de gestion de l'alcool et d'échange de seringues).

Les communautés autochtones hors réserve sont celles qui connaissent la croissance la plus forte et la plus rapide du pays.

De nombreuses villes canadiennes connaissent une concentration d'Autochtones. Contrairement à ce que l'on pourrait croire sur la répartition géographique des Autochtones, la majorité (54 %) d'entre eux vivent en zone urbaine (Statistique Canada, 2008). En fait, certaines des communautés autochtones hors réserve sont celles qui connaissent la croissance la plus forte et la plus rapide du pays (Kurtz et al. 2008, Walker 2003). Comme de nombreuses réserves sont petites et offrent peu de possibilités d'emploi, la migration devient nécessaire pour beaucoup (Peters 2001). Bien que quitter une réserve pour la ville semble offrir d'autres avantages (comme un meilleur accès aux ressources sociales, économiques, d'éducation), cette population dans son ensemble n'a pas atteint le même niveau socioéconomique et de bien-être que le reste de la population urbaine.

Une proportion importante des logements occupés par les Autochtones en zone urbaine sont inadéquats et non abordables, et l'itinérance autochtone est disproportionnée dans les grands centres urbains. De nombreux chercheurs, activistes et membres de la communauté attirent l'attention sur la crise de l'itinérance urbaine autochtone, et surtout dans les grandes villes (Peters 2012, DeVerteuil et Wilson 2010, Leach 2010, Distasio et al. 2005, Walker 2005). Pour régler le problème de l'itinérance autochtone, il est nécessaire de comprendre les schémas de migration, les réalités économiques et sociales des Autochtones vivant dans les villes ainsi que les

changements de politiques qui les ont affectés.

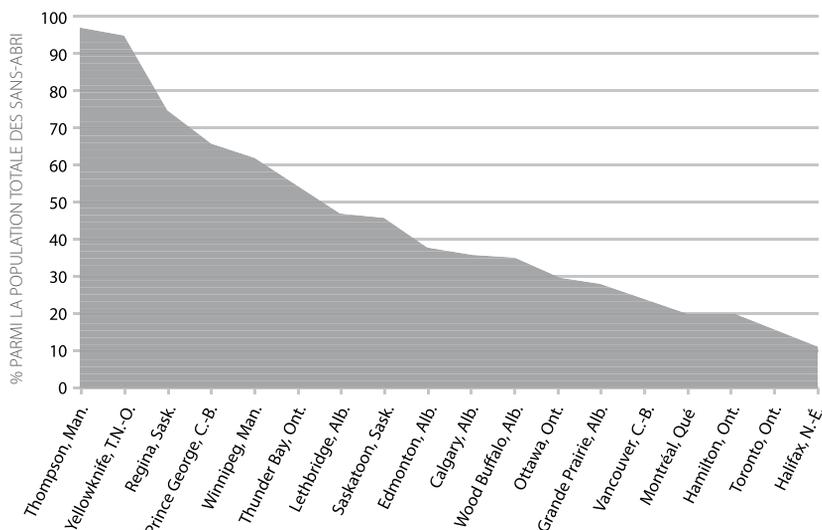
Les chercheurs reconnaissent que les populations autochtones urbaines doivent relever des défis sociaux et économiques uniques (Walker 2005, Hanselmann 2001). Leur niveau d'éducation et de formation est plus bas, leur taux de chômage plus élevé et leurs revenus sont inférieurs à ceux des populations non-autochtones (Peters 2012, Hanselmann 2001). En plus de ces difficultés économiques, les Autochtones peuvent aussi avoir à affronter une série d'obstacles quand ils s'installent en ville. Ces obstacles peuvent être considérés comme étant le résultat de centaines d'années d'oppression culturelle. Les Autochtones souffrent de manière disproportionnée d'handicaps personnels (santé physique et mentale, toxicomanie) et des conséquences de la violence interpersonnelle et du racisme (Peters 2012, Adelson 2005). Tous ces facteurs constituent un désavantage non négligeable sur le marché du travail et du logement. Si l'on ajoute à cela la perte potentielle du réseau social de soutien, le risque de devenir sans abri augmente pour ceux qui quittent la réserve pour la ville. Toutefois, la crise de l'itinérance autochtone dans les villes est un vrai « macro » problème, c'est-à-dire qu'elle a son origine dans les processus historiques, les causes structurelles (culturelles, économiques) de décisions politiques et la négligence. Ces points sont abordés tout au long de la revue.

Il faut aussi tenir compte de la capacité des Autochtones à trouver un logement adéquat dans les villes soit comme locataires soit comme propriétaires. Des recherches récentes indiquent que « au niveau national, la proportion de propriétaires et de locataires autochtones est inférieure à celle de la population globale du Canada et que les Autochtones tendent à présenter des besoins de logement de base plus élevés⁶ et un niveau de revenu inférieur » (Belanger et al. 2012 a:17). La littérature à ce sujet révèle que les Autochtones pourraient être victimes de discrimination économique pour trouver des logements adéquats et abordables. Comme le précise Walker (2003), les processus de sélection qui incluent une vérification des antécédents de crédit pour les logements en location avec option d'achat risquent d'exclure de nombreux Autochtones qui n'ont souvent aucun antécédent de crédit.

6. La Société Canadienne d'hypothèques et de logement estime qu'un ménage éprouve un besoin impérieux en matière de logement si « son habitation n'est pas conforme à au moins une des normes d'acceptabilité (qualité, taille et abordabilité) et si 30 % de son revenu total avant impôt est insuffisant pour payer le loyer médian des logements acceptables » (SCHL 2010:np). Un logement est considéré comme étant de qualité convenable si, de l'avis des occupants, il ne nécessite pas de réparations majeures. Un logement est abordable si le ménage y consacre moins de 30 % de son revenu total avant impôt. Un logement est de taille convenable s'il compte suffisamment de chambres pour répondre aux besoins du ménage selon sa taille et sa composition (SCHL 2010).

La figure suivante illustre la surreprésentation des Autochtones dans la population itinérante urbaine :

FIGURE 2. POURCENTAGE D'AUTOCHTONES DANS LA POPULATION SANS ABRI DE CERTAINES VILLES CANADIENNES



(Tiré de Belanger et al. 2012 b)

Il y a peu d'information sur le logement des Inuits vivant dans la ville. Une étude faite à Montréal révèle que la population urbaine Inuit dans les villes est en augmentation et que les Inuits sont surreprésentés chez les sans-abri (Kishigami 2008). Les organismes autochtones urbains (le centre d'amitié autochtone de Montréal et l'Association des Inuits de Montréal) sont dans ce cas essentiels à la survie de la population urbaine Inuit sans abri. Ce groupe n'a en effet pas encore établi de réseau social susceptible de les aider à s'acclimater à la vie en milieu urbain (Kishigami 2008). Les Inuits vivant sans abri à Montréal peuvent se procurer de la nourriture, des vêtements et de l'argent auprès de ces organismes et d'autres refuges. Cette population dépendrait beaucoup des allocations d'assistance qu'ils peuvent toucher sans avoir d'adresse fixe (Kishigami 2008).

Les établissements correctionnels peuvent servir de logement provisoire aux personnes itinérantes et il faut tenir compte de ce fait dans toute discussion sur le logement. Les Autochtones sont largement surreprésentés dans les établissements correctionnels fédéraux et provinciaux. Ils représentent 3 % de la population du Canada, mais environ 20 % de la population purgeant une peine dans une prison (Centre canadien de la statistique juridique

2005). Brown et al. (2008) révèlent que le taux d’incarcération a augmenté au cours des deux dernières décennies. La littérature fait un lien évident entre l’itinérance et l’incarcération : les sans-abri courent un plus grand risque d’être incarcérés et ceux qui viennent d’être libérés sont particulièrement vulnérables à l’itinérance (Walsh et al. 2011, Metraux et al. 2007). Le manque de stabilité résidentielle est un facteur de risque prouvé pour la réincarcération (Metraux et Culhane 2004) parce qu’un casier judiciaire peut limiter la stabilité économique d’une personne et augmenter son risque de devenir sans abri (Brown et al. 2008) et que l’incarcération est parfois un moyen de ne pas être sans abri (Bird et al. 2010) (ces populations ne sont généralement pas incluses dans les chiffres des sans-abri ce qui rend tout calcul exact difficile).

Peters (2006) resitue le problème du logement et explique pourquoi le gouvernement fédéral est officiellement responsable des services de santé et sociaux des Premières nations dans les réserves, alors que le gouvernement provincial est responsable des Premières nations vivant hors réserve. La responsabilité fiduciaire du gouvernement fédéral vis-à-vis des Autochtones est limitée aux « Indiens Inscrits » (dans le cadre de la Loi sur les Indiens) et de ce fait exclut les Indiens non-inscrits, les Métis et les Inuits de tout avantage et toute protection (Abele et Graham 2011). Bien que ces distinctions dans les politiques soient en train de changer, la distinction sur réserve/hors réserve appliquée aux Autochtones continue à influencer les décisions de financement, de priorité et d’allocation des ressources. Pendant les années 1950, 1960 et 1970, des migrations autochtones importantes ont eu lieu vers les villes, sans que la politique fédérale change beaucoup pour autant. On a supposé que ces migrations vers les villes voulaient dire que les Premières nations abandonnaient volontairement leur culture traditionnelle et voulaient être assimilés dans la culture dominante (Peters 2006, Peters 2002). La vue étroite du gouvernement fédéral sur ce que devraient être ses responsabilités constitutionnelles envers les Autochtones met cette population dans une situation de désavantage économique et sociale quand elle quitte la réserve. En limitant ses responsabilités envers cette population, le gouvernement implique que « les zones urbaines sont des lieux où les droits et les identités des Premières nations ne sont pas importants » et que « les Premières nations sont des personnes qui vivent loin des lieux associées à leur culture et à leur histoire » (Peters 2006:318). Cela retire en fait tous les droits et prérogatives autochtones aux Autochtones vivant dans les villes.

Pour Peters (1998) l’origine de cette mentalité vient de la politique coloniale britannique adoptée dans les années 1830 dont l’objectif était de protéger, de civiliser et d’assimiler les peuples des Premières nations. On pensait alors que

On a supposé que ces migrations vers les villes voulaient dire que les Premières nations abandonnaient volontairement leur culture traditionnelle et voulaient être assimilés dans la culture dominante.

leur culture était condamnée à disparaître et quand cela n'est pas arrivé, on a vu l'apparition de « géographies réelles et imaginaires » (Peters 1998:670) définissant des territoires appropriés pour les Premières nations. Le point central de cette politique fut l'établissement des réserves, des terres de la Couronne mises de côté pour les peuples des Premières nations et destinées à les confiner tout en les aidant à se « civiliser » par le biais d'activités comme l'apprentissage de l'agriculture et la conversion au christianisme (Peters et Robillard 2009). Par conséquent le gouvernement eurocentrique et raciste de l'époque estimait que les réserves finiraient par disparaître. Les zones urbaines étaient généralement hostiles à la culture et aux individus des Premières nations et ces derniers étaient exclus de toute participation complète à la vie urbaine (Peters 1998).

L'imagination populaire continue à percevoir une incompatibilité entre les Autochtones et les villes (Peters 2006, Distasio et al. 2005, Peters 1998). La figure 3 montre la surreprésentation des Autochtones dans la population sans abri des villes. Cette idée fautive est ancrée dans l'histoire et détermine les ressources offertes aux Autochtones vivant en ville. La géographie sociale parle de « géographies de la pauvreté » (Peters 2001) ou de « géographies de l'exclusion » (Peters 1998; idée d'abord explorée par Sibley 1995) pour expliquer les conséquences du dénuement et de la marginalisation sur les Autochtones par la localisation plus particulièrement dans les villes. D'autres chercheurs parlent de ce même phénomène dans les résultats de leurs recherches (Peters 2012, DeVerteuil et Wilson 2010, Fiske et al. 2010, Walker et Barcham 2010, Cardinal 2006, Klodawsky et al. 2006, Walker 2006, Walker 2005, Skelton 2002, Walker 2003). Walker (2006), Andersen et Denis (2003) soutiennent que « la normalisation dans le discours du gouvernement fédéral qui privilégie les modèles de citoyenneté autochtone basée sur la nation et sur la terre a eu pour conséquence la marginalisation des communautés autochtones » (Walker 2006:2345) et risque de limiter l'attention donnée à leurs démarches de citoyenneté.

Le racisme traditionnel venant de l'ère coloniale continue à influencer la perception et le traitement des Autochtones en milieu urbain, ce qui limite leurs possibilités.

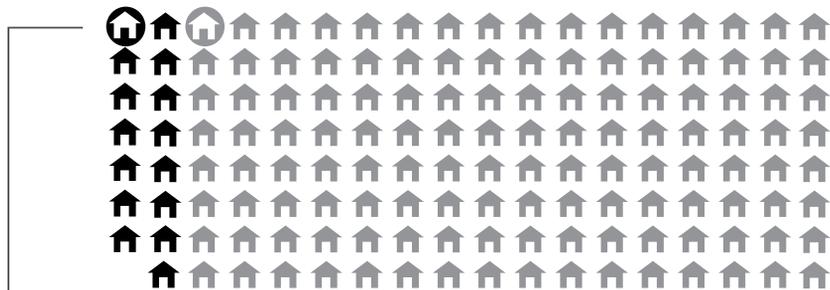
Il est essentiel de noter que les Autochtones ont accompli beaucoup pour remettre en question ces géographies réelles et imaginées et sont en train de définir eux-mêmes leur nouvelle place dans la société canadienne (Peters 2000). Les organismes autochtones font aussi des déclarations politiques fortes qui révèlent leur position sur leurs droits et leurs prérogatives hors

réserve. Par exemple, l'Association nationale d'habitation autochtone (2009:5) déclare « [nous] pensons fortement que la responsabilité fiduciaire du gouvernement fédéral relativement aux Autochtones s'applique à tous les Autochtones, qu'ils vivent ou non sur une réserve. »

Le racisme traditionnel venant de l'ère coloniale continue à influencer la perception et le traitement des Autochtones en milieu urbain, ce qui limite leurs possibilités (voir Fiske et al. 2010, Distasio et al. 2005, Peters 2006, Peters 1998). La discrimination raciale envers les personnes et les ménages autochtones continue à compliquer leur quête de logement convenable et abordable. Cohen et Corrado (2004:119) définissent comme suit la discrimination dans le logement : « quand une personne se voit refuser l'accès égal au logement et la jouissance pleine d'un logement pour des raisons qui n'ont rien à voir avec sa qualité de locataire ou de propriétaire. » De nombreuses études indiquent que les Autochtones sont victimes de discrimination sur le marché du logement en temps que locataires, propriétaires ou locataires et propriétaires potentiels (Belanger et al. 2012 a, Belanger 2012 b, Brown et al. 2008, Walker 2008, Belanger 2007, Webster 2007, Peters 2006, SCHL 2005, Cohen et Corrado 2004, Walker 2003, Barsh 1997).

La discrimination dans le logement peut avoir de nombreuses conséquences, dont la surpopulation, des loyers plus élevés, peu de choix d'emplacement, des déménagements fréquents, un effet négatif sur la santé, l'éducation et l'emploi (Cohen et Corrado 2004).

FIGURE 3. L'ITINÉRANCE AUTOCHTONE URBAINE AU CANADA



1 PERSONNE AUTOCHTONE SUR 5 dans les centres urbains est sans abri, comparé à **1 PERSONNE SUR 128** parmi la population générale.

LES PERSONNES AUTOCHTONES QUI VIVENT DANS LES CENTRES URBAINS SONT **8 FOIS** PLUS SUSCEPTIBLES DE CONNAÎTRE L'ITINÉRANCE.



0 25 % 50 % 75 % 100 %

DeVerteuil et Wilson (2010:499) déclarent que « les pratiques discriminatoires institutionnelles dans les systèmes de santé, d'éducation, de droit et de justice pénale » sont typiques des sociétés colonisatrices comme le Canada et sont responsables de l'aliénation des groupes indigènes. Les Autochtones qui connaissent la ségrégation et la marginalisation peuvent avoir des difficultés à se connecter aux services locaux. Une récente étude faite à Winnipeg en a conclu que les établissements de traitement de la toxicomanie non-autochtones n'offrent pas de services culturellement appropriés à la population autochtone et obtiennent de moins bons résultats avec ce groupe (DeVerteuil et Wilson 2010). Cette conclusion a des liens importants avec le problème de l'itinérance autochtone étant donné l'association étroite qui existe entre l'itinérance et la toxicomanie (comme en parle la section *Santé, bien-être et soins de santé*).

D'autres études en arrivent aux mêmes conclusions. Kishigami (2008) s'est rendu compte que la majorité des Inuits sans abri de Montréal évitait plusieurs des refuges et organismes de charité à cause de la discrimination de la part des employés et sans-abri non Inuits. Les recherches de Kurtz et al. (2008) révèlent que les femmes autochtones de Colombie-Britannique font face à des obstacles quand elles essaient d'accéder aux services de santé à cause du racisme et de la discrimination infligés par les travailleurs de la santé. DeVerteuil et Wilson (2010:501) expliquent comme suit l'origine de ce problème :

L'émergence d'un service destiné aux Autochtones vivant en ville n'est pas due seulement au besoin de services appropriés; elle provient de la négligence juridique et politique totale envers les Autochtones dans les villes par le gouvernement fédéral canadien ainsi que l'incapacité (ou le manque de volonté) des acteurs locaux, du gouvernement local, du secteur bénévole, et du secteur privé de traiter avec l'arrivée des Autochtones dans les villes.

La littérature révèle que la discrimination et le racisme se retrouvent ailleurs que dans la prestation de services et le marché du logement et qu'elle peut affecter le degré d'inclusion des Autochtones dans les quartiers résidentiels urbains. Plusieurs articles font le lien entre le phénomène « NIMBY » (Not in my backyard/Pas dans ma cour) et l'itinérance chez les Autochtones en milieu urbain (Belanger et al. 2012 a, Fiske et al. 2010, Kingfisher 2007). L'attitude NIMBY désigne la réaction des membres de la communauté qui refusent que les personnes ou les établissements soi-disant « indésirables »

(comme les logements sociaux, les refuges ou les établissements de service) s'installent au sein de leur communauté, ce qui réduit encore plus l'accès des Autochtones au marché du logement. Le phénomène NIMBY s'explique par le fait que les résidents craignent que leur propriété perde de sa valeur et que des personnes ou des activités viennent perturber l'harmonie et la sécurité de leur communauté.

L'attitude NIMBY est souvent la conséquence de stéréotypes racistes et peut aider à créer et à prolonger l'itinérance. Une étude par Fiske et al. (2010) basée dans une petite ville canadienne des prairies a découvert que les femmes des Premières nations sont régulièrement victimes de discrimination, de stigmatisation et de marginalisation dans la vie quotidienne parce qu'elles sont autochtones et femmes, ce qui les empêche de participer pleinement dans la communauté et d'exercer leurs droits de citoyennes tout en limitant leurs efforts de s'installer dans une communauté urbaine « souhaitable » (perçue comme sécuritaire). L'attitude NIMBY a visé les femmes des Premières nations qui voulaient organiser un logement de transition pour offrir un hébergement provisoire et une variété de services aux femmes vulnérables des Premières nations dans les quartiers défavorisés. Beaucoup perçoivent les Autochtones comme une menace pour la stabilité de la communauté et le bien-être économique des citoyens. Le stigmate que les Autochtones sont des toxicomanes et des alcooliques, ou des violents sans morale sexuelle renforce encore ces idées reçues. Les femmes sont la cible principale de ce discours diffamatoire, on les blâme parce qu'elles sont pauvres et que leur prétendu mauvais choix de partenaire ajouterait à la détérioration de la communauté (probablement parce qu'ils sont violents, ou ont un problème d'alcool ou de drogue). Dans d'autres exemples, la résistance de la communauté aux femmes autochtones est basée sur la notion perçue d'incompatibilité entre les Autochtones et les villes. La notion que les Autochtones ne sont pas de « vrais » résidents ni des résidents « permanents » des villes est problématique et alimente souvent les pratiques de discrimination et d'exclusion. Cette présomption de nomadisme ou de non-appartenance peut aussi gêner la mise en place de solutions appropriées à la crise d'itinérance autochtone.

La notion que les Autochtones ne sont pas des « vrais » résidents ni des résidents « permanents » des villes est problématique et alimente souvent les pratiques de discrimination et d'exclusion. Cette présomption de nomadisme ou de non-appartenance peut aussi gêner la mise en place de solutions appropriées à la crise de l'itinérance autochtone.

Ce n'est pas la première fois que les mouvements des Autochtones ont été (officiellement ou officieusement) limités ou interdits dans les espaces publics. En plus de l'isolement inhérent au système des réserves, le phénomène NIMBY rappelle aussi le système de laissez-passer des années 1880 à 1930 quand les Autochtones des Prairies étaient considérés comme criminels s'ils quittaient leur réserve sans permission officielle (Fiske et al. 2010, Kirmayer et al. 2003, Barron 1988). L'étude de Fiske et al. (2010) montre que les discours populaires et les stéréotypes aident à créer des obstacles réels

pour les Autochtones à la recherche d'un logement convenable. Ces forces destructrices peuvent limiter l'accès à un logement sécuritaire, aux services sociaux et aux possibilités des personnes et de leur famille (Fiske et al. 2010, Kurtz et al. 2008). Peters (2006) attire lui aussi l'attention sur le fait que les femmes autochtones vivant en ville ont besoin d'avoir accès à des logements abordables et convenables car elles sont souvent victimes de discrimination sur le marché du logement locatif.

La discussion sur la marginalisation des Autochtones en milieu urbain est un thème qui se retrouve dans toute la littérature. Une étude basée à Montréal rejette l'hypothèse que la migration vers les villes constitue en soi un facteur de marginalisation des femmes autochtones (Jaccoud et Brassard 2003). Les auteures voient plutôt la marginalisation comme un processus de mise en marge amorcé tôt dans l'enfance et qui « s'imbrique dans le contexte macrosocial marqué par les conséquences de la colonisation ... La marginalisation précède la migration en milieu urbain. » (Jaccoud et Brassard 2003:143). Elles ont trouvé que des facteurs comme la pauvreté, la non-insertion dans le marché conventionnel de l'emploi, le recours à des activités lucratives socialement peu ou pas valorisées, voire criminalisées, à la violence, l'alcool, la drogue, l'itinérance, le recours aux ressources d'aide alimentaire et d'hébergement et surtout leurs relations avec des personnes vivant la même expérience de vie, tendent à les maintenir dans cet état de marginalisation (Jaccoud et Brassard 2003:143). Dans ce contexte, la ville isole et précipite dans certains cas le déclin des conditions d'existence. Les vies des femmes autochtones sont « confinées dès leur enfance dans un couloir structuré par des contextes, des acteurs, des événements et des problématiques qui donnent une caractérisation suffisante pour qu'il soit possible d'identifier ce couloir... » quelque soit le lieu où elles se trouvent (Jaccoud et Brassard 2003:143). Mais il faut aussi tenir compte de ce que la ville peut offrir, essentiellement des possibilités de survie et de protection (Jaccoud et Brassard 2003).

La création de partenariats avec la communauté peut être difficile à cause de la méfiance qui règne entre la société et les utilisateurs d'institutions et de services autochtones.

La nouvelle littérature sur l'intégration autochtone dans les villes discute de comment les villes peuvent être des « lieux d'opportunités, » car de nombreuses villes sont en train de mettre en place des changements importants destinés à améliorer le bien-être des citoyens. Souvent ces villes ont des organismes et groupements autochtones qui travaillent à améliorer les conditions de logement et de vie, à encourager le renforcement des capacités et l'autonomisation et à traiter avec la question de la migration (Carli 2012; voir aussi Heritz 2012 pour une discussion sur l'autodétermination et le développement communautaire autochtone). D'autres documents discutent du développement économique autochtone dans les villes (Loxley et Wien 2003, Côté 2012), un sujet en dehors des limites de cette revue mais un texte à lire.

Il est très important de mettre en place des logements convenables et abordables pour les Autochtones ainsi que des structures favorables aux Autochtones et à leurs cultures pour les jeunes Autochtones nés pour la plupart dans les villes s'identifient à une « culture autochtone » commune dans les villes (Walker 2003). Certains chercheurs ont étudié le processus de création de logement autochtone urbain. Par exemple, Deane et al. (2004) révèlent que les résidents autochtones vivant dans le centre de Winnipeg et impliqués dans un programme aidant à l'accès à la propriété en milieu urbain se sentent déconnectés de ce programme pour une variété de raisons. Tout d'abord, les Autochtones ont parfois un système de valeurs et de conception du monde qui diffère de celui des non-Autochtones. Ensuite recevoir une « aide » peut être interprété comme humiliant dans le contexte culturel important de la réciprocité. Enfin, et peut-être encore plus troublant est le fait que les Autochtones interrogés dans le cadre de cette étude ont trouvé le programme « irréaliste et qu'il leur était impossible de devenir propriétaire d'une maison ou d'un logement » (Deane et al. 2004:236). Cette découverte révèle probablement l'intériorisation de l'oppression culturelle et de l'érosion de l'estime de soi (un point analysé plus en détail dans la section Rôle du traumatisme historique) que l'on retrouve chez beaucoup d'Autochtones canadiens. Deane et al. (2004) postulent que les Autochtones peuvent refuser des possibilités de progrès matériel pour éviter l'indignité et le racisme ou s'ils ont l'impression que le contrôle du résultat leur échappe (et particulièrement si ces possibilités sont offertes par des non-Autochtones). Walker (2005) a aussi noté que la création de partenariats avec la communauté peut être difficile à la suite de la méfiance qui règne entre la société et les utilisateurs d'institutions et de services autochtones.

DeVerteuil et Wilson (2010:501) rapportent qu'à Winnipeg, malgré les multiples obstacles culturels, il existe un réseau relativement efficace de services sociaux autonomes centrés sur les Autochtones (par ex. santé, culture, jeunesse, centres de traitement de toxicomanie et d'alphabétisation, refuge pour les sans-abri, ressources pour les femmes) qui traite de certains de problèmes sociaux de la population autochtone urbaine en pleine expansion. Les auteurs déclarent que l'existence de ce réseau est due aux échecs du gouvernement fédéral, des gouvernements et acteurs locaux ainsi que du secteur des affaires à offrir un soutien adéquat aux Autochtones vivant dans les villes (DeVerteuil et Wilson 2010). Ils citent Winnipeg comme étant une ville pionnière dans l'établissement d'organismes et d'institutions autochtones (DeVerteuil et Wilson 2010:501). Les centres d'amitié autochtones de Winnipeg dont le premier a ouvert ses portes en

1959 ont apporté un soutien essentiel aux migrants autochtones pendant leur période d'ajustement à la vie en ville et les ont aidés dans les domaines du logement, de l'emploi et de l'éducation (DeVerteuil et Wilson 2010). De telles initiatives donnent de bons résultats dans la prévention de l'itinérance autochtone dans les villes. Toutefois, elles ne remédient pas aux causes structurelles de l'itinérance (comme la pauvreté, le racisme systémique ou le désintéressement politique) et, comme le signalent DeVerteuil et Wilson (2010), elles ne sont souvent pas en mesure d'offrir une gamme complète de services (dont l'aide aux toxicomanes). Une autre critique du système actuel vient de Walker (2003:106) qui note une ambiguïté possible en matière de responsabilité car aucune juridiction n'est obligée de traiter du problème plus complexe et apparemment insurmontable de la responsabilité constitutionnelle des programmes destinés aux Autochtones en milieu urbain. Il suggère la mise en place d'un programme unilatéral de précédents auquel d'autres juridictions pourraient se référer (Walker 2003:106). En bref, les solutions à la crise de l'itinérance chez les Autochtones en milieu urbain sont disséminées et sans vision nationale ni soutien législatif.

En bref, les solutions à la crise de l'itinérance chez les Autochtones en milieu urbain sont disséminées, sans vision nationale ni soutien législatif.

Lors de l'élaboration de politiques, de programmes ou de modèles de logement, il faut tenir compte du fait que les individus ne restent pas forcément dans un même lieu très longtemps. Pour de nombreux Autochtones, la migration entre les villes et les lieux reculés ou les réserves est un événement régulier. Il n'y a pas d'expérience typique de mobilité autochtone en milieu urbain, ni entre villes et réserves, mais les études qualitatives donnent beaucoup d'information sur les mouvements des Autochtones. Comme nous l'avons vu dans la section précédente, Peters et Robillard (2009) se sont rendus compte qu'à Prince Albert, Saskatchewan, la réserve est un filet de sécurité social et économique pour les membres des Premières nations vivant en ville et connaissant des difficultés de logement et de revenus. Il y a de multiples raisons pour lesquelles un membre des Premières nations décide de retourner dans la réserve après avoir vécu en ville et beaucoup de raisons expliquant pourquoi il décide de quitter la réserve. Ces décisions sont basées principalement sur la nécessité de jongler entre les besoins en ressources, les relations, la sécurité et le bien-être affectif. Une étude antérieure publiée par Distasio et al. (2005) et Skelton (2002) en arrive aux mêmes conclusions dans le contexte des Prairies.

Il faut souligner que l'itinérance autochtone s'inscrit dans le contexte plus large de l'inégalité croissante des revenus et de l'aggravation de la pénurie de logements abordables dans tout le Canada (Mikkonen et Raphael 2010). Les maires des plus grandes villes du Canada ont qualifié pour la première

fois l'itinérance de « désastre national » en 1998 (Layton 2008). L'itinérance autochtone dans les grands centres urbains est aussi une « crise nationale ». Certaines sources suggèrent que l'itinérance autochtone dans les grands centres urbains représente de 20 à 50 % de l'ensemble de la population sans abri (Walker 2003, Graham and Peters 2002), alors que d'autres rapportent que la fourchette est beaucoup plus large, de 11 à 96 % (Belanger et al. 2012 b). Par exemple, lors d'un sondage sur l'itinérance organisé en 2005 dans le grand Vancouver, 30 % de tous les sans-abri interrogés disaient être d'ascendance autochtone bien que les Autochtones ne représentent que moins de 3 % de la population totale de la région (Goldberg et al. 2005). Un dénombrement réalisé en 2008 par l'Association Nationale d'Habitation Autochtone a déterminé que les Autochtones constituaient environ 32 % de la population sans abri de Vancouver (NAHA 2009). Cela est en accord avec son affirmation que l'itinérance autochtone est un problème qui empire. Les Autochtones en tant que groupe sont peut-être les plus affectés par la pénurie de logements abordables dans les villes canadiennes (Walker 2003).

Les Autochtones en tant que groupe sont peut-être les plus affectés par la pénurie de logements abordables dans les villes canadiennes.

Layton (2008) signale que l'augmentation massive de l'itinérance au Canada au cours des deux dernières décennies trouve son origine dans le démantèlement du Programme national de logements abordables et dans la crise du logement abordable qui a suivi. Jusqu'en 1993, le Canada avait un programme national de logements qui avait mené à la construction de 650 000 unités pour loger deux millions de personnes pendant les cinq décennies de son existence (Layton 2008). Depuis, Skelton (2000) pense que nous sommes à « l'émergence » de l'histoire des politiques de logements au Canada et que cette ère se caractérise par une réticence des gouvernements à s'impliquer dans les grands programmes de logements. Depuis 1993, le besoin en logements abordables a dépassé largement l'offre avec des listes d'attente de cinq à dix ans dans la plupart des grandes villes. Les provinces ont suivi l'exemple du gouvernement fédéral et ont abandonné le logement social dont elles ont transféré la responsabilité aux villes, qui sont pour la plupart submergées et mal équipées pour traiter cette demande énorme (Layton 2008). Les grandes migrations des Autochtones vers les villes ont coïncidé avec des coupures dans les logements sociaux et les services connexes au Canada dans les années 1980 (Peters 2012). Le programme fédéral de logement autochtone élaboré par la Société canadienne d'hypothèques et de logement qui offrait une aide financière pour le logement des Autochtones dans les villes, fut éliminé par le gouvernement fédéral en 1993 (ANHA 2009). La même année, le programme de logement autochtone et rural financé par le gouvernement fédéral, qui offrait des loyers indexés sur le revenu et des subventions d'hypothèques pour l'accession à la propriété, fut lui aussi éliminé (ANHA 2009).

Au Canada les années 1990 se sont caractérisées par une restructuration du secteur public et des mesures de restriction dans lesquelles les gouvernements fédéral et provinciaux ont cessé de financer les logements sociaux et l'assistance aux personnes seules. Cela a rendu la vie des personnes financièrement vulnérables encore plus difficile et c'est à cette période que l'itinérance est montée en flèche dans les villes dans tout le pays (Abele et Graham 2011). Les coupures et les restrictions de cette période ont affecté tout autant les Autochtones que les non-Autochtones. Les programmes sociaux sont devenus de plus en plus la responsabilité des gouvernements municipaux et on a vu l'émergence de nombreux petits organismes non gouvernementaux capables d'offrir des services aux populations urbaines dans le besoin (Abele et Graham 2011). À la suite de ce nouveau modèle de financement fédéral des programmes sociaux autochtones, cette époque a aussi vu plus de possibilités pour un contrôle autochtone des services aux Autochtones. Dans de nombreux centres urbains les organismes contrôlés par les Autochtones se concentrent sur le renforcement des capacités et la prestation directe de services (Abele et Graham 2011, Abele 2004). Ce qui existe à l'heure actuelle dans les villes pour aider les Autochtones est en grande partie le résultat de cette période de changement. Depuis cette époque, le gouvernement du Canada a consenti des engagements financiers relativement au logement des Autochtones dans les réserves et en ville. En 1999, le gouvernement fédéral a mis en place l'Initiative nationale pour les sans-abri avec un financement de 753 millions de dollars (INSA; maintenant Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance ou SPLI), un programme de trois ans destiné à soulager l'itinérance dans tout le pays en finançant un certain nombre de programmes et services pour les sans-abri (Belanger et al. 2012 b). La somme de 59 millions de dollars devait servir à traiter du problème de l'itinérance autochtone dans les villes (Association nationale d'habitation autochtone, 2009). Étant donné l'escalade de la crise de l'itinérance autochtone au Canada, le gouvernement fédéral a renouvelé l'INSA en 2003, en allouant 45 millions de dollars à l'Initiative nationale pour les sans-abri par le biais du module Autochtones sans abri en milieu urbain (ASAMU) (Belanger et al. 2012 b, Webster 2007).

Certains estiment que l'affectation d'un financement de l'itinérance pour les Autochtones est un premier pas (Walker 2003). Toutefois, les initiatives des communautés autochtones n'ont pas toujours été soutenues par de tels apports financiers. Cela est particulièrement difficile dans les centres urbains comme Toronto où la population autochtone s'élève à des centaines de milliers de personnes, et cette initiative n'aide en rien la situation des logements inadéquats dans les réserves. Comme Webster (2007) le fait

remarquer, le financement de l'ASAMU destiné aux clients autochtones des refuges était souvent reçu par des refuges non-autochtones, ce qui pourrait avoir limité son impact sur les Autochtones dans le besoin. L'Association nationale d'habitation autochtone (2009) rapporte que la prolongation du financement actuel dans le cadre de la Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance pour 2009-2014 prévoit 134,8 millions de dollars par an dont 14,6 millions réservés spécialement aux besoins autochtones. La SPLI vise à prévenir et à réduire l'itinérance en assurant un soutien direct à 61 communautés choisies ainsi qu'à des communautés autochtones et des communautés rurales/reculées.

La Stratégie pour les Autochtones vivant en milieu urbain (SAMU) du gouvernement fédéral instaurée en 1998 s'efforce de traiter de la question du fossé socioéconomique grandissant entre les Autochtones vivant en milieu urbain et les non-Autochtones par le biais d'une amélioration des politiques et du développement de programmes (Walker 2005). Le gouvernement du Canada s'est engagé vis-à-vis des communautés autochtones en renouvelant la SAMU dans le budget de 2012 et en investissant 27 millions de dollars sur deux ans (2012-2013 et 2013-2014) pour améliorer les perspectives économiques des Autochtones vivant en milieu urbain (Affaires autochtones et Développement du Nord Canada 2013). Toutefois, Walker (2005:410) estime que le problème de la SAMU est qu'elle « n'est pas basée sur l'évolution des droits des Autochtones à l'autodétermination et à l'autogouvernement qui sont essentiels à l'identité autochtone contemporaine. » Walker (2005:397) définit « l'autodétermination » comme le « droit intrinsèque des peuples autochtones/indigènes à continuer à gérer leurs propres affaires ». Il note qu'au Canada, l'autodétermination est identique au droit à l'autogouvernement⁷ : les institutions autochtones détiennent la responsabilité administrative des populations (Walker 2005). L'étude de Walker (2006) sur la fourniture de logements à prix modéré à Winnipeg montre que l'autodétermination autochtone n'est pas vraiment évidente dans les villes malgré le fait que la majorité des clients sont autochtones. En réalité, presque aucuns des processus de prise de décision ne tient compte des Autochtones. De nombreux chercheurs et intervenants traitant de ce problème déclarent que l'avenir réside dans l'autodétermination autochtone (Abele et Graham 2011, Walker 2008, Walker 2006, Walker 2005, Walker 2003). D'autres comme Crookshanks (2012) estiment que l'autodétermination pourrait ne pas être entièrement possible en milieu urbain mais pensent que le concept est efficace pour

7. Crookshanks (2012) lui, prétend que l'autodétermination est assimilable à l'objectif plus large d'autonomie, alors que l'autogouvernement est la manifestation politique de cet effort.

le moment car il fixe un objectif normatif pour en terminer avec le colonialisme moderne en demandant un contrôle autochtone plutôt qu'une gouvernance autochtone. La plupart des chercheurs conviennent qu'il nous reste encore beaucoup de chemin à parcourir en tant que nation relativement à la question de l'itinérance autochtone et la discussion sur l'autodétermination est rarement oubliée. Abele et Graham (2011:171) décrivent la situation politique actuelle comme suit :

L'approche fédérale à la question des autochtones vivant en milieu urbain au Canada n'a jamais bénéficié d'un cadre stratégique approfondi ou cohérent. Il n'y a jamais eu non plus de discussion publique exhaustive sur les besoins urbains et sur la réalité de la vie autochtone en ville.

DeVerteuil et Wilson (2010:505) soutiennent que « la population autochtone urbaine se trouve souvent dans un vide politique ». La prestation de services aux Autochtones du Canada est un sujet qui continue de faire l'objet de débats gouvernementaux aux niveaux fédéral et provincial (DeVerteuil et Wilson 2010). Pour plus de détails et pour un historique de la politique de logement et les Autochtones au Canada, consulter l'article récemment publié de Belanger et al. (2012 a), et le rapport de l'Association Nationale d'Habitation Autochtone (2009) : *A Time for Action: A National Plan to Address Aboriginal Housing*.

Plusieurs succès de logement autochtone en milieu urbain ont été relevés par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) qui finance généralement en majeure partie ces projets. Zhaawngong Gamik en est un bon exemple. Cet immeuble de Nishnawbe Homes à Toronto ouvert depuis 2008 offre 60 unités locatives à des adultes, étudiants ou aînés autochtones seuls, mal logés ou sans abri (SCHL n.d.). Ces logements abordables gérés par des aînés dans un environnement culturel approprié reflètent les cultures des Premières nations et aident les personnes à former des liens avec leur communauté. Il faut noter que le loyer mensuel payé par les résidents (500 \$ en moyenne) couvre les coûts d'exploitation. L'immeuble de Zhaawngong Gamik fut acheté avec des fonds de la SCHL et du gouvernement de l'Ontario (par le biais du Programme Canada-Ontario de logement abordable). Avec ses 15 propriétés, Nishnawbe Homes vise à promouvoir un logement sûr, abordable et indépendant aux Autochtones sans abri ou à risque de le devenir. La SCHL a reconnu que la pénurie générale en logements subventionnés et en habitations locatives abordables met les familles à faible revenu à risque d'itinérance (SCHL 2005). Elle reconnaît aussi que les options de logement

sont insuffisantes dans de nombreuses villes canadiennes (ex. Edmonton et Winnipeg) en particulier pour les familles autochtones à faible revenu. Pour reprendre la discussion sur les services de santé culturellement appropriés trouvés dans les sections Santé, bien-être et soins de santé et Les jeunes, beaucoup déclarent que les Autochtones mal logés vivant en milieu urbain ont besoin de logement abordables culturellement appropriés et de politiques connexes (DeVerteuil et Wilson 2010, Walker et Barcham 2010, Walker 2008, Deane et al. 2004, Walker 2003). La raison en est « que ce type de logement est plus proche culturellement de la notion et des aspirations de ce que le chez-soi représente, avec des styles de gestion et une conception plus appropriés » (Walker et Barcham 2010:318).

Le recensement de 2006 a révélé une tendance encourageante : l'accession à la propriété chez les Autochtones est en hausse (Statistiques Canada 2008). Environ 31 % des ménages autochtones dans les réserves affirment être propriétaires de leur logement, par rapport à 26 % il y a 10 ans (SCHL 2011). Toutefois, ce taux d'accession à la propriété reste très inférieur au taux national canadien de 68 % pour la même année (SCHL 2011). La propriété du logement est une source de stabilité financière et elle est reconnue comme étant un facteur positif de développement communautaire. De nombreux rapports et publications académiques appuient l'accession à la propriété plutôt que les logements locatifs comme solution viable à long terme à l'itinérance autochtone, et comme moyen de donner aux ménages autochtones la possibilité d'atteindre stabilité financière et prospérité économique (Belanger et al. 2012 a, Belanger et al. b, Fiske et al. 2010, Durbin 2009, NAHA 2009).

Walker (2003:110) propose une autre perspective. Il déclare que pour une grande part, la crise de l'itinérance autochtone vient de nos valeurs culturelles (néolibérales) et de la complaisance publique qui en découle.

Les Canadiens, majoritairement guidés par une idéologie libérale qui déclare que ce qui est bon pour une personne est bon pour une autre, admettent plus aisément que les Autochtones connaissent des difficultés bien pires qu'eux-mêmes et acceptent facilement que quelque chose de spécial doit être fait pour répondre à leurs besoins et à leurs aspirations.

D'ailleurs, cette croyance commune en la neutralité des programmes et l'accès équitable a été révélée lors d'entrevues avec des professionnels du logement (Walker 2003).

Une stratégie nationale de logement hors réserve doit être élaborée. Plus précisément, le gouvernement du Canada et les gouvernements provinciaux et territoriaux doivent accepter de travailler ensemble en collaboration avec les Autochtones pour répondre au besoin en logements adéquats pour les Autochtones qui ne vivent pas sur les réserves.

Ce qui suit est un aperçu des recommandations proposées par les auteurs sur les sujets du logement et de l'intégration en milieu urbain (reprises de leur contexte d'origine) :

- Les initiatives de logement devraient être culturellement appropriées (Peters 2012, Leach 2010, Deane et al. 2004, Walker 2003, Erasmus et Dussault 1996).
- Les programmes généraux devraient toujours tenir compte des besoins et aspirations des Autochtones. Cela comprend des services culturellement appropriés en milieu urbain partout où cela est possible (DeVerteuil et Wilson 2010, Walker 2003).
- Les Autochtones devraient être consultés à chaque étape de l'élaboration, de la mise en place et de l'évaluation du programme (Walker 2003, Walker 2005) et devraient être impliqués politiquement dans le développement des politiques de logement (Cardinal 2006).
- Les pouvoirs publics doivent élargir leurs perspectives pour inclure non seulement les communautés autochtones dans les réserves mais aussi les communautés autochtones urbaines (Hanselmann 2001).
- Une stratégie nationale de logement hors réserve doit être élaborée. Plus précisément, le gouvernement du Canada et les gouvernements provinciaux et territoriaux doivent accepter de travailler ensemble en collaboration avec les Autochtones pour répondre au besoin de logements adéquats pour les Autochtones qui ne vivent pas dans les réserves (Belanger et al. 2012 a).
- Établir un secrétariat au logement et à l'itinérance qui se consacre exclusivement aux problèmes de logement et d'itinérance autochtone dans les réserves et en milieu urbain (Belanger et al. 2012 a).

Une stratégie nationale de logement hors réserve doit être élaborée. Plus précisément, le gouvernement du Canada et les gouvernements provinciaux et territoriaux doivent accepter de travailler ensemble en collaboration avec les Autochtones pour répondre au besoin de logements adéquats pour les Autochtones qui ne vivent pas dans les réserves.

- Remettre en place et augmenter le financement de logements sociaux neufs et de subventions d'hypothèques dans le cadre du programme de la SCHL destiné aux Autochtones à l'extérieur des réserves (Belanger et al. 2012 a).
- Il faut attacher plus d'importance à l'élaboration de politiques proactives pour aider les Autochtones à accéder à la propriété et améliorer les options de logements locatifs. Cela n'est certainement pas un appel à des politiques d'assimilation plus intenses mais plutôt un appel à des stratégies améliorées appropriées pour aider à l'acclimatation urbaine et à l'accession à la propriété (Belanger et al. 2012 a).
- Offrir des subventions de loyer comme solution rentable quand il a un marché locatif (Belanger et al. 2012 a).
- Des stratégies d'éducation publique doivent être élaborées pour mettre en évidence l'impact négatif du phénomène NIMBY sur les offres de logement locatif et comment une augmentation du taux d'accession à la propriété se traduit par une réduction des coûts de programmes de lutte contre la pauvreté (Belanger et al. 2012 a).
- Il faudrait favoriser l'élaboration de stratégies de logement qui respectent le désir autochtone d'autodétermination en matière de programmation urbaine (Walker 2003).
- Pour beaucoup d'Autochtones, la réalité urbaine s'améliorera avec la défense des revendications territoriales, les négociations des traités et l'autogouvernement autochtone (Cardinal 2006, Stewart 2006, Walker 2005).
- Des politiques nationales doivent être mises en place pour aider les locataires et propriétaires autochtones en milieu urbain, ce qui aiderait à réduire le taux élevé d'itinérance autochtone dans les villes (Belanger et al. 2012 a).
- La reconnaissance de la culture est un élément clé de la survie en milieu urbain car elle offre souvent un soutien social en fournissant les mœurs, l'éthique et les outils nécessaires à la survie (Cardinal 2006).

Le Canada a un besoin impérieux de leadership relativement à la question des politiques autochtones en milieu urbain, surtout étant donné sa relation unique et en évolution avec les Autochtones.

- Les planificateurs de tous les secteurs et toutes les juridictions ayant un rôle à jouer dans la programmation des logements devraient mettre en pratique certains des principes de base de l'engagement autochtone quand ils élaborent de nouvelles politiques de logement à loyer modéré dans les villes (Walker 2003).
- Le Canada a un besoin impérieux de leadership relativement à la question des politiques autochtones en milieu urbain, surtout étant donné sa relation unique et en évolution avec les Autochtones (Walker 2003, Graham et Peters 2002).
- Les gouvernements provinciaux et municipaux devraient améliorer l'accessibilité des Autochtones à leurs programmes en mettant en place les moyens d'impliquer ces communautés (Walker 2003).

Les jeunes

Le terme « jeunes » est largement utilisé dans les documents universitaires et la littérature grise et ceux qui écrivent sur le sujet de l'itinérance chez les jeunes Autochtones ont choisi de le définir de multiples façons. De manière générale, la catégorie des jeunes va des enfants aux jeunes adultes habituellement de moins de 21 ans, mais il ne faut pas oublier que ces individus peuvent aussi avoir eux-mêmes des enfants et ces définitions varient selon le contexte. Les définitions des termes « enfant », « adolescent », « jeune » et « jeune adulte » varient d'une étude à l'autre. Dans leur article sur les jeunes de la rue au Canada, Kelly et Caputo (2007) reconnaissent que certains programmes pour les jeunes sont conçus pour des personnes ayant jusqu'à 30 ans; toutefois, au Canada la définition d'un jeune est une personne de 12 à 24 ans. Dans le contexte juridique, le terme jeune se réfère en général à des adolescents de 12 à 18 ans (Kelly et Caputo 2007). Baskin (2007) définit les jeunes sans abri comme des jeunes de 15 à 24 ans qui n'ont pas de logement stable, c'est-à-dire qui ne vivent pas avec de la famille et ne sont pas pris en charge par des agences de protection de l'enfance. Dans d'autres articles sur ce sujet, Miller et al. (2004) parlent des 12 à 24 ans alors que Matsuba et al. (2008) définissent les âges comme allant de 16 à 30 ans dans le contexte de la programmation pour la catégorie des « jeunes à risque ».

Dans son étude sur les besoins en logement et la mobilité des jeunes Autochtones, Clatworthy (2008) considère ceux de 0 à 14 ans comme étant des enfants et ceux de 15 à 29 ans comme étant des jeunes. Donc la manière dont l'auteur définit « jeune » dépend de ce qu'il a choisi d'étudier et des

groupes de participants disponibles (en d'autre termes, la classification de « jeune » peut être guidée par l'agence, le service, le programme ou l'institution servant de base à la recherche.)

La littérature sur ce sujet fait souvent la différence entre les jeunes Autochtones sans abri et les jeunes Autochtones « à risque », toutefois peu d'articles définissent la notion « à risque ». Certains parlent des facteurs de risque pouvant causer l'itinérance ou des caractéristiques particulières aux jeunes à risque de devenir sans abri (Miller et al. 2004), alors que d'autres décrivent l'itinérance en terme de facteur de risque pour des comportements dangereux ou des situations difficiles (risque pour la santé, le bien-être ou la vie) (Matsuba et al. 2008). Les articles ne parviennent pas à un consensus sur ce qui signifie « à risque d'itinérance » ou comment on détermine ce risque. Dans une étude évaluant l'efficacité d'un programme de formation pré-emploi pour un groupe principalement autochtone de jeunes à risque, Matsuba et al. (2008) ont trouvé utile de se baser sur la définition suivante de « jeunes à risque » de McWhirter et al. (1998) : les jeunes sans abri qui ont abandonné l'école, ont une dépendance et/ou un casier judiciaire et qui par conséquent font face à des défis pour obtenir un emploi en tant que jeunes et possiblement en tant qu'adultes. Toutefois Matsuba et al. (2008:17) ajustent leur définition de « à risque » pour s'aligner avec le programme qu'ils ont étudié. Pour eux, un jeune à risque est un jeune sans abri, non scolarisé, sans emploi ou sous-employé, qui consomme des drogues, de l'alcool ou autres substances, qui a eu des démêlés avec la justice, et/ou dont le style de vie est malsain, et qui a entre 16 et 30 ans. Comme le démontre l'article de Matsuba et al. la définition de « jeune à risque » change selon le contexte.

Pour compliquer les choses encore plus, le terme « jeune sans abri » est souvent remplacé par les termes « street-involved youth » (jeunes de la rue) (Marshall et al. 2008, Higgitt et al. 2003), « street youth » (jeunes des rues) (Kelly et Caputo 2007), « street children » (enfants des rues) (Brown et al. 2007), « curbsiders » (jeunes des trottoirs) (Kelly et Caputo 2007), « runaways » (fugueurs) et « throwaways » (jetables) (Miller et al. 2004, Higgitt et al. 2003). Tous ces termes ont des significations particulières et ne sont ni exhaustifs ni mutuellement exclusifs (voir Kelly et Caputo (2007) et Miller et al. (2004) pour une discussion plus complète sur la terminologie). Plusieurs auteurs et agences gouvernementales font la différence entre l'itinérance absolue (dormir dehors ou dans un type ou autre de refuge d'urgence) et l'itinérance relative (logement provisoire ou non conforme aux normes⁸; elle peut être cachée si la personne est hébergée chez des amis ou de la famille

8. Il est important de noter qu'une personne mal logée ou logée provisoirement est à risque d'itinérance « absolue ».

ou dans un établissement de soins ou correctionnel; et aussi ceux qui paient un loyer trop élevé par rapport à leur revenu) (Kelly et Caputo 2007, SCHL 2001). De plus, Miller et al. (2004) font la différence entre les « fuyeurs » (les jeunes qui partent définitivement de chez eux sans intention de revenir) et les « fugeurs » (les jeunes qui s'échappent de chez eux régulièrement comme moyen de survie temporaire.) C'est pourquoi il faut considérer les jeunes Autochtones sans abri (tout comme l'ensemble des jeunes sans abri) comme un groupe avec une grande variété d'antécédents, d'expériences, de ressources, d'aptitudes et de perspectives.

Les jeunes Autochtones sont surreprésentés dans la population sans abri canadienne et cette crise est soulignée dans une variété de sources y compris celles publiées par les agences du gouvernement du Canada (Kelly et Caputo 2007, Higgitt et al. 2003, SCHL 2001). Toutefois, un certain nombre de ces chercheurs admettent que les recherches sur ces jeunes sont rares (Berman et al. 2009, Baskin 2007, Brown et al. 2007). Les statistiques officielles dressent un portrait incomplet du problème, et pourtant les chercheurs, les activistes et les travailleurs de première ligne déclarent que l'itinérance chez les jeunes Autochtones est en train de devenir rapidement une crise nationale (Chez Toit 2009, United Native Nations Society 2001). Par exemple, les jeunes Autochtones représentaient presque 20 % des jeunes de la rue à Ottawa en 2001, mais seulement 1,5 % de la population de la ville entière (SCHL 2001). À Vancouver, la situation est encore pire, 30 % des jeunes sans abri sont d'ascendance autochtone malgré le fait que les Autochtones ne constituent que 2 % de la population totale de Vancouver (Goldberg et al. 2005). Il est important de se rappeler que les jeunes Autochtones sans abri ne forment pas une population homogène (Brown et al. 2007). Leurs vies avant l'itinérance ont un certain nombre de points communs. Des expériences négatives dans le système de protection de l'enfance, la pauvreté et un logement inadéquat pendant les premières années de vie, des antécédents familiaux marqués par la colonisation et ses effets traumatiques ponctuent beaucoup de leurs récits.

Baskin (2007) signale que les jeunes en général courent le risque d'être laissés pour compte par le système de services publics parce qu'ils sont trop vieux pour les services destinés aux enfants et pas forcément assez vieux pour les services destinés aux adultes. Par conséquent ils n'ont pas vraiment de choix autre que dormir dans la rue. Toutefois, les jeunes Autochtones sont à plus grand risque d'itinérance pour plusieurs raisons. Tout d'abord, ils viennent plus souvent de familles faisant face à une pauvreté extrême, des conditions d'habitation inadéquates, à la violence ou l'abus d'alcool et de drogues (Peters et Robillard 2009, Brown et al. 2007). Dans de tels cas, les jeunes

peuvent préférer partir d'eux-mêmes ou sont forcés de quitter leur maison et/ou leur communauté avec peu ou aucun soutien économique et social. Deuxièmement, il n'est pas inhabituel chez les jeunes Autochtones vivant dans les réserves de migrer vers les centres urbains dans l'espoir de trouver de meilleures conditions économiques ou une éducation supérieure (Peters et Robillard 2009). Ces dernières années, les zones urbaines canadiennes se sont caractérisées par un taux de chômage élevé et une pénurie de logements abordables, un contexte loin d'être favorable pour qui décide de s'y installer (Layton 2008; voir aussi Matsuba et al. 2008 et Miller et al. 2004). Troisièmement, et relié au point précédent, les jeunes Autochtones sont à un gros désavantage pour obtenir des emplois stables et bien payés car une grande proportion (68,5 %) n'a pas terminé le secondaire (Hick 2007, Erasmus et Dussault 1996). Quatrièmement, les jeunes Autochtones sont surreprésentés dans le système d'aide à l'enfance (Brown et al. 2007). Ils ont pu ou non avoir un milieu stable au début, ou laissé leur gardien légalement désigné (soit volontairement soit involontairement) pour une variété de raisons. Farris-Manning et Zandstra (2003) attribuent la surreprésentation des enfants autochtones sous la tutelle des agences de protection de l'enfance à la pauvreté, l'abus de drogue et d'alcool et le logement inadéquat. Les enfants autochtones représentent 40 % de tous les enfants pris en charge alors que les Autochtones ne représentent que 4 à 5 % de la population canadienne (Statistique Canada, 2013).

Les jeunes autochtones peuvent subir des désavantages et une marginalisation de manière unique (et peut-être pire) que les jeunes non-autochtones.

Cinquièmement, les jeunes autochtones peuvent subir des désavantages et une marginalisation de manière unique (et peut-être pire) que les jeunes non-autochtones. Comme en conclut une étude, « la discontinuité culturelle et l'oppression sont liées à un taux élevé de dépression, d'alcoolisme, de suicide et de violence dans de nombreuses communautés, et ce sont les jeunes qui en subissent les effets les plus lourds. » (Kirmayer et al. 2000:607; voir aussi dans la section Rôle du traumatisme historique un aperçu de l'impact de ce traumatisme sur les jeunes). De plus, Smith et al. (2005) révèlent que les Autochtones ont souvent internalisé le message de dévaluation culturelle des pensionnats indiens avec des conséquences durables sur leur identité, leurs croyances et leur comportement. Cela explique pourquoi certains individus souffrent d'une faible estime de soi et d'une identité négative en tant qu'Autochtone. L'identité et le sens d'appartenance des générations futures en sont affectés car il y a eu un rejet violent de l'identité autochtone et un manque de respect pour les croyances et pratiques traditionnelles.

Sixièmement, les Autochtones forment le segment de la population canadienne le plus jeune et celui qui connaît la croissance la plus rapide (Ressources humaines et Développement des compétences Canada, 2013),

les jeunes constituant une proportion nettement plus élevée de la population autochtone totale comparativement à la population non-autochtone (28 % vs 16,5 % de moins de 14 ans; 18,2 % vs 12,9 % de 15 à 24 ans) (Statistique Canada 2013). Par conséquent, les données démographiques indiquent que le taux d'itinérance chez les jeunes autochtones pourrait augmenter de manière dramatique dans les prochaines années (Baskin 2007). Cette prédiction rejoint les conclusions d'au moins une équipe de recherche qui révèle que les jeunes d'ascendance autochtone sont surreprésentés dans la population jeune sans abri dans plusieurs villes canadiennes (Klodawsky et al. 2006).

Enfin, les Autochtones risquent plus de naître avec un diagnostic d'ensemble des troubles causés par l'alcoolisation fœtale (ETCAF). Le taux d'ETCAF dans les communautés autochtones peut atteindre 10 pour cent ou plus alors qu'il n'est que d'un pour cent dans la population générale (BC Partners for Mental Health and Addictions Information 2008). Les effets de l'ETCAF peuvent causer des lésions permanentes au cerveau, des troubles d'apprentissage et des troubles du comportement (Agence de la santé publique du Canada, 2005). Les jeunes et les adultes aux prises avec l'ETCAF sont plus à risque de succomber aux drogues et à l'alcool, peuvent avoir de la difficulté à conserver un emploi et peuvent avoir de fréquents démêlés avec la justice (Agence de la santé publique du Canada, 2005). Ces facteurs peuvent limiter les relations personnelles, le niveau d'éducation atteint, le revenu et peuvent aggraver la difficulté d'obtenir et de conserver un logement adéquat. D'ailleurs l'Agence de la santé publique du Canada (2005) reconnaît que les personnes avec l'ETCAF peuvent se retrouver sans abri à cause de ces facteurs.

Quand les jeunes Autochtones se retrouvent sans abri, il y a des chances que beaucoup d'entre eux aient connu une pauvreté extrême, du racisme, des conditions de vie inadéquates ou insalubres, des problèmes de dysfonction profonde et de santé mentale dans les familles et les communautés, un éloignement de la famille biologique et/ou un placement dans une agence de protection de l'enfance, de la violence, des abus sexuels ou de la négligence à divers degrés tôt dans leur vie. Il est aussi possible qu'ils aient vécu de multiples traumatismes de ce type (Christensen 2012, Haskell et Randall 2009, Trocmé et al. 2004). Ces facteurs les désavantagent sur le plan économique et social à mesure qu'ils approchent l'âge adulte. En dépit de ces défis extraordinaires, les jeunes Autochtones de diverses origines ont démontré des capacités de survie et de résilience. Les chercheurs ont mentionné les supports informels par les pairs et les réseaux d'échanges qui existent chez les jeunes de la rue (Baskin 2007, Miller et al. 2004). Une autre équipe de recherche a observé que les jeunes femmes autochtones (Premières nations, Métis et non inscrites) ont une compréhension profonde des injustices structurelles et

veulent en réduire les effets sur leurs enfants futurs en se reconnectant avec la culture autochtone et en la promouvant activement (Ruttan et al. 2008), ce qui pourrait être considéré comme un moyen de prévenir l'itinérance. Une étude antérieure de Baskin (2007) montre aussi que les jeunes Autochtones attribuent souvent leur itinérance à des causes structurelles.

Un article clé de Baskin (2007) étudie les déterminants structurels qui pourraient causer l'itinérance chez les jeunes Autochtones. Le chercheur a essayé d'obtenir le point de vue des jeunes Autochtones affectés par l'itinérance (c'est-à-dire des jeunes à risque de devenir sans abri). Il établit un lien solide entre une enfance dans la pauvreté et/ou un passage par le système de protection de l'enfance et l'itinérance chez les jeunes. La plupart de ces jeunes disent ne pas avoir eu de famille traditionnelle dans le sens habituel du mot, n'habitaient pas avec leurs parents biologiques et ont été affectés de manière négative par des interruptions dans leur enfance (enlèvement de la famille, placement par les agences de protection de l'enfance). Beaucoup ont été élevés par des parents toxicomanes et beaucoup ont été témoins ou ont eux-mêmes été victimes d'abus dans leur famille biologique, adoptives, d'accueil ou autres. L'auteur remet en question les notions courantes de l'itinérance chez les jeunes Autochtones en expliquant que ces derniers ont en général un logement mais n'ont pas de chez-soi. Baskin (2007:39) explique ce phénomène :

Grâce aux agences autochtones au service des jeunes, la plupart de ces jeunes sont logés et ont accès à quelques services de santé. Toutefois la plupart sont pauvres, n'ont pas terminé l'école secondaire, sont mobiles et dans le cas des jeunes femmes, élèvent souvent seules leurs enfants et craignent que les agences de protection de l'enfance qui les suivent ne les leur retirent. Ce souci semble venir de la croyance que les travailleurs sociaux ont tendance à « blâmer la victime » [quand les clients sont autochtones].

Baskin (2007) et d'autres (Menzies 2010, 2008; Brown et al. 2007) ont noté que les agences de protection de l'enfance ont toujours été un outil d'oppression de la culture autochtone au Canada et Baskin (2007) s'aventure même à dire que la surreprésentation des enfants autochtones dans le système de protection de l'enfance continue cette injustice d'origine coloniale. De nombreux enfants autochtones ont été privés de soins adéquats parce que les agences de protection de l'enfance bien intentionnées sont soumises à plus de lois fédérales et provinciales qui

restreignent l'autorité tribale des Autochtones à gérer leurs propres affaires (Bennett et al. 2005). Brown et al. (2007:56) ajoutent que les « générations d'enfants autochtones qui ont été soustraits à leur famille n'ont jamais connu de modèle qui les aurait aidés à former une identité saine en tant qu'Autochtone. »

*« Les générations d'enfants autochtones qui ont été soustraits à leur famille n'ont jamais connu de modèle qui les aurait aidés à former une identité saine en tant qu'Autochtone. »
(Brown et al., 2007 : 56)*

Malheureusement, les médias populaires ont tendance à représenter les jeunes sans abri comme des délinquants qui donnent dans le crime et la violence. L'itinérance est alors attribuée à des facteurs individuels (ou « micro ») comme des problèmes psychologiques ou des traits de personnalité. Cette attitude revient à blâmer la victime, car elle individualise les problèmes structureux et décrit ces jeunes comme ne méritant pas d'empathie ni de soutien pour améliorer leur vie. Les chercheurs reconnaissent que les facteurs structurels (ou « macro ») ont le plus gros impact sur la santé et le bien-être des jeunes à risque (Higgitt et al. 2003).

Certaines recherches indiquent que les jeunes sans abri victimes de violence et/ou d'abus sexuels sont plus à risque de participer à des activités criminelles (Miller et al. 2004), un fait qui pourrait se traduire par une surreprésentation autochtone dans le crime, étant donné le lourd passé de traumatisme, d'érosion culturelle, de souffrances quotidiennes dans la communauté résultant de l'impact de la colonisation. De plus, survivre les dangers de la vie dans la rue présente des défis énormes; les jeunes peuvent avoir des comportements violents pour survivre ou se protéger (Miller et al. 2004). Toutefois ces réalités doivent être remises dans un contexte socioéconomique pour s'efforcer de comprendre et améliorer la situation de ces jeunes nés avec un grave désavantage.

Les stratégies d'adaptation et de survie des jeunes Autochtones vivant dans la rue ont été largement étudiées dans la littérature (Ruttan et al. 2008, Brown et al. 2007, Miller et al. 2004). Les jeunes de la rue établissent entre eux des liens solides pour former une espèce de communauté face aux dangers et à l'instabilité de la vie dans la rue (Miller et al. 2004). Plusieurs articles examinent en détail les expériences vécues des jeunes Autochtones dans tout le Canada (Berman et al. 2009, Ruttan et al. 2008, Brown et al. 2007, Miller et al. 2004). Berman et al. (2009) rapporte qu'un nombre croissant de filles autochtones se sentent déracinées et déconnectées de leur maison et de leur communauté, un phénomène peut-être lié à la violence interpersonnelle et la violence systémique. Des filles autochtones de 14 à 19 ans interrogées dans le cadre d'une étude dans le sud-ouest de l'Ontario parlent de vie familiale

*Santé Canada (2011)
rapporte que plus de 27 %
des décès chez les jeunes
des Premières nations de 10
à 24 ans entre 2001 et 2002
étaient des suicides.*

instable, caractérisée par des déménagements fréquents, une violence régulière, la négligence, l'abus de substances et une pauvreté prolongée⁹. Tragiquement, les filles autochtones sont sept fois plus à risque de se suicider que les filles non-autochtones (Statistique Canada 2000) et il y a des preuves qui suggèrent que l'exposition à de tels traumatismes pendant les années de développement et de formation peuvent avoir des conséquences durables à l'âge adulte qui augmenteraient le risque de devenir sans abri. Santé Canada (2011) rapporte que plus de 27 % des décès chez les jeunes des Premières nations de 10 à 24 ans entre 2001 et 2002 étaient des suicides.

Une étude faite à Winnipeg a tenté d'identifier les problèmes de logement chez les jeunes Autochtones sans abri affectés par le système de protection de l'enfance (Brown et al. 2007). Contrairement à la représentation populaire des jeunes sans abri, ceux-ci exprimaient le désir d'être autonomes et de devenir membre à part entière de leur communauté. Ils ont aussi dit avoir des aspirations en matière d'éducation et de travail. Certains espéraient même un jour aider d'autres jeunes à atteindre leur objectifs. Toutefois, cet échantillon de jeunes Autochtones se trouvaient souvent dans les logements temporaires et disaient avoir un besoin urgent de logement « sûr, encourageant et de longue durée » ainsi que de bonnes relations stables avec la famille et les amis (Brown et al. 2007:56). Ces résultats sont semblables à ceux de populations comparables à Calgary et Lethbridge (Miller et al. 2004).

La réalité des dangers de la vie dans les quartiers pauvres et les relations dysfonctionnelles avec les propriétaires ne font que compliquer les problèmes de logement inadéquat. Dans l'étude de Brown et al. (2007) les jeunes Autochtones révèlent que leur sécurité personnelle est souvent menacée par la violence de la rue et par la présence des gangs. Certains disent que les propriétaires sont absents, impliqués dans des affaires louches ou que leurs bâtiments sont sales et insalubres. Les jeunes sont obligés de vivre dans des telles conditions à cause de contraintes financières, ne

9. Berman et al. (2009) ne précisent pas si la famille mentionnée est la famille biologique ou la famille d'accueil, ni la culture ou la communauté dont parlent les jeunes interrogés. L'article explique que « les histoires racontées par les filles des trois populations étudiées parlent toutes d'un sens profond de déconnexion de la famille, de la culture, de la communauté. Ces sentiments produisent une dissonance relativement à l'espace, au lieu et à l'identité. Les filles répètent qu'elles se sentent différentes, sans appartenance, en dehors et en marge. Elles ne peuvent pas toujours préciser de quoi elles se sentent exclues mais elles ont une forte perception d'une communauté plus grande à laquelle elles n'appartiennent pas » (Berman et al. 2009:423). De plus, Berman et al. (2009:424) écrivent que « les filles qui passent des jours, des semaines et des mois dans la rue commencent à forger un sens de famille et d'appartenance. » Cela peut expliquer la fluidité du mot « famille » dont la signification varie selon les personnes et n'implique plus nécessairement une connexion biologique. Les auteurs semblent comprendre le mot de la même manière que les jeunes interrogés.

trouvant pas de logements adéquats qu'ils pouvaient se permettre. Plusieurs jeunes expliquent comment ces situations leur font ressentir un manque de contrôle sur leur vie et leur donnent un sentiment de crainte et de solitude (Brown et al. 2007). Une autre étude sur les jeunes avec entrevues avec des jeunes Autochtones montre qu'un manque chronique de sommeil est l'une des causes principales de dépression et d'épuisement chez les jeunes sans abri. L'environnement chaotique et dangereux de la rue stresse les jeunes et les rend vulnérables (Miller et al. 2004). Les jeunes Autochtones de cette étude ont beaucoup de difficultés à produire les fonds nécessaires pour trouver un logement décent (premier mois et dépôt pour dommages). Par conséquent ils pensent souvent que leur itinérance est un problème d'argent.

Le sexe a un impact sur l'expérience d'itinérance des jeunes Autochtones. En effet, les filles Autochtones courent un plus grand risque d'être victimes de violence et d'exploitation sexuelle. La section Expériences sexospécifiques discute plus en détail de ce problème. Un rapport publié par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (2001) révèle que les jeunes gays et lesbiennes sont à risque de devenir sans abri à cause d'un rejet par la famille¹⁰. Ce groupe et les jeunes Autochtones ont le plus tendance à éviter les abris parce qu'ils craignent la discrimination (SCHL 2001). C'est pourquoi les jeunes Autochtones qui s'identifient comme lesbiennes, gays, bisexuels, transgenres, transsexuels et en questionnement (LGBTQT) ou « bispirituels »¹¹ peuvent connaître des expériences uniques et des souffrances sociales croisées s'ils se retrouvent en situation d'itinérance.

La santé des jeunes Autochtones de la rue a elle aussi été étudiée. Dans le cadre de leurs recherches sur les infections VIH chez les jeunes de Vancouver sans abri et vivant dans la rue, Marshall et al. (2008) ont trouvé que les jeunes Autochtones étaient surreprésentés parmi les victimes du VIH. Ces jeunes courent un risque deux fois et demi supérieur de contracter le VIH que les jeunes non-autochtones. Marshall et al. (2008) proposent que des activités sexuelles non protégées, le commerce du sexe et d'autres facteurs non précisés sont les principaux vecteurs de transmission et non les

10. Cette source ne précise pas s'il s'agit de familles biologiques, d'accueil ou des deux.

11. La « bispiritualité » est la croyance répandue dans de nombreuses cultures autochtones que certains individus ont à la fois un esprit masculin et un esprit féminin ce qui leur donne un rôle spirituel et social unique et respecté. Ce terme n'a pas forcément d'équivalent dans les cultures euro-occidentales. Par exemple une personne autochtone transgenre peut ne pas s'identifier comme bispirituelle, mais certaines personnes autochtones homosexuelles ou bisexuelles peuvent se définir comme bispirituelles (Taylor 2009).

injections de drogue¹². Comme de nombreuses autres équipes de recherche sur la santé et le bien-être des Autochtones, celle-ci réclame des approches basées sur des preuves et culturellement appropriées pour prévenir la propagation de cette épidémie chez les jeunes Autochtones et offrir un soutien à ceux qui sont affectés.

Certains universitaires ont choisi de se concentrer sur des améliorations au niveau macro et suggèrent que la prévention (solutions aux conditions sociales et économiques des populations autochtones), l'intervention précoce et l'élimination des écarts entre les institutions sociales sont les moyens les plus efficaces de protéger les jeunes de l'itinérance (Higgitt et al. 2003). Pour s'attaquer aux déterminants structurels qui poussent les jeunes Autochtones à l'itinérance, Baskin (2007) se base sur les perspectives de ces jeunes participants et propose un cadre culturellement approprié qui confronte les forces de la colonisation dans le passé et le présent. Une telle approche serait responsabilisante puisqu'elle intégrerait les cultures, les valeurs et l'histoire autochtones et que les services seraient fournis par des professionnels autochtones. Baskin (2007) fait aussi remarquer que la législation sur la protection de l'enfance (comme la Loi sur les services à l'enfance et à la famille en Ontario) ne fait pas de différence entre négligence et pauvreté. Cela pourrait mettre les enfants et jeunes Autochtones à risque d'entrer dans le système de protection de l'enfance et de finir sans abri alors que les causes structurelles de la pauvreté ne sont pas étudiées. Dans l'étude de Baskin (2007), les jeunes proposent plusieurs suggestions pour changer de manière positive les politiques de façon empêcher plus d'enfants autochtones de devenir des jeunes sans abri.

- Plus de décideurs politiques autochtones et des changements à la législation sur la protection de l'enfance (y compris une loi sur les services à l'enfance et à la famille autochtones élaborée par les Autochtones et reconnaissant l'impact de la colonisation).

12. Pour clarifier, Marshall et al. (2008:2) écrivent : « le fait que les jeunes Autochtones infectés par le VIH ont moins tendance à signaler l'utilisation de drogues injectables et la co-infection par le virus de l'hépatite C suggère que des activités sexuelles non protégées, le commerce du sexe et *d'autres facteurs antécédents* pourraient être responsables d'un bon nombre de ces infections » (soulignement ajouté). Ils admettent que d'autres raisons pourraient expliquer la proportion élevée de VIH chez les jeunes Autochtones, sans spéculer sur la nature de ces facteurs. Plus loin ils disent que « bien qu'ils reconnaissent que la vulnérabilité des jeunes Autochtones au VIH vient d'une interaction complexe entre des facteurs sociaux, structurels et historiques comme la pauvreté, l'oppression culturelle et les effets multigénérationnels du système des pensionnats indiens, *ils ne peuvent pas mesurer ni définir beaucoup de ces effets* » (Marshall et al. 2008:4, soulignement ajouté). Une fois encore, les auteurs admettent qu'ils comprennent mal les chemins de transmission dans tous les cas et le langage (« non mesuré ») ouvre la porte à des recherches plus approfondies.

- Empêcher la pénalisation des familles autochtones parce qu'elles sont pauvres en établissant une différence claire entre pauvreté et négligence.
- Des politiques reconnaissant les définitions autochtones de famille, de soins et d'éducation des enfants et de pratiques parentales dans le respect des valeurs autochtones de responsabilité collective des enfants et de partage des ressources.
- Faciliter le placement des enfants autochtones dans des familles d'accueil autochtones et l'adoption par des familles autochtones grâce à des financements du gouvernement et une législation appropriée. S'efforcer de laisser les enfants dans leur communauté (avec de la famille ou des membres de la communauté). Rendre les connexions culturelles obligatoires pour les enfants autochtones dans les familles non-autochtones.

Les programmes destinés à aider les jeunes à risque à trouver du travail ont profité aux participants autochtones en réduisant le risque qu'ils deviennent sans abri. Une étude de Matsuba et al. (2008) évalue un programme de formation destiné à des jeunes à risque de quartiers défavorisés de Colombie-Britannique qui insistait aussi sur la santé psychologique (faible estime de soi, solitude et isolation). Le bien-être psychologique est reconnu comme étant un prédicteur d'emploi. On attribue à ce programme une amélioration nette du bien-être psychologique des jeunes participants en majorité autochtones (69 %) (Matsuba et al. 2008). Ces chercheurs affirment que « tout programme de formation destiné aux jeunes à risque qui espère avoir un impact positif à long terme doit traiter des problèmes psycho-socio-affectifs sous-jacents auxquels ces jeunes doivent faire face » (Matsuba et al. 2008:23). De plus, de tels programmes seraient particulièrement pertinents pour les jeunes Autochtones à risque en les aidant à traiter de certains des effets persistants de traumatisme intergénérationnel comme l'abus de substances, la colère et la dépression, des facteurs qui les empêchent souvent de trouver et de garder un emploi. Ces observations sont semblables à celles d'autres chercheurs (Chandler et Lalonde 2008, Ruttan et al. 2008) qui soulignent l'importance des connexions culturelles et d'un état psychosocial sain.

À la suite d'entrevues avec un groupe de jeunes sans abri et à risque (y compris des jeunes d'ascendance autochtone), Miller et al. (2004) proposent quatre recommandations pour améliorer les services destinés aux jeunes :

- S'appuyer sur l'optimisme et la détermination des jeunes en développant des réseaux de pairs.
- Mobiliser et encourager l'intérêt dans l'éducation et l'emploi avec des contacts avec les employeurs.
- Appuyer les liens avec la famille y compris la famille étendue ou avec les familles choisies le cas échéant.
- Utiliser les logements actuels ou créer des logements organisés pour faciliter l'éducation et l'emploi.

Il est évident que des fonds suffisants doivent être prévus pour élaborer et maintenir de telles initiatives (Miller et al. 2004). Certains organismes fournisseurs de services estiment que c'est la responsabilité du gouvernement fédéral étant donné la nature historique et contemporaine des injustices autochtones (Miller et al. 2004).

Les défis que doivent relever ces jeunes, l'absence de logement adéquat, d'emploi, d'éducation et de possibilités d'emploi compromettent gravement leurs chances de trouver la stabilité et l'indépendance qu'ils désirent si fortement (Brown et al. 2007, Miller et al. 2004). De plus, les chercheurs estiment que pénaliser ces jeunes pour leur participation à la vie dans la rue ne résoudra pas le problème de l'itinérance surtout chez ceux qui sont passés par le système de protection de l'enfance et ont peut-être appris à se servir de ressources sociales et économiques « non traditionnelles » pour subvenir à leurs besoins de base (Brown et al. 2007). Tragiquement, les jeunes sans abri victimes de violence physique ou sexuelle risquent plus de participer à des activités illégales et d'avoir un comportement violent et par conséquent d'avoir des démêlés avec la justice (Baron et Hartnagel 1998). Brown et al. (2007) soulignent qu'un moyen de progresser serait de financer et développer des logements de deuxième phase (sécuritaires, à court terme, avec un soutien) en se basant sur les priorités identifiées par les communautés locales. De telles initiatives réduiraient le risque que les jeunes qui sortent du système de protection de l'enfance, surtout à partir de 18 ans, se retrouvent sans abri.

Baskin (2011) décrit comment les Aboriginal Legal Services of Toronto ou ALST ont eu un grand succès dans leurs efforts pour aider les jeunes Autochtones sans abri et délinquants à changer leur vie. Ces services servent d'option culturellement pertinente autre que la prison et s'engagent à offrir une guérison communautaire et à encourager la fierté culturelle. En plus d'offrir des services juridiques et de donner aux contrevenants la chance de payer réparations aux victimes de leurs crimes, ces services offrent une assistance au logement et à

l'éducation, un programme de réduction des méfaits de la toxicomanie, du counseling et des connexions avec des modèles de référence autochtones. Par le biais de ces activités, les Aboriginal Legal Services font beaucoup plus que traiter de l'itinérance et du crime chez les Autochtones. Ils utilisent une approche holistique pour aider le contrevenant et pour trouver la raison profonde qui l'a poussé au crime, avec comme objectif final la réintégration dans la communauté. Cette approche permet aux jeunes Autochtones qui ont commis des crimes d'éviter d'avoir un casier judiciaire qui pourrait nuire à leur futur et à leurs possibilités économiques et leur permet de renouer avec les membres de la communauté et leurs valeurs autochtones. Cela semble réduire nettement le risque de récidive et constitue une approche précieuse au renforcement de la communauté et à l'autonomie autochtone. Cette forme de « justice qui guérit » (Baskin 2011) profite aussi bien aux jeunes qu'à la communauté et devrait servir de modèle à d'autres programmes pour les jeunes ou pour la justice autochtone.

En résumé, la littérature est claire dans son insistance d'inclure dans les agendas politiques et les budgets communautaires une demande pour plus de logements basés dans la communauté et soutenus par la communauté. D'autres chercheurs qui étudient l'itinérance chez les jeunes autochtones soulignent l'importance des facteurs propres aux jeunes dans les politiques officielles et les budgets. Par exemple, Klodawsky et al. (2006:420) affirment qu'il y a une lacune dans le financement des organismes communautaires qui travaillent avec les jeunes sans abri et suggèrent de s'éloigner de la programmation pour jeunes marginalisés conçue pour répondre à une définition trop étroite des problèmes d'employabilité. Klodawsky et al. (2006) réclament aussi des agences multiservices mieux intégrées pour répondre aux besoins professionnels et affectifs des jeunes sous un seul toit. De tels services devraient aussi être bien situés, un problème particulier pour les jeunes autochtones qui ont des liens interpersonnels avec les réserves ou des communautés éloignées. D'autres recommandent une augmentation des alternatives scolaires, un soutien financier à l'éducation et à la formation professionnelle et une plus grande importance accordée au counseling en famille dans les écoles et par des agences de service social (Miller et al. 2004). Les organismes les plus prometteurs semblent être ceux qui utilisent une approche holistique à l'amélioration de la vie en encourageant l'autosuffisance, en aidant à atteindre l'indépendance professionnelle et en répondant aux besoins affectifs et spirituels.

Expériences sexospécifiques

Le sexe et l'orientation sexuelle d'une personne sont des facteurs clés qui influencent l'expérience et la perspective du monde. Le sexe et l'orientation sexuelle peuvent aussi croiser l'ethnicité et produire une multitude d'expériences vécues. Dans certains cas, ces attributs personnels sont associés à l'injustice sociale, au désavantage économique et à une marginalisation sociale. Et cela se produit souvent sur plusieurs dimensions ce qui amplifie encore le désavantage social. De plus, le sexe et l'ethnicité semblent être des déterminants importants de la santé et du bien-être (Agence de la santé publique du Canada 2012, Whitzman 2006, Adelson 2005, Bourassa et al. 2004). La majorité de la littérature sur l'itinérance autochtone parle des femmes. La raison en est peut-être que les femmes sont de loin les plus touchées par le stigmatisme dans les discussions générales sur les causes de la pauvreté et de l'itinérance (Whitzman 2006, Culhane 2003, Canadiana n.d.). La souffrance des femmes est souvent attribuée à leurs « mauvais choix » ce qui, comme le souligne Hays (2003), est devenu un thème commun dans les politiques et dans les perceptions individuelles. C'est pourquoi certains chercheurs demandent un examen des circonstances uniques par lesquelles les femmes deviennent sans abri et leur expérience de l'itinérance, un phénomène appelé « l'itinérance sexospécifique » (Klodawsky 2006, Watson 1988). Peu de publications se concentrent exclusivement sur les hommes et l'itinérance, mais celles qui le font insistent sur les problèmes de traumatisme (Menziés 2009) et de logement associés aux démêlés avec la justice (Christensen 2012, Brown et al. 2008).

Les femmes autochtones de tous les âges connaissent de loin le plus de problèmes de logement. Les recherches indiquent que les filles et jeunes femmes autochtones sont surreprésentées dans la population itinérante dans les villes canadiennes (Ruttan et al. 2008, Baskin 2007, Novac et al. 2002) et que les femmes autochtones sont plus susceptibles de « dormir à la dure » (dans la rue) au centre des grandes villes que les femmes d'autres groupes ethniques (Whitzman 2006). Bien que les jeunes femmes autochtones vivent l'itinérance d'une manière semblable aux autres sans-abri, leurs antécédents, leur descente dans l'itinérance et les raisons pour lesquelles elles restent sans abri sont souvent largement dues aux injustices constantes et profondément structurelles qui affectent de manière disproportionnée les Peuples Autochtones au Canada (Ruttan et al. 2008, Baskin 2007).

Les études continuent à révéler que les femmes autochtones souffrent plus que les autres de pauvreté et de ses effets négatifs sociaux et sur la santé.

Une relation unique historique et actuelle avec l'état canadien influence le statut social des femmes autochtones, leur traitement, leur santé, leur bien-être et leur accès aux services essentiels. Les études continuent à révéler que les femmes autochtones souffrent plus que les autres de pauvreté et de ses effets négatifs sociaux et sur la santé (Adelson 2005). D'ailleurs, une équipe de recherche déclare que le legs de subordination des Autochtones hérité de la colonisation se traduit par une multiplication des problèmes pour les femmes autochtones qui doivent faire face à une discrimination individuelle et institutionnelle et aux inégalités basées sur la race, le sexe et la classe sociale (Browne et Fiske 2001:27, soulignement ajouté), un point de vue que beaucoup de chercheurs partagent (Haskell et Randall 2009, Farley et al. 2005). Tragiquement, les femmes autochtones doivent aussi faire face aux vulnérabilités spécifiques et persistantes d'exploitation sexuelle, de violence, de meurtre médiatisées et normalisées dans les grands médias (Association des femmes autochtones du Canada 2011, Culhane 2003). Cet état de fait est associé à l'itinérance de manière complexe et fera l'objet de discussions plus loin. L'âge et l'orientation sexuelle sont aussi des déterminants d'inégalité qui se superposent au sexe et à la sexualité. Les jeunes femmes autochtones et les jeunes autochtones s'identifiant comme faisant partie de la communauté LGBTTTQ sont surreprésentés parmi les jeunes sans abri au Canada (Higgitt et al. 2003, Novac et al. 2002, SCHL 2001).

L'Association des femmes autochtones du Canada (2004) souligne le fait que les femmes autochtones vivant dans les réserves sont victimes d'un désavantage important dans le contexte du droit matrimonial car le gouvernement du Canada ne donne aucun recours aux conjoints vivant dans les réserves pour obtenir la possession exclusive provisoire de la maison familiale (une ordonnance de la cour autorisant un conjoint à rester dans la maison familiale avec le juge décidant qu'un conjoint doit déménager). L'équivalent est

offert à tous les couples vivant hors réserve. Une femme a besoin de ce type d'intervention juridique pour prendre possession de la maison familiale au cas où elle doit se protéger et protéger ses enfants de la violence familiale. Même quand les femmes dans les réserves obtiennent une ordonnance restrictive contre leur conjoint dans le cadre du code pénal, elles ne peuvent obtenir la possession exclusive à moins qu'elles ne soient la seule personne nommée dans le Certificat de possession (AFAC 2004). Malheureusement, peu de communautés des Premières nations ont des politiques qui tiennent compte de ce que l'AFAC (2004:10) appelle « le racisme sexospécifique » pour aider les femmes à trouver un logement adéquat, abordable et sûr pour elles-mêmes et leurs enfants.

Bien que les femmes des Premières nations soient diverses sur le plan de leur nation d'origine, de leur culture, de leur sexualité, de leur classe socioéconomique et de leurs expériences de vie, elles partagent un vécu collectif de discrimination qui a son origine dans la Loi sur les Indiens de 1876 et qui se poursuit à ce jour sous formes d'inégalités et de politiques gouvernementales néocoloniales (Peters 2006). Des processus gouvernementaux racistes et à tendance coloniale datant de la Loi sur les Indiens ont aidé à perturber les rôles des sexes et la notion de famille. Culhane (2003) explique que les femmes autochtones furent délogées de leur position de respect quand les valeurs et structures patriarcales européennes furent imposées aux sociétés autochtones. La Loi sur les Indiens s'efforça d'imposer aux Peuples autochtones un système social et politique dominé par les hommes. Elle priva les femmes autochtones du droit de propriété et en fit des citoyennes de deuxième classe. Contrairement aux hommes, les femmes pouvaient perdre leur statut d'Indien selon qui elles épousaient. La Loi sur les Indiens refusait le statut légal et ses droits aux femmes autochtones qui se mariaient avec un homme non-autochtone, ou autochtone non inscrit ou Métis et leur interdisait de vivre dans une réserve (Culhane 2003). Dans le cadre de cette loi, ces femmes se voyaient refuser les droits issus de traités et ne pouvaient transmettre leur statut à leurs enfants (Bourassa et al. 2004). L'Acte pourvoyant à l'émancipation graduelle des sauvages de 1869 qui précède la Loi sur les Indiens, interdisait aux femmes autochtones d'avoir un rôle de chef politique ou de participer à la politique de la bande; leur droit de vote dans les élections de bande ne fut restauré qu'en 1951 (Peters 1998, Erasmus et Dussault 1996).

La Loi sur les Indiens fut amendée en 1985 par le passage du projet de loi C-31 qui permit la réinscription de *certaines* femmes et leurs enfants qui avaient perdu leur statut à cause de la loi. Toutefois, Bourassa et al. (2004:26) remarquent que « malgré cet amendement, les répercussions de la Loi sur les

Des processus gouvernementaux racistes et à tendance coloniale datant de la Loi sur les Indiens ont aidé à perturber les rôles des sexes et la notion de famille.

Tous ces processus « légaux » imposèrent aux Autochtones un système politique dominé par les hommes totalement incompatible avec leurs notions de pouvoir, de hiérarchie et de respect

Indiens sur les femmes autochtones au Canada sont évidentes ». En effet, plus de 25 000 femmes autochtones ont perdu leur statut entre 1867 et 1985 et ont été obligées de quitter leur communauté. Bourassa et al. (2004) soulignent que cela s'est traduit par des dommages irréversibles à mesure que ces femmes et leurs enfants se sont trouvés de plus en plus aliénés de leur culture et de leur communauté. Tous ces processus « légaux » imposèrent aux Autochtones un système politique dominé par les hommes totalement incompatible avec leurs notions de pouvoir, de hiérarchie et de respect. Avant cela, les femmes autochtones étaient tenues en très haute estime dans leurs communautés parce qu'elles donnaient la vie et étaient les gardiennes des traditions, pratiques et coutumes culturelles (Baskin 2011, NWAC 2011). Au sein de leurs communautés, les femmes autochtones étaient considérées comme des êtres sacrés car elles étaient capables de donner la vie et donc de forger de nouveaux liens avec le Créateur. De plus, les femmes jouissaient d'un statut politique et économique important dans leurs communautés et elles étaient souvent responsables du territoire sur lequel elles vivaient¹³ (Kurtz et al. 2008). La famille autochtone était basée sur un équilibre entre les sexes et fonctionnait selon des structures coopératives (Boyer 2006). Tout cela changea pendant la colonisation. En plus des effets nocifs des politiques officielles, les colons détruisirent le statut des femmes autochtones en les qualifiant de « ivrognes », « sales », « faciles » et « paresseuses » (Kurtz et al. 2008). L'appellation péjorative « squaw » a été et continue d'être utilisée de manière péjorative pour désigner les femmes autochtones (Baskin 2007). Les auteurs et les activistes disent que les restes de cette attitude dégradante continuent à nourrir l'oppression et les souffrances des femmes autochtones (Kurtz et al. 2008, Boyer 2006, Culhane 2003). La colonisation a muselé les femmes autochtones et créé des stéréotypes dégradants qui continuent à influencer le traitement et la perception de ces femmes. La section sur le Rôle du traumatisme historique discute plus en détail de la colonisation et des traumatismes.

Peu d'articles font la relation entre l'histoire, la représentation et l'itinérance chez les femmes autochtones. Toutefois, la recherche de Ruttan et al. (2008) établit cette relation dans le cadre d'entrevues avec des jeunes femmes autochtones sans abri (Première Nation, Métis et non inscrites) à Edmonton. Ce travail met en lumière le parcours et les expériences de vie de l'itinérance. Ces jeunes femmes expliquent comment les traumatismes

13. Les Aînés Autochtones enseignent que, avant les premiers contacts avec les Européens, la notion de propriété foncière telle que nous la concevons aujourd'hui n'existait pas, alors que des chercheurs comme Kurtz et al. (2008) parlent de femmes autochtones possédant des terres. D'autres chercheurs comme Haig-Brown (2009:4) sont d'avis que « pour beaucoup de peuples indigènes, la conception de propriété foncière est étrangère à leur ontologie : la terre n'appartient à personne. Elle est plutôt une entité spirituelle et matérielle à préserver et soigner comme de la famille pour les générations à venir. »

intergénérationnels ont perturbé leur vie, celle des êtres chers et celle de la communauté. Plus particulièrement l'assimilation forcée et le retrait des enfants autochtones de leur famille biologique, les témoignages « toxiques » (qui dénigrent l'identité) émanant des expériences des pensionnats, les interventions injustes des agences de protection de l'enfance et les inégalités structurelles actuelles vis à vis des Peuples autochtones, tous ces facteurs sont à l'origine de l'état d'itinérance de ces femmes (Ruttan et al. 2008). Les processus subtils de la vie quotidienne aident à les marginaliser encore plus. Les femmes interrogées rapportent être traitées de manière raciste ou sexuelle par une variété de personnes : depuis des connaissances personnelles jusqu'aux représentants de services gouvernementaux (y compris des officiers de police) et elles perçoivent ces attitudes comme une prolongation des stéréotypes historiques (Ruttan et al. 2008). Malheureusement, l'étude montre que ces jeunes femmes internalisent souvent ces « discours toxiques d'identité » et ne possèdent souvent pas de « discours positifs d'opposition », démontrant ainsi l'internalisation de la discrimination et du stigmate (Ruttan et al. 2008:47). D'autres chercheurs ont reconnu le mal que le racisme combiné au sexisme peut infliger à l'identité que les femmes autochtones s'attribuent (Adelson 2005, LaRocque 1994). Certains ont exploré dans quelle mesure ces forces limitent l'accès des femmes autochtones aux services et aux logements abordables (Fiske et al. 2010, Browne 2007, Fiske et Browne 2008, Fiske et Browne 2006, Peters 2006, Browne et Fiske 2001).

Dans ce contexte, il devrait être facile de comprendre comment le traumatisme issu de la colonisation, du dénuement économique, du racisme, de la déconnexion culturelle, de la fragmentation de la famille, de l'autostigmatisation, de l'érosion de l'estime de soi, de la dépression et du désespoir poussent les femmes autochtones à l'itinérance. De plus, il ne faut pas ignorer les parallèles entre le passé et le présent : la diffamation et la dévalorisation délibérée actuelle des femmes autochtones par les hommes en position d'autorité rappelle de manière effrayante l'attitude de nombreux agents fédéraux des indiens du début du vingtième siècle qui ouvertement (et faussement) blâmaient l'épidémie de maladies comme la tuberculose sur la « paresse » des femmes autochtones dans leur travail de maîtresse de maison (Ruttan et al. 2008). Étant donné le passé et le présent, on peut dire que les souffrances sociales qui comprennent l'itinérance sont un phénomène de race et de sexe.

Une étude de Ruttan et al. (2008) trouve que les difficultés qu'ont les jeunes femmes autochtones à garder un logement viennent des effets intergénérationnels des traumatismes, en particulier au sein de leurs familles et de leurs communautés (Ruttan et al. 2008). Elles sont souvent victimes de

Il devrait être facile de comprendre comment le traumatisme issu de la colonisation, du dénuement économique, du racisme, de la déconnexion culturelle, de la fragmentation de la famille, de l'autostigmatisation, de l'érosion de l'estime de soi, de la dépression et du désespoir poussent les femmes autochtones à l'itinérance.

ces processus car les femmes de toutes les générations ont été profondément affectées par l'enlèvement des enfants autochtones de leur famille destiné à favoriser l'assimilation. Ces enfants étaient placés soit dans les pensionnats, soit intégrés dans le système de protection de l'enfance. Beaucoup de ces femmes ont des difficultés de bien-être physique, social, affectif et spirituel. Les témoignages toxiques émanant des expériences des pensionnats aborigènes, des services de protection de l'enfance trop zélés et des inégalités historiques et systémiques ont tous un rôle à jouer dans l'itinérance des participantes (Ruttan et al. 2008). De plus, ces jeunes femmes ont été dépourvues des conseils et du soutien traditionnels de leurs mères, grand-mères et tantes dont les femmes autochtones ont toujours bénéficié, car ces générations précédentes souffraient elles-mêmes de problèmes d'abus de substances, de pauvreté extrême et de violence interpersonnelles (Ruttan et al. 2008). Cette étude montre que les mères auxquelles on enlève leurs enfants réagissent au traumatisme en sombrant dans la toxicomanie et autres pratiques destructrices qui réduisent encore plus leurs chances d'être réunies avec leurs enfants ou d'obtenir un logement stable (Ruttan et al. 2008).

Baskin et al. (2012) discutent plus amplement des femmes autochtones enceintes et mères avec des problèmes d'abus de substance et de prise en charge par le système de protection de l'enfance. Ce projet de recherche examine comment améliorer les relations entre ces femmes qui ont souvent connu l'itinérance et celles à qui sont confiés certains aspect de leur soutien (conseillers de traitement de toxicomanie et travailleurs des services de protection de l'enfance). Parmi les recommandations proposées par Baskin et al. (2012:iv) on peut citer :

- Comprendre et mettre en place les visions du monde autochtone en particulier en ce qui concerne l'importance de la famille et de la communauté dans l'éducation des enfants.
- Respecter la complexité du cheminement de la guérison et le contexte dans lequel les femmes commencent leurs cheminements respectifs et progressent. Cela peut comprendre de nombreux hauts et bas car la démarche de guérison de traumatismes et d'abus de substances n'est pas nécessairement linéaire.
- Donner le temps et la place aux mères d'apprendre à élever leurs enfants de manière saine en accord avec les visions du monde et les valeurs autochtones, ce qui réduira le risque que leurs enfants leur soient enlevés.
- Explorer les défis que ces femmes affrontent tels la santé

mentale et la toxicomanie, les obstacles qui les empêchent d'être bien et les moyens leur permettant d'élever leurs enfants en fonction de leur propre situation.

- Éduquer et mettre en place des moyens non opprimants, antiracistes et anticoloniaux d'aider les familles.
- Impliquer les mères autochtones dans le développement et l'évaluation des programmes et services des systèmes de protection de l'enfance et de traitement de la toxicomanie.

Plusieurs participantes sont frustrées par les déficiences du service public. Elles expliquent que les agences sociales et de logement du gouvernement ne les aident à sortir de la rue que quand elles sont enceintes même si elles ont demandé en vain de l'aide auparavant (Ruttan et al. 2008). Ces femmes tombent généralement enceinte quand elles vivent dans la rue et en sortent quand elles sont encore enceintes ou jeunes mères. Puisqu'elles doivent aussi faire face au sevrage de drogue, élever un enfant et faire des nouveaux choix, la naissance d'un enfant peut être une période très difficile dans la vie des femmes et de leurs enfants. Des programmes destinés aux Autochtones sur le rôle des parents, l'éducation, le soutien et la dynamique de vie offerts par des agences de service communautaires (qui enseignent la maîtrise de la colère, les relations, les finances et les valeurs autochtones tout en offrant une garde d'enfant) sont d'un grand secours pour ces femmes (Ruttan et al. 2008) car ils les aident à renouer avec leur culture tout en développant une identité de soi positive, à adopter un mode de vie plus sain et à sortir de l'itinérance (Ruttan et al. 2008). Quelques participantes pensent que sortir de la rue les a aidé à renouer avec leur culture *et* leur spiritualité (prière, enseignements, connexion avec Dieu *et/ou* le Créateur).

La santé, le bien-être, la qualité de vie et les possibilités des enfants autochtones sont largement déterminés par leurs parents et plus particulièrement par les mères qui ont souvent toute la responsabilité d'élever les enfants. Plusieurs chercheurs en ont conclu que les femmes autochtones et leurs enfants sont parmi les populations les plus vulnérables au Canada et souffrent de manière disproportionnée des effets de la pauvreté, du racisme, du stigmatisme et de la violence à l'égard des femmes (Adelson 2005, Culhane 2003, Wright 1999). Certaines femmes autochtones déclarent être à risque de ces attaques de leur bien-être dans la culture dominante euro-occidentale (blanche) *et* dans la communauté autochtone (Wright 1999). Cette dernière affirmation peut venir des stigmates internalisés qui existent depuis l'ère coloniale et ont été adoptés par l'essentiel de la société y compris par les peuples autochtones eux-

La santé, le bien-être, la qualité de vie et les opportunités des enfants autochtones sont largement déterminés par leurs parents et plus particulièrement par les mères qui ont souvent toute la responsabilité d'élever les enfants.

mêmes. Dans le même ordre d'idée, Syme et al. (2011:4) rapportent que « les femmes qui ont survécu à la violence, au traumatisme et aux abus souffrent souvent en même temps de toxicomanie et de problèmes de santé mentale de manière complexe indirecte et qui se renforcent mutuellement ». Une étude estime que 70 % des travailleuses du sexe dans la rue dans les lieux les moins désirables (les plus dangereux et les moins payants) du quartier appauvri de Downtown Eastside de Vancouver sont des jeunes femmes autochtones (de moins de 26 ans) et que la plupart d'entre elles sont mères (Currie et al. 1995), un phénomène que Culhane (2003) appelle une « hiérarchie racialisée »¹⁴. Ce n'est qu'un exemple de l'inégalité et de la violence que les femmes autochtones doivent affronter. Browne et al. (2000:16) soulignent que « les jugements discriminatoires à l'encontre des femmes autochtones en tant que mères sont parmi les conséquences les plus troublantes du legs colonial dans les secteurs de la santé et des services sociaux. »

Des statistiques récentes indiquent aussi que les familles autochtones sont deux à trois fois plus susceptibles de vivre dans des logements publics ou des habitations surpeuplées ou insalubres que les familles non-autochtones.

Toutes ces réalités ont inévitablement un effet sur la façon dont les mères élèvent leurs enfants et pourvoient à leurs besoins essentiels comme un logement adéquat. Les données sur les enfants autochtones placés dans des familles d'accueil par les agences de protection de l'enfance (voir la discussion dans la section *Les jeunes*) sont alarmantes et en accord avec ce que l'on sait de la vie de nombreuses femmes autochtones. Pour mettre cette crise en contexte, il y a maintenant trois fois plus d'enfants autochtones confiés aux soins de l'État qu'à la période de pointe des pensionnats (Blackstock 2003). Cette surreprésentation des jeunes autochtones dans le système de la protection de l'enfance s'explique essentiellement par la négligence (incapacité de pourvoir aux besoins physiques de base comme le logement, la nourriture et les vêtements, et /ou incapacité de les protéger de la violence, de la négligence affective et de la négligence éducative) (Child Welfare Services in Canada: Aboriginal & Mainstream 2010). Toutefois ces « négligences » sont parfois le résultat de facteurs structurels et non de manquements du parent. Les chercheurs qui étudient la négligence chez les enfants autochtones remarquent que les familles sont profondément affectées par la pauvreté, les logements inadéquats et

Pour mettre cette crise en contexte, il y a maintenant trois fois plus d'enfants autochtones confiés aux soins de l'État qu'à la période de pointe des pensionnats.

14. Ce terme exprime la réalité qui veut que le commerce du sexe à Vancouver soit soumis à une hiérarchie raciale et ethnique qui place les femmes autochtones à l'échelon le plus bas. Culhane (2003:598) déclare que les femmes non-autochtones qui travaillent dans la rue ont accès à des lieux quelque peu plus sûrs et plus payants et que les hommes qui cherchent des femmes dans les bas quartiers de Vancouver et ailleurs achètent l'autorisation de faire violence, de dégrader et d'humilier des femmes considérées comme étant quantité négligeable par les clients et l'ensemble de la société.

l'abus de substances, des facteurs sur lesquels les parents n'ont aucun contrôle (Trocmé et al. 2005, Trocmé et al. 2006). L'abus de substance est une raison principale de la prise en charge d'enfants et de l'itinérance. Cette conclusion est en accord avec la vaste littérature sur le traumatisme intergénérationnel et les mécanismes d'adaptation abordés dans les sections *Rôle du traumatisme historique et Santé, bien-être et soins de santé*. Des statistiques récentes indiquent aussi que les familles autochtones sont deux à trois fois plus susceptibles de vivre dans des logements publics, des habitations surpeuplées ou insalubres que les familles non-autochtones (Centre de collaboration nationale de la santé autochtone - 2010), ce qui peut mieux expliquer le problème de « négligence » et pourquoi un nombre disproportionné d'enfants autochtones sont enlevés à leurs familles biologiques.

La protection des enfants autochtones est un sujet particulièrement délicat car des lois sur la protection de l'enfance avec des objectifs d'assimilation ont été adoptées il y a longtemps par les gouvernements provinciaux (Blackstock et al. 2004, Kirmayer et al. 2003). Certains chercheurs affirment que la protection de l'enfance n'est qu'un autre outil utilisé par le gouvernement pour contrôler les peuples autochtones et que ce système ne parvient pas à traiter la racine structurelle de la « négligence des enfants » (Blackstock et al. 2004, Trocmé et al. 2004, Kirmayer et al. 2003). Cette opinion est partagée par de nombreux Autochtones et activistes. Blackstock et al. (2004:2) affirment que la mauvaise interprétation des conditions vécues par les familles autochtones ainsi que l'application erronée des valeurs euro-occidentales, la pédagogie et les pratiques du travail social ont eu pour conséquence la prise en charge inappropriée de nombreux enfants autochtones et leur placement dans des familles majoritairement non-autochtones.

Les réalités socioéconomiques et politiques actuelles continuent à avoir un impact sur le logement et la qualité de vie des femmes autochtones. Plusieurs articles académiques reconnaissent que les femmes autochtones connaissent un taux de pauvreté supérieur aux autres femmes canadiennes (McCall et al. 2009, Adelson 2005, Bourassa et al. 2004). À la suite d'entrevues avec des femmes autochtones de Vancouver, Culhane (2003) révèle que la pénurie d'emplois et des taux d'aide sociale bien au-dessous du seuil de subsistance poussent ces jeunes femmes au commerce du sexe. Elles font le lien entre cet état de fait et l'environnement politique de la Colombie-Britannique:

Les conditions matérielles des femmes autochtones dans le quartier de Downtown Eastside de Vancouver ont considérablement empiré [depuis 2001-2002]. La

Colombie-Britannique a élu un parti d'extrême droite, appelé ironiquement parti Libéral, pour former le gouvernement provincial. Des politiques de réforme d'aide sociale empruntées aux États-Unis ont réduit les prestations et les services aux mères seules, aux jeunes sans emploi et aux personnes handicapées (Culhane 2003:603).

Le parti libéral de la Colombie-Britannique qui n'a pas de plan bien défini pour réduire la pauvreté, continue à rester au pouvoir.¹⁵

D'autres chercheurs attirent l'attention sur le fait que les femmes autochtones souffrent d'un gros désavantage sur le marché du travail parce qu'elles sont plus susceptibles de ne pas avoir de diplôme universitaire que les femmes non-autochtones (Peters 2006). Elles sont aussi plus susceptibles d'avoir des revenus faibles et d'être sans emploi, d'avoir des emplois subalternes et de ne pas avoir de poste de cadre (Peters 2006). Tous ces facteurs réduisent leurs chances de mobilité ascendante et peuvent augmenter leur risque de devenir sans abri. Certains pensent que ces réalités sont en train de changer car la proportion de membres des Premières nations à des postes de cadre a augmenté au cours des dix dernières années et parce qu'il y a beaucoup d'exemples de femmes des Premières nations en milieu urbain qui ont des emplois bien payés (Wotherspoon 2003).

Les universitaires reconnaissent que l'itinérance est un facteur de risque important dans l'exploitation sexuelle des femmes autochtones au Canada.

Les universitaires reconnaissent que l'itinérance est un facteur de risque important dans l'exploitation sexuelle des femmes autochtones au Canada (Sikka 2009, Sethi 2007, Farley et Lynne 2005, Gorkoff et Runner 2003). Comme de nombreuses filles autochtones vivent dans des conditions de pauvreté, d'isolation et d'abus extrêmes et qu'elles n'ont pas forcément accès à des logements sûrs et abordables, elles peuvent se retrouver dans des situations d'exploitation pour subsister (besoins en logement, nourriture, vêtements). D'ailleurs Sethi (2007:61) identifie des facteurs structurels comme la pauvreté, le racisme et les injustices historiques (qui mènent à la violence, l'abus de substances et l'isolation dans les communautés autochtones) comme étant les causes principales « qui affectent la sécurité et le bien-être des filles autochtones et les mettent à risque d'être victimes de trafic sexuel ». En bref, vivre sans abri ou être à risque constant de devenir sans abri met les femmes autochtones à plus grand risque d'exploitation sexuelle. Tragiquement, les filles autochtones sont le groupe qui connaît le taux de suicide le plus élevé (comme on l'a vu dans la section *Les jeunes*), ce qui suggérerait que le sexe est un facteur important dont il faut tenir compte quand on essaie de comprendre les expériences vécues de pauvreté extrême et d'exclusion sociale.

15. Détails dans <http://bcpovertyreduction.ca>.

Une étude sur les jeunes sans abri de Montréal révèle que les jeunes autochtones et les jeunes filles ont été victimes de plus de violence que les hommes et les groupes non-autochtones (Klodawsky et al. 2006), ce qui laisse à penser que la violence est un phénomène racialisé et sexospécifique. La recherche de Farley et al. (2005) basée sur des entrevues avec 100 femmes faisant le commerce du sexe à Vancouver (dont 52 se disant d'ascendance autochtone), établit un lien évident entre l'itinérance et le commerce du sexe. Ils ont trouvé que la plupart de ces femmes ont été victimes de violence toute leur vie et souffrent fréquemment de troubles de stress post-traumatique. Un énorme pourcentage des femmes interrogées, soit 86 %, ont dit être sans abri ou l'avoir été et citent le logement comme besoin prioritaire (Farley et al. 2005). Les chercheurs en concluent que « la surreprésentation des femmes des Premières nations dans la prostitution ... reflète non seulement leur pauvreté, mais aussi leur statut marginalisé et dévalorisé en temps que Canadiennes » (Farley et al. 2005:256).

Il y a aussi une dimension historique à la surreprésentation des femmes autochtones dans le commerce du sexe, car elles ont été objectivées et dévalorisées tout au long de l'histoire du Canada. Les colons blancs ont revendiqué la propriété des femmes autochtones pendant la colonisation puisque toutes les femmes étaient considérées comme étant la propriété légale des hommes (Sikka 2009). Pendant cette période, les femmes autochtones étaient représentées comme sexuellement disponibles, moralement inférieures et sous-humaines par les colons (Sikka 2009). LaRocque (1994:73-74) explique comment ces idées se sont répandues :

Les mythes de la culture blanche nord-américaine exprimés dans la littérature et la culture populaire ont perpétué ces stéréotypes racistes et sexistes relatifs aux femmes autochtones. On peut observer un lien direct entre les stéréotypes racistes/sexistes et la violence dans la représentation déshumanisante des femmes autochtones en « squaws », ce qui rend toutes les femmes autochtones vulnérables à la violence physique, verbale et sexuelle.

Razack (2000) renchérit en expliquant que la société assimile la notion de « femme autochtone » à celle de « prostituée » à la suite d'une analyse des articles parus dans les médias des années 1800 à nos jours. Ces faits aident à comprendre la généralisation de la déshumanisation des femmes autochtones. Il faut étudier l'histoire du racisme sexospécifique dans le cadre de l'itinérance autochtone car la violence sexuelle et le racisme sont des facteurs responsables de l'itinérance chez les femmes autochtones. Il est important de noter que ces femmes n'acceptent pas passivement ces représentations et qu'elles continuent

à se mobiliser pour résister, tout en exigeant dignité et justice au sein de la société canadienne (Culhane 2003).

D'autres chercheurs ont étudié les modèles de mobilité des femmes autochtones. Par exemple, Skelton (2002) a interrogé des mères autochtones seules de 29 à 40 ans dans les quartiers défavorisés de Winnipeg pour explorer le phénomène de « mobilité chronique ». Ces femmes ont déménagé au moins trois fois au cours des deux dernières années (et certaines femmes interrogées ont déménagé six ou sept fois pendant cette même période.) La raison la plus courante de ces déménagements était l'abordabilité et la taille du logement. Les grandes familles ont beaucoup de difficulté à trouver un logement abordable (Skelton 2002). Les femmes ont parfois des liens culturels avec certains quartiers qui offrent des centres communautaires, lieux de culte et services destinés aux autochtones (Skelton 2002). Cette étude révèle aussi que les autochtones doivent régulièrement faire face aux stigmates et au racisme et quelques-unes des femmes interrogées rapportent que leurs enfants pouvaient être attaqués dans la rue, critiqués par les enseignants et harcelés par la police. Ces facteurs influencent le choix du logement car les mères veulent vivre dans des quartiers ayant une population autochtone importante pour assurer la sécurité et le bien-être de leurs enfants (Skelton 2002). À cause de ces réalités aliénantes, les femmes autochtones vivant en milieu urbain parlent de leur réserve « au Nord » comme étant leur chez-soi. Le taux de mobilité des femmes des Premières nations est le double de celui des femmes non-autochtones, un état de fait directement lié aux mauvaises conditions de logement et au manque persistant de logements convenables (Peters 2006, Norris et Clatworthy 2003). Puisque les conditions de logement peuvent être liées aux taux de chômage et aux faibles revenus, les femmes autochtones ont souvent à surmonter des obstacles énormes pour trouver un logement adéquat à long terme pour elles-mêmes et leurs enfants (Peters 2006). Toutefois, Peters (2006) révèle que de nombreux Autochtones, en particulier les femmes, ont œuvré pour mettre en place des organismes et des programmes destinés à répondre aux besoins des Autochtones vivant en milieu urbain (centres de ressource pour femmes, garde d'enfant, services sociaux et culturels).

Les femmes autochtones sont incarcérées plus souvent que les non-autochtones et sont surreprésentées dans les prisons.

De plus, les femmes autochtones sont incarcérées plus souvent que les non-autochtones et sont surreprésentées dans les prisons (Walsh et al. 2011). Leurs peines sont plus lourdes et leur taux de libération conditionnelle est inférieur à ce que connaissent les non-Autochtones. Cela est dû essentiellement au manque d'assistance pour trouver un logement sûr, adéquat et abordable parce qu'elle n'ont aucun soutien communautaire (services de santé mentale, d'aide sociale) quand elles sortent de prison (Walsh et al. 2011, Lambertus 2007, Currie et

Focus Consultants 2004). Walsh et al. (2011) connectent l'injustice sociale grave et les inégalités structurelles (logements inadéquats et surpeuplés sous emploi et non emploi, pauvreté, dépendance, toute les formes de violence et rareté des soutiens) à la surreprésentation des femmes autochtones dans les prisons et dans la population sans abri. Les programmes qui établissent une identité culturelle forte, mettent en valeur la spiritualité autochtone et améliorent l'estime de soi et la confiance en soi sont cités comme pratiques exemplaires aidant à réduire la récidive et l'itinérance chez les femmes autochtones (Walsh et al. 2011). Pour plus de détails sur les liens entre l'itinérance et l'incarcération chez les femmes autochtones et pour une liste complète des pratiques exemplaires pour mettre fin à l'incarcération et à l'itinérance de ce groupe, voir la revue de littérature de Walsh et al. (2011) sur ce sujet.

La littérature sur l'itinérance parle très peu de l'expérience unique des hommes autochtones. Une étude examine la vie des hommes autochtones qui ont été incarcérés et ont de la difficulté à se réinsérer dans la société dans une grande ville canadienne des Prairies. Brown et al. (2008) expliquent que ces hommes courent un grand risque de devenir sans abri car leur casier judiciaire limite grandement leurs chances de trouver un emploi et de gagner leur vie. Les logements subventionnés par le gouvernement ne sont pas une option réaliste à cause de leurs longues listes d'attente. Le soi-disant « filet de sécurité » est loin de suffire à la demande (Brown et al. 2008). Ils essaient souvent de trouver des logements abordables sur le marché immobilier mais subissent régulièrement la discrimination typique qui cible les autochtones (Brown et al. 2008). Leurs faibles ressources économiques signifient souvent qu'ils doivent se contenter d'un logement loin d'être idéal. Ces logements sont en très mauvais état, surpeuplés ou habités par des résidents eux-mêmes dangereux ou qui ont une mauvaise influence, ce qui peut provoquer un retour en prison (Brown et al. 2008). Les hommes parlent d'instabilité chronique du logement : leur vie se caractérise par des déménagements multiples dans des lieux qui ne leur donnent jamais un logement qu'ils peuvent qualifier de « chez-soi » (logement chez des amis/de la famille, maison de chambres, unités de location insalubres, logement obligatoire des services correctionnels/financés par la communauté généralement dans des quartiers défavorisés). Les auteurs réclament un meilleur soutien de transition pour les hommes autochtones qui quittent une institution, sous forme de meilleures possibilités d'emploi/d'éducation, de logement de meilleure qualité et une admission générale qu'il faut du temps à une personne sortant de prison pour se « de-institutionnaliser » (Brown et al. 2008). De plus, l'étude de Christensen (2012) montre que les hommes autochtones risquent d'être bannis de leur maison ou communauté à la suite de leur incarcération ce qui les laisse sans filet de sécurité crucial de logement.

Il y a une pénurie d'information sur la vie des Autochtones LGBTTTQ et/ou bispirituels qui vivent une insécurité de logement ou sont complètement sans abri et on sait peu de choses sur leur état de santé et leurs expériences. De plus, très peu de sources décrivent en quoi leur orientation sexuelle est liée aux conditions de logement et à la pauvreté chez les Autochtones au Canada. Une équipe de recherche s'est rendu compte que les hommes gays des Premières nations sont plus susceptibles d'être pauvres, déprimés et d'avoir été victimes de violence sexuelle quand ils étaient enfants, d'avoir été violés et de s'être prostitués que les hommes gays non-autochtones (Heath et al. 1999). Une autre équipe de recherche rapproche l'expérience des hommes gays Premières nations et des femmes Premières nations, car ces deux groupes souffrent plus que les autres de mauvaise santé et de mauvaises conditions socioéconomiques dues à une identité sexuelle et identité du genre non volontaires (Farley et al. 2005). Toutefois, cette étude n'analyse pas en profondeur cette comparaison.

Comme le présente plus en détails la section *Santé, bien-être et soins de santé*, l'identité du genre et l'orientation sexuelle ajoutent une autre dimension à la santé et au bien-être. L'identité du genre peut avoir un impact complexe sur la santé : les hommes et les femmes ont souvent des expériences différentes relativement aux aspects physiques et sociaux de la santé. De nombreux rapports signalent que le taux de mortalité, de maladie et d'accident est nettement plus élevé chez les femmes autochtones que chez les non-autochtones (Kurtz et al. 2008; Adelson 2005, Dion Stout et al. 2001). En matière de santé, les effets de la marginalisation grave des femmes autochtones se reflètent dans le nombre disproportionné de maladies dont elles souffrent. Elles sont plus susceptibles de souffrir du VIH/sida, du diabète, de maladies cardiaques, d'hypertension, d'arthrite, de multiple types de cancer, de troubles de santé mentale, de dépendance et de suicide que les femmes non-autochtones (Association des femmes autochtones du Canada 2013). Un rapport de l'Association des femmes autochtones du Canada (2004) fait le lien entre les mauvaises conditions de logement, le retrait des enfants et le taux de suicide qui en découle chez les femmes autochtones. Ce rapport dit aussi que les femmes autochtones souffrant d'handicaps physiques doivent surmonter d'énormes obstacles pour obtenir un logement adéquat et les autochtones handicapés sont plus susceptibles de vivre dans des logements insalubres que les femmes non-autochtones (Association des femmes autochtones du Canada 2004). Les conditions de logement, de logement marginal ou l'itinérance complète aggravent de multiples façons la santé des femmes autochtones (Association des femmes autochtones du Canada 2013). Les idées préconçues sur l'identité autochtone et l'identité de genre peuvent

avoir un impact sur la prestation des soins de santé. Par exemple, Browne (2007) a analysé les communications entre les infirmières et les femmes des Premières nations dans un hôpital de l'ouest du Canada et a découvert que des stéréotypes et suppositions sur les Autochtones et sur les femmes autochtones modelaient leurs interactions cliniques. Plus particulièrement, les discours et suppositions sur la culture et le sexe ainsi que les différences perçues entre la culture autochtone et la culture majoritaire jouent un rôle dans ces communications. Browne (2007) attribue cela non seulement aux points de vue individuels des infirmières mais aussi aux réalités historiques, c'est-à-dire aux idées préconçues sur la relation problématique et subordonnée des Autochtones avec l'état canadien. Browne (2007:2160) déclare que « le rapport de force dans la relation docteur-patient influence la relation infirmière-malade et que ce rapport de force est multiplié quand on tient compte du sexe, de l'origine ethnoculturelle et la classe ». De plus, Fiske et Browne (2008) et Rutman et al. (2000) rapportent que les préjugés racialisés sur les femmes autochtones influencent les politiques de prestation de soins de santé et dévalorisent ces femmes en tant que groupe, ce qui peut les décourager d'utiliser les services qui leur sont destinés. En peignant les femmes autochtones comme étant irresponsables, accros, immorales et dépendantes de l'aide sociale, ces politiques peuvent faire plus de mal que de bien. Cela peut aussi empêcher les femmes autochtones d'accéder aux services essentiels qui pourraient les aider à sortir de l'itinérance ou à l'éviter. Les politiques de santé peuvent présenter un problème particulier aux femmes autochtones car, comme certaines l'expliquent, les politiques de santé sont réglementaires et souvent (même si par inadvertance) punitives et tendent à mener à une surveillance excessive, à un jugement moral et à la racialisation des femmes autochtones » (Fiske et Browne 2008:36). Bien que de nombreux Autochtones et experts signalent que la santé mentale, le VIH/sida, la dépendance et les maladies chroniques sont des problèmes urgents chez les Autochtones, Fiske et Browne (2008:36) disent que c'est la présentation de ces besoins de santé en tant que besoins uniquement autochtones par les gouvernements provinciaux et fédéral et par les autorités de santé régionales qui risque de donner aux femmes des Premières nations la réputation d'être déviantes, passives et même victimes de leur propre culture. En d'autres termes, on blâme à tort la culture autochtone comme étant la cause de tous ces problèmes. D'autres chercheurs reconnaissent que le processus historique de colonisation et les pratiques néocolonialistes qui perdurent réduisent au silence et discréditent les femmes autochtones, et ont exacerbé la crise de santé qui les accable (Kurtz et al. 2008, Boyer 2006).

Plusieurs livres (Scott 2007, Bridgman 2006, Robertson et Culhane 2005) racontent plus en détail les expériences vécues par les femmes autochtones et ils sont à lire pour mieux comprendre la sexospécificité dans l'itinérance autochtone. Certains articles de recherche jettent un regard plus approfondi sur la vie des femmes autochtones à travers des entrevues détaillées et qualitatives. Par exemple, Berman et al. (2009) étudient les effets par sexe de la violence structurelle et du déplacement chez les filles sans abri, les Autochtones et les filles nouvellement arrivées au Canada. Voici leurs conclusions :

- L'itinérance devient souvent la norme, comme si être sans abri est dans un certain sens normal et considéré comme l'étape suivante logique dans des vies caractérisées par la violence, la marginalisation et le sentiment de rejet.
- Les déménagements fréquents ont un impact négatif sur les relations personnelles et étouffent le réseautage.
- La vie dans la rue est associée à une violence généralisée, au vol, à la consommation de drogues et aux problèmes de santé physique (infections transmises sexuellement, grossesses non voulues et carences nutritionnelles).
- Beaucoup trouvent dans la rue un nouveau sens de famille et d'appartenance, ce style de vie est vu comme un moyen d'échapper à des situations encore pires et leur donne un certain sens de contrôle.
- Plusieurs filles autochtones ont de la difficulté à rester connectées avec les gens, principalement dans les réserves, à cause de manque d'argent et autres ressources matérielles, ce qui aggrave leur isolation sociale.

Santé, bien-être et soins de santé

L'itinérance ou des conditions de logement inadéquates peuvent avoir un impact important sur la santé physique, mentale, affective et spirituelle. Elles peuvent aussi influencer le sens de bien-être et d'appartenance. Les chercheurs d'une variété de disciplines reconnaissent que le logement (qualité, emplacement, abordabilité) est un facteur déterminant important de la santé (Raphael 2004, Bryant 2003, Wilkinson et Marmot 2003, Krieger et Higgins 2002). De plus, ils reconnaissent de plus en plus que le logement adéquat est un impératif dans la prévention et le traitement des maladies (Monette et al. 2011, Durbin 2009, Monette et al. 2009, Adelson 2005, Hwang 2001). Le logement est identifié comme déterminant social particulièrement important de la santé chez les Autochtones dans le contexte de l'insuffisance de logements et du taux disproportionné d'itinérance dans ce groupe dans tout le pays (Syme et al. 2011, Waldram et al. 2006). Il est prouvé que les logements insalubres constituent un facteur de risque de mauvaise santé, y compris d'infection au VIH/sida (Monette et al. 2009). En résumé, le logement est un indicateur clé de la qualité de vie.

L'itinérance ou l'insalubrité du logement peut exacerber un problème médical antérieur, gêner la guérison de blessure ou fracture, entraver le traitement et augmenter le risque de succomber à une maladie infectieuse ou à des problèmes de santé mentale.

L'itinérance ou l'insalubrité du logement peut exacerber un problème médical antérieur, gêner la guérison de blessure ou fracture, entraver le traitement et augmenter le risque de succomber à une maladie infectieuse ou à des problèmes de santé mentale.

À cause de ses répercussions dramatiques sur la santé, l'itinérance peut être considérée comme une situation qui réduit l'espérance et la qualité de vie. Les chercheurs affirment que l'itinérance est révélatrice de problèmes plus graves comme l'abus de substance, les troubles de santé mentale, l'effondrement de la famille, le sous-emploi, les faibles revenus et le racisme (Benoit et al. 2003). Les effets de l'itinérance sur la santé sont bien documentés par les chercheurs de disciplines variées; beaucoup en ont conclu que les individus sans abri ou mal logés souffrent beaucoup plus de maladie que la population générale (Kelly et Caputo 2007, Adelson 2005, Frankish et al. 2005, Higgitt et al. 2003, Hwang 2001). L'itinérance ou l'insalubrité du logement peut exacerber un problème médical antérieur, gêner la guérison de blessure ou fracture, entraver le traitement et augmenter le risque de succomber à une maladie infectieuse ou à des problèmes de santé mentale (Singer 2003, Hwang 2001). Le manque de sommeil est chronique chez les sans-abri, ce qui peut déclencher ou exacerber des problèmes médicaux ou psychiatriques comme les crises cardiaques et la dépression (Street Health 2007). Mais la relation entre l'itinérance et la santé est complexe et n'est pas nécessairement unidirectionnelle, c'est-à-dire que les conditions de logement peuvent avoir un impact sur la santé et le bien-être de la personne tout comme l'état de santé d'une personne peut influencer ses conditions de logement.

Il y a des différences majeures entre la santé physique des Autochtones et celles des autres Canadiens. La population autochtone connaît un taux beaucoup plus élevé de maladies et de blessures, son taux de mortalité est supérieur et son espérance de vie plus courte. Les Autochtones sont aussi moins susceptibles d'avoir accès à des services de santé adéquats (Kurtz et al. 2008, Adelson 2005). Les données nationales révèlent qu'en 2001, les membres inscrits des Premières nations avaient dès la naissance une espérance de vie inférieure (de 6,6 ans pour les hommes et 6,5 ans pour les femmes) à celle des autres Canadiens (Santé Canada 2011) et que le taux de mortalité infantile estimé était de 1,7 à 4 fois supérieur à celui de la population générale (Smylie et Adomako 2009). Les Autochtones sont accablés par des maladies chroniques ou mortelles comme le diabète, les maladies cardiaques, le cancer et le VIH/sida (Santé Canada 2012 a, Monette et al. 2011, Kurtz et al. 2008, Adelson 2005, Bourassa et al. 2004). Khan et al. (2011) ont révélé récemment que la tuberculose, une maladie typiquement associée à la pauvreté, affecte particulièrement les Autochtones vivant à Toronto. La tuberculose est un problème de santé grave dans les réserves des Premières nations. En 2008, le taux d'incidence de cas évolutifs de tuberculose chez les Premières nations vivant dans les réserves dans les sept régions de la Direction générale de la santé des Premières nations et des Inuits de Santé Canada était

29,6 fois supérieur à celui des Canadiens non-autochtones nés au Canada (26,6 pour 100 000) (Santé Canada 2012 b). Une autre publication récente rapporte que les Autochtones sont trois fois plus susceptibles de souffrir de diabète de type 2 (Webster 2012).

Ces disparités en matière de santé sont attribuées largement aux inégalités sociales et économiques dont les Peuples et communautés autochtones continuent à souffrir dans tout le pays. La pauvreté extrême, le sous-emploi généralisé, la marginalisation sociale et les mauvaises conditions de logement en particulier dans les réserves (logement insalubre, surpeuplement, moisissures toxiques, mauvaises conditions sanitaires, eau de mauvaise qualité et/ou pas de plomberie, carence alimentaires) peuvent causer et exacerber un mauvais état de santé (Monette et al. 2011, Smylie et Adomako 2009, Kurtz et al. 2008, Waldram et al. 2006, Adelson 2005). En 1996, La Commission royale sur les peuples autochtones rapportait que la plupart des logements autochtones au Canada posaient un « risque aigu à la santé » (Erasmus et Dussault 1996:372). Comme le soulignent Haskell et Randall (2009), plus de quinze ans plus tard, rien n'a vraiment changé. De la même manière, Tsuji et al. (2000:253) déclarent « qu'il est illogique que le gouvernement fédéral reconnaisse la responsabilité fiduciaire de la santé des Autochtones mais n'ait jamais admis que la fourniture de logements fasse partie des droits issus des traités conférés aux personnes d'ascendance autochtone. »

La santé mentale, spirituelle et la toxicomanie sont des enjeux préoccupants pour les populations autochtones. Elles peuvent être attribuées à la fois à des facteurs historiques destructifs (présentés dans la section Traumatisme historique) et aux réalités structurelles actuelles qui continuent à avoir des effets néfastes. Par exemple, certaines personnes peuvent consommer des substances psychotropes pour échapper au stress ou traumatisme graves. Le lien entre les problèmes de santé mentale et la toxicomanie est complexe : les troubles mentaux peuvent être des facteurs de risque de toxicomanie, mais la consommation de drogues et autres substances peut aussi causer l'apparition ou l'aggravation de problèmes de santé mentale (gouvernement du Canada 2006).

Tragiquement, Santé Canada (2011) rapporte que de 2001 à 2002, le taux de suicide chez les Premières nations était trois fois supérieur à celui de la population générale (27,4 suicides sur 100 000 membres des Premières nations). Le taux de suicide chez les Inuits est de six à 11 fois supérieur à celui de la population générale, l'un des plus élevés du monde (gouvernement du Canada 2006). Le taux de suicide chez les jeunes autochtones est cinq

à sept fois plus élevé que chez les jeunes non-autochtones (Santé Canada 2006). Ces chiffres sont très inquiétants car le suicide indique en général un niveau extrême de stress social, de sentiment d'impuissance, de problèmes de santé mentale ou de toxicomanie qui n'ont pas été convenablement traités. L'itinérance augmente aussi le risque de suicide (Goldstein et al. 2012, Prigerson et al. 2003, Rew et al. 2001). Le Gouvernement du Canada (2006) donne les statistiques suivantes sur la santé mentale et la toxicomanie chez les peuples de Premières nations et les Inuit :

- Le nombre de membres des Premières nations souffrant de dépression est le double de la moyenne nationale.
- La consommation d'alcool est une grosse préoccupation dans les communautés des Premières nations et Inuit, car :
 - près de 75 % des résidents pensent que la consommation d'alcool est un problème dans leur communauté;
 - 33 % indique que c'est un problème dans leur famille ou leur foyer;
 - 25 % disent avoir un problème d'alcoolisme personnel.

En plus des problèmes de santé mentale et de toxicomanie, les Autochtones canadiens ont un taux de VIH/sida beaucoup plus élevé que la population générale. Certains disent que la population autochtone souffre en fait d'une *épidémie* spécifique à une population (Agence de la santé publique du Canada 2010, Adelson 2005). Les Autochtones ne représentent que 4 à 5 % de la population canadienne mais environ 8 % de tous les cas d'infection de VIH et environ 12 % de tous les nouveaux cas d'infection de VIH en 2008 (Agence de la santé publique du Canada 2010, Statistiques Canada 2013). Dans cette population, le VIH est le plus souvent transmis par le biais des drogues injectables et ce qui est inquiétant c'est que l'âge moyen d'infection est plus bas chez les Autochtones que chez les non-Autochtones (Santé Canada 2012 c). Le Sommet nord-américain de recherche sur le logement et le VIH/sida (2011) maintient que l'itinérance est à la fois une cause et une conséquence de l'infection du VIH. On sait que le VIH/sida est une maladie qui affecte de manière démesurée les plus vulnérables et les plus marginaux à cause de ses liens avec la pauvreté, le racisme, l'oppression, la violence, le sexe de survie et la toxicomanie. Le docteur Paul Farmer, un chercheur sur le sida et activiste mondialement connu, résume bien la situation quand il dit que le sida est une maladie « qui se déplace le long des failles de la société » (Farmer 2001). Culhane (2003:597)

Les Autochtones ne représentent que 4 à 5 % de la population canadienne mais environ 8 % de tous les cas d'infection de VIH et environ 12 % de tous les nouveaux cas d'infection de VIH en 2008.

note que « le fardeau du VIH/sida est porté de manière disproportionnée par ceux qui ont le moins de pouvoir économique et politique ». Haskell et Randall (2009) aimeraient que la crise du VIH/sida chez les autochtones soit perçue comme faisant partie de l'héritage traumatique que les Autochtones continuent d'affronter. Adelson (2005:S57) déclare que « le VIH/sida est un problème de pauvreté, de sous emploi et non-emploi, de logement instable, d'itinérance, de violence sexuelle et physique et en même temps, d'un manque d'estime de soi. Le VIH/sida est aussi un problème lié à l'utilisation des drogues injectables et tous les effets connexes. » Culhane (2003) explique comment l'identité autochtone est elle-même un facteur de risque de contracter le VIH/sida dans le contexte du quartier défavorisé de Downtown Eastside de Vancouver. Marshall et al. (2008) trouvent que « l'ethnicité autochtone » est associée aux infections au VIH chez les jeunes de cette même région géographique¹⁶.

Les femmes autochtones sont particulièrement touchées par cette épidémie car elles sont vulnérables à la pauvreté et à la violence interpersonnelle (deux facteurs de risque pour l'infection) et utilisent plus de drogues injectables que les femmes non-autochtones (McCall et al. 2009). Les personnes vivant avec le VIH/sida peuvent souffrir de stigmatisation et être rejetées par leurs familles et communautés d'origine (et la société en général) et par conséquent se retrouver avec un soutien social très limité (Syme et al. 2011, McCall et al., 2009, Monette et al. 2009). Si ces personnes migrent vers les milieux urbains, elles pourraient avoir à surmonter de nombreux obstacles pour avoir accès aux services de soutien (comme l'aide sociale, les organismes de VIH/sida, les logements) (Monette et al. 2009, Adelson 2005). Par exemple, de nombreux Autochtones n'ont pas de carte de santé. Étant donné leur mobilité fréquente, ils sont souvent nouveaux arrivés dans une ville et peuvent ne pas en connaître les ressources ni l'accès aux services. Ce sont souvent les jeunes autochtones vivant dans les réserves ou en milieu rural qui migrent vers les villes et comme leur niveau de scolarité est insuffisant, ils sont moins employables. Cela peut limiter leurs options de logement et les pousser à des pratiques dangereuses (sexe de survie¹⁷ et/ou consommation de drogues et d'alcool) qui peuvent conduire à la perte de logement (Monette et al. 2009).

16. Les recherches de Culhane (2003) et Marshall et al. (2008) n'impliquent pas de prédisposition naturelle chez les Autochtones à contracter le VIH/sida. Ces chiffres révèlent plutôt que les facteurs sociaux (surtout la pauvreté et la marginalisation sociale) ont affecté de manière disproportionnée les populations autochtones du Canada et ont de ce fait augmenté leurs chances de contracter des infections graves ou mortelles.

17. Le sexe de survie est le fait de faire le commerce du sexe pour subvenir aux besoins de base. Cela comprend non seulement le commerce du sexe pour de l'argent mais aussi pour de la nourriture, un logement, des vêtements, le transport, les drogues ou l'alcool.

Les chercheurs soulignent que les Autochtones vivant avec le VIH ou le sida ont un besoin urgent de logement approprié, sûr et abordable (Monette et al. 2009, Monette et al. 2011). Un projet de recherche mené en Ontario en 2007-2008 auprès de personnes connectées à une organisation de services communautaires pour le VIH/sida a trouvé que 80 participants autochtones séropositifs disaient avoir été victimes de discrimination dans leur recherche de logement sûr, une discrimination qu'ils disent basée sur : la découverte de leur source de revenus, leur race, leur situation d'emploi, leur orientation sexuelle, leur statut VIH et leur sexe (Monette et al. 2009). Les participants autochtones séropositifs expliquent que l'impossibilité de payer un loyer, l'éviction, la sortie de prison ou d'hôpital, les problèmes sociaux dus au VIH et des préoccupations pour leur sécurité personnelle sont les raisons qui les ont poussés dans leur dernier cycle d'itinérance (Monette et al. 2009). Dans une autre analyse des mêmes données, Monette et al. (2011) concluent que les Autochtones séropositifs sont plus à risque d'être sans abri ou logés de manière provisoire et sont plus susceptibles d'être victimes de discrimination dans leur recherche de logement que les blancs. En résumé, l'épidémie du VIH/sida chez les autochtones ne peut être comprise que dans le contexte des facteurs qui marginalisent et appauvrissent cette population.

Le sexe et l'orientation sexuelle ajoutent une autre dimension à la compréhension de la santé. Non seulement de nombreux problèmes de santé sont particuliers aux femmes mais les chercheurs font aussi référence aux « problèmes de santé sexospécifiques » dans les études sur les femmes sans abri, car elles sont vulnérables et leurs problèmes de santé liés à l'itinérance diffèrent de ceux des hommes (Street Health 2007, Whitzman 2006). Une étude menée à Toronto en 2007 révèle qu'une femme sans abri sur cinq a été violée ou agressée sexuellement au cours de l'année précédente (Street Health 2007). D'autres articles rapportent que les femmes sans abri d'Amérique du Nord sont plus à risque d'avoir des frottis Pap anormaux, de souffrir de maladies transmises sexuellement et du VIH/sida (Wenzel et al. 2001, Ensign et Panke 2002, Weinreb et al. 2002). Une grossesse peut venir compliquer la vie des femmes vulnérables. Comme le suggère une étude, la grossesse peut provoquer la violence de leur partenaire et cela peut être un facteur d'itinérance chez les femmes (Weinreb et al. 1995). Les femmes sans abri sont aussi beaucoup plus à risque de dépression grave et autres troubles de santé mentale que les hommes sans abri et que les femmes de la population canadienne générale (Mental Health Policy Research Group, 1997).

Il est important de comprendre la confluence du sexe, de la pauvreté, de l'identité et de l'histoire quand on explore la santé des femmes autochtones

pauvres et sans abri. Les chercheurs attirent l'attention sur le fait que les femmes autochtones souffrent des effets de la pauvreté et de ses conséquences sur la santé (Berman et al. 2009, Adelson 2005, Culhane 2003). Un rapport révèle que ces femmes connaissent un taux nettement plus élevé de problèmes de santé physique et mentale (mortalité, blessure, suicide, obésité et maladie chronique) que les autres femmes canadiennes (Dion Stout et al. 2001). Les obstacles structurels aident à faire empirer l'état de santé des femmes autochtones. Sur les femmes autochtones dans la vallée de l'Okanagan en C.-B. révèle que ces femmes se sentent souvent réduites au silence et impuissantes quand elles traitent avec les services de santé. Malheureusement, cette attitude les pousse parfois à reculer la demande d'avis médical ou à accepter simplement leur position sociale subordonnée forcée et à abandonner leur traitement. Par conséquent, la santé de ces femmes et celle de leur famille est à risque. Une autre étude explorant l'amélioration des soins aux femmes autochtones enceintes et avec des enfants a montré que les participantes veulent se débarrasser de l'expérience intergénérationnelle des pensionnats indiens; la grossesse et l'éducation de leurs enfants leur en donnent la possibilité (Smith et al. 2005). Ces femmes reconnaissent que l'expérience intergénérationnelle des pensionnats indiens est en partie à l'origine de leur mauvaise santé et de la situation sociale responsable de cette mauvaise santé. Les chercheurs en concluent « qu'accepter que l'expérience intergénérationnelle des pensionnats indiens est l'une des injustices dans la santé et la situation sociale vécues par les autochtones a des implications dans l'objectif sous-jacent et la raison de la politique de santé, des programmes de santé et des pratiques des fournisseurs de service de santé en général (Smith et al. 2005:41).

Ceux qui s'identifient comme appartenant aux communautés lesbiennes, gays, transgenres, transsexuels, queer, en questionnement (LGBTQT) et/ou bispirituels courent un plus grand risque de souffrir de certains problèmes de santé et d'être marginalisés. Ils ont souvent leurs propres obstacles à franchir pour accéder aux soins de santé et peuvent faire face à plus de violence et de harcèlement dans la vie quotidienne (Street Health 2007, Cochran et al. 2002). Ils peuvent avoir des comportements autodestructeurs et souffrir de dépression, ce que l'un des auteurs attribue à la difficulté de réconcilier leurs identités de bispiritualité et d'Autochtone (Walters et al. 2006), alors que d'autres attribuent ces problèmes de santé à une discrimination générale contre ceux qui ne sont pas hétérosexuels, ou dont l'identité sexuelle n'est pas celle de leur naissance (Taylor 2009). Le taux de suicide de ces groupes n'est pas connu mais le niveau élevé des facteurs de risque suggère un taux qui pourrait être élevé chez les Autochtones LGBTQT et/ou bispirituels et des facteurs comme l'homophobie, l'isolation sociale et le rejet par les proches en sont responsables (Organisation nationale de la santé autochtone 2012). Ils courent donc un risque élevé de devenir sans abri (Taylor 2008).

Les chercheurs d'une variété de disciplines ont discuté de la façon dont les services de soins de santé n'arrivent souvent pas à répondre aux besoins des patients autochtones (Syme et al. 2011, Kurtz et al. 2008, Söchting et al. 2007, Adelson 2005, Smith et al. 2005). Les raisons en sont multiples et dépendent du contexte, mais s'expliquent le plus souvent par le jugement et le racisme évident des fournisseurs de service, un manque de compréhension des visions du monde autochtones et de la complexité du traumatisme (et par conséquent de l'importance des ressources requises). Adelson (2005:S45) donne une explication plus historique et dit que « malgré les insuffisances du système de prestation de soins de santé et quel que soit l'accès ou l'utilisation du système biomédical, les problèmes sont ancrés dans l'histoire des relations entre les peuples autochtones et l'état-nation. »

Même si un individu trouve une solution provisoire pour ne pas dormir dans la rue comme un logement dans un environnement toxique ou un refuge, sa santé peut être à risque. Les refuges sont souvent surpeuplés, mal ventilés et logent des gros groupes d'itinérants. Les individus hébergés dans ces refuges peuvent être exposés à la tuberculose ou à des infestations de gale et de poux (Frankish et al. 2005). Les infestations de punaises de lit, le vol et les agressions sont courants dans les refuges. Étant donné que la population itinérante souffre d'un taux très élevé de troubles mentaux et de toxicomanie, il faut aussi tenir compte des effets psychosociaux que ce refuge peut avoir sur la santé et le bien-être.

Warry (1998) explique que les concepts de guérison autochtones ne sont généralement pas reconnus par l'idéologie de soins, ce qui est particulièrement problématique étant donné qu'historiquement, les pratiques coloniales du gouvernement ont érodé la médecine et les systèmes de guérison autochtones.

Söchting et al. (2007) révèlent que les patients autochtones pourraient ne pas recevoir un niveau de soins acceptable des professionnels de la santé mentale car ils sont souvent perçus comme trop compliqués, peu fiables et ne respectant pas les traitements. La littérature signale aussi les attitudes discriminatoires de travailleurs de la santé envers les femmes autochtones (Browne et al. 2000). Benoit et al. (2003) identifient une insuffisance de services de santé mentale culturellement appropriés destinés aux femmes autochtones sans abri du quartier Downtown Eastside de Vancouver qui souffrent de maladies mentales. Warry (1998) explique que les concepts de guérison autochtones ne sont généralement pas reconnus par l'idéologie de soins, ce qui est particulièrement problématique étant donné qu'historiquement, les pratiques coloniales du gouvernement ont érodé la médecine et les systèmes de guérison autochtones. D'ailleurs, Adelson (2005) pense que les professionnels de la santé non-autochtones sont moins aptes à soigner les patients autochtones parce que leur culture de biomédecine limite leur compréhension et leur mode de communication. Ces faits peuvent être considérés comme des facteurs déterminants de l'épidémie d'itinérance autochtone car les personnes se voient refuser un point de contact important qui permettrait de traiter les problèmes

de santé physique et mentale (qui causent l'itinérance) et duquel d'autres formes de soutien matériel et social pourraient émaner.

Une autre étude estime que l'itinérance complique l'accès des clients autochtones aux services de santé mentale et de toxicomanie (y compris les services de réduction des méfaits) dans les établissements de santé ordinaires (Syme et al. 2011). Les Autochtones peuvent porter le fardeau de siècles de racisme et de préjugés, qui peuvent se combiner aux stigmates sociaux de la maladie et rendre difficile l'accès aux traitements médicaux ou aux programmes de réduction des méfaits et le suivi (Syme et al. 2011). De nombreux participants à cette étude ne font pas confiance aux services de santé habituels parce qu'ils se sentent marginalisés et stigmatisés dans ce type de situation. De telles limitations peuvent venir aussi bien des fournisseurs de service que de la personne ayant besoin de traitement et peuvent saboter sans le vouloir les thérapies les plus prometteuses. Les auteurs parlent de « l'insectorialité du désavantage » voulant dire par là que de multiples désavantages sociaux et structurels peuvent se superposer pour influencer une situation.

Czyzewski (2011) demande aux responsables politiques, aux professionnels de la santé et aux chercheurs de traiter le colonialisme comme un déterminant social de la santé. Son opinion se reflète ici :

Le traumatisme incarné chez les parents ou les générations précédentes a un impact négatif sur la vie et la santé mentale des populations actuelles, ce qui renforce l'interprétation du colonialisme comme générateur de certains types de désavantages et d'environnements injustes, donc capables d'avoir une influence sur la santé. C'est pour cela qu'il est important de ne pas perdre de vue le contexte et de parler des politiques coloniales et de leur legs quand on discute de la santé mentale des Autochtones et des disparités en matière de santé mentale comparativement à la population générale (Czyzewski, 2011:8).

Les auteurs font remarquer que les concepts autochtones de santé et de guérison peuvent différer des concepts classiques euro-occidentaux (biomédicaux) et mettent en garde contre les perceptions ethnocentriques quand on essaie de comprendre la santé et le bien-être autochtones (Czyzewski 2011, Adelson 2005). L'approche biomédicale se concentre sur la réparation de l'individu malade ou blessé par des rencontres cliniques qui renforcent la relation professionnel-patient (en d'autres termes la dynamique expert/dominant-passif/obéissant). Par contraste, les concepts autochtones de bien-être sont

plus holistiques et considèrent l'individu dans sa relation avec la famille, la communauté et la terre (Waldram et al. 2006, Adelson 2005, Wilson 2003). Le modèle autochtone de bien-être embrasse la nature et les éléments spirituels de la personne (Adelson 2005). La relation hiérarchique de force qui émerge de l'environnement basé sur le biomédical peut rappeler aux patients autochtones la période de domination coloniale. Il est donc important que la prestation des services de santé tienne compte des différences culturellement spécifiques dans la compréhension de la santé, du bien-être et de la guérison, car les définitions de santé et de bien-être ne sont pas universelles et peuvent être influencées par le souvenir d'injustices sociales.

De nombreux auteurs réclament la mise en place de services de soins culturellement appropriés et holistiques pour les Autochtones au Canada (DeVerteuil et Wilson 2010, Kurtz et al. 2008, Adelson 2005, Smith et al. 2005, Bourassa et al. 2004, Benoit et al. 2003, MacMillan et al. 1996). Le sens de « culturellement approprié » peut varier selon le contexte, mais généralement désigne « des services créant un environnement social qui observe et respecte les croyances et pratiques culturelles de l'individu qui reçoit les services » (Trudeau 2008:682). En matière de santé, les services culturellement appropriés pourraient incorporer des services dans la langue autochtone, des guérisseurs et pratiques de guérison traditionnels et des aînés, et une admission générale de l'impact négatif du colonialisme sur la vie et la santé des Autochtones (DeVerteuil et Wilson 2010). Ce sujet fait l'objet de nombreuses discussions dans la littérature et les opinions des auteurs varient quant au rôle des services culturellement appropriés et de leur conception. Ainsi McCallum et Issac (2011:4) sont d'avis « qu'il est important que les organisations non-autochtones jouent un rôle dans le soutien d'une approche culturellement adaptée à l'itinérance autochtone » essentiellement en s'alliant dans la lutte contre l'injustice de l'itinérance.

L'objectif final d'un service culturellement approprié est de rendre ce service accessible, pertinent et efficace.

L'objectif final d'un service culturellement approprié est de rendre ce service accessible, pertinent et efficace. Le concept « culturellement approprié » ne se limite pas à la santé, ni aux populations autochtones et ses principes sont applicables à de multiples situations. Cela a une importance particulière pour les sans-abri, et peut être un premier pas crucial pour sortir de l'itinérance (en établissant une relation de confiance avec le professionnel, par des liens avec d'autres services, ou en renforçant les capacités personnelles). En bref, les Autochtones ont souvent une vision du monde et une définition de la « guérison », l'équilibre et l'interconnectivité avec le monde à l'extérieur de soi peuvent être des éléments importants dans une telle perspective. Les Autochtones préfèrent généralement être les agents de leur propre guérison (McCormick and Wong 2006). Mais il est important de tenir compte de ce que signalent Waldram et

al. (2006: 296) : « Il n'y pas une expérience autochtone unique et beaucoup d'Autochtones trouvent les services et approches biomédicaux culturellement appropriés et préférables aux services soi-disant traditionnels ».

Depuis la promulgation de la Loi sur les Indiens en 1876 (Smith et al. 2005) le gouvernement du Canada contrôle les services de santé chez les Premières nations vivant dans les réserves et chez les Inuits. Les services de santé sont fournis par la Direction générale de la santé des Premières nations et des Inuits, bien que de nombreuses Premières nations aient obtenu le contrôle des services de santé dans les réserves administrées par le fédéral (Direction générale de la santé des Premières nations et des Inuits 2005). La Direction générale de la santé des Premières nations et des Inuits fournit aussi quelques services aux Autochtones inscrits vivant hors réserve¹⁸. Le site de Santé Canada (2005), Santé des Premières nations et des Inuits déclare : « Santé Canada s'est engagé à réduire l'écart qui existe entre l'état de santé des peuples des Premières nations et des Inuits et celui des Canadiennes et des Canadiens non-autochtones, en travaillant avec les populations autochtones en les encourageant d'adopter un mode de vie sain, à réduire et prévenir les maladies et à assurer la prestation des soins de santé ». Toutefois, Adelson (2005:S57) fait remarquer que « le gouvernement n'admet pas que la santé est un *droit* ancestral ou issu de traités » (soulignement ajouté). Un article inquiétant publié cette année révèle que des coupes financières récentes à des groupes de santé autochtones menacent la santé et le bien-être à long terme de ces populations (Webster 2012). En 2012, le gouvernement conservateur du Canada a mis fin au financement des groupes suivants :

- L'Organisation nationale de la santé autochtone – élaborait des politiques de santé communes pour plus de 600 groupes autochtones et constituait une source importante de données de recherche sur la santé autochtone.
- L'Institut de la statistique des Premières nations – aidait les Premières nations à répondre à leurs besoins en formation tout en travaillant avec Statistiques Canada pour que les Premières nations soient mieux représentées dans les statistiques nationales.

18. Selon le recueil de programmes de 2011-12, la Direction soutient de nombreux programmes et services susceptibles d'aider les personnes sans abri et vulnérables comme des initiatives de bien-être mental, (dont la prévention du suicide, la prévention et le traitement de la toxicomanie et le soutien pour la résolution des problèmes de santé dus aux pensionnats indiens), de vie saine (dont la prévention et la gestion de maladies chroniques et transmissibles) et une variété de services et programmes de soins de santé primaires culturellement pertinents (Direction générale de la santé des Premières nations et des Inuits 2011).

- La Fondation autochtone de guérison – une société nationale, à gestion autochtone, sans but lucratif, basée à Ottawa et établie en 1998 avec une subvention unique de 350 millions de dollars du gouvernement du Canada dans le cadre de Rassembler nos forces — Le plan d'action du Canada pour les questions autochtones. La Fondation a reçu un mandat de onze ans se terminant le 31 mars 2009 pour favoriser et appuyer des initiatives communautaires autochtones axées sur la guérison à l'aide de contributions financières et de recherche. Ces projets avaient pour but de s'attaquer aux séquelles laissées par la violence physique et sexuelle dont les anciens élèves du régime des pensionnats indiens du Canada ont été victimes, y compris le traitement des répercussions intergénérationnelles.
- The National Centre for First Nations Governance – un organisme à but non lucratif soutenant les Premières nations dans le développement d'une autonomie gouvernementale effective.

Ils ont aussi mis fin aux subventions de santé des groupes suivants :

- Inuit Tapiriit Kanatami (ITK) – coordonnait les politiques de santé pour la population Inuit du Canada.
- Pauktuutit, Inuit Women of Canada – Pauktuutit est un organisme national à but non lucratif qui représente toutes les femmes Inuits au Canada. Son mandat est de favoriser une prise de conscience accrue des besoins des femmes Inuits et de les encourager à participer au niveau communautaire, régional et national au développement social, culturel et économique.
- L'Association des femmes autochtones du Canada – s'efforce de faire progresser le bien-être des filles et femmes autochtones, de leurs familles et de leurs communautés par l'activisme, l'analyse politique et la mobilisation.
- Le Ralliement national des Métis – représente la Nation Métis au niveau national et international. Il reçoit son mandat et ses directives des chefs des gouvernements de la nation Métis élus démocratiquement depuis l'Ontario jusqu'à l'ouest. Il examine et progresse selon les désirs et les aspirations de ces gouvernements Métis au niveau national et international.

- Le congrès des Peuples Autochtones – Le congrès des Peuples Autochtones (Le Congrès) est une organisation incorporée au niveau national qui défend les intérêts de ses organisations provinciales et territoriales affiliées dans tout le Canada.
- L'Organisation nationale des représentants indiens et inuits en santé communautaire – une organisation à but non lucratif qui regroupe les représentants en santé communautaire au Canada des Premières nations et des Inuits.

Ces mesures vont de pair avec d'autres exécutées par le gouvernement fédéral conservateur : en 2006, il met fin à l'accord de Kelowna de 5 milliards mis en place par le gouvernement libéral en 2005 pour améliorer la vie des Autochtones à l'aide de financement de programmes de santé, de logement et sociaux (Webster 2012). L'élaboration des politiques de santé est maintenant du ressort exclusif de bureaucrates fédéraux, dont la plupart ne sont pas autochtones et qui occupent des postes identifiés, ironiquement, comme responsables des inégalités envers les Autochtones depuis des centaines d'années (Webster 2012). Ces décisions minent les efforts des dirigeants pour réduire les disparités de santé et sociales des populations autochtones canadiennes. Les experts suggèrent que le moyen le plus prometteur et le plus juste de progresser est d'établir (ou de refinancer) des programmes de santé et sociaux gérés par les Autochtones (Webster 2012, Adelson 2005, Smith et al. 2005, Benoit et al. 2003, Erasmus et Dussault 1996). Une autorité autochtone sur ces programmes assure que la vision de changement autochtone est incorporée dans les politiques, que les considérations culturelles sont respectées et que les besoins spécifiques de chaque communauté sont examinés. Certains signalent aussi que le manque d'intégration et de coordination dans les programmes de soins de santé et de politiques destinés aux Autochtones est problématique (Smith et al. 2005, Adelson 2005, Romanow 2002), une autre raison qui démontre que le besoin de changement est urgent.

Les besoins en santé des populations autochtones ne sont pas toujours bien compris par ceux en mesure d'apporter les changements voulus, qu'il s'agisse des responsables politiques ou des professionnels de la santé. Kurtz et al. (2008) soulignent le fait que les initiatives de santé destinées aux Autochtones ne touchent souvent pas aux causes structurelles de la pauvreté, de la marginalisation et par conséquent ne donnent pas de résultats importants.

En fin de compte, ces politiques et programmes de santé pourraient en fait renforcer les stéréotypes de toxicomanie et de violence chez les populations qu'ils cherchent à aider (Smith et al. 2005). Warry (2009:53) fait la relation entre le colonialisme, la santé et les politiques du gouvernement :

Dans les débats sur les Peuples Autochtones, l'histoire est souvent contestée et revue. La droite canadienne néo-conservatrice appuie ses arguments sur le révisionnisme historique ou la négation. Ils affirment que la pauvreté et la mauvaise santé autochtone sont causées par l'échec des politiques contemporaines et ne sont pas le produit de centaines d'années de colonialisme et de tout le tort moral perpétré pendant la période du colonialisme.

De plus, la prestation de services de santé appropriés aux Autochtones est souvent entravée par la perception dominante des responsables politiques euro-occidentaux que la majorité des Autochtones vivent dans des réserves ou en milieu rural (Kurtz et al. 2008).

En résumé, l'itinérance, comme le suicide, est l'une des conséquences les plus graves du dénuement économique et de la marginalisation sociale et cela démontre pourquoi tant d'autochtones au Canada sont laissés pour compte par nos systèmes soi-disant « complets » d'assistance sociale et de soins de santé « universels ». Pire encore, l'exploration par Culhane (2003) de la marginalisation autochtone révèle que la pauvreté elle-même a été médicalisée comme un état causé par la toxicomanie ou l'échec personnel. Cette tendance dissimule les causes structurelles de la mauvaise santé et de l'espérance de vie réduite. L'itinérance devrait être vue comme le symptôme de souffrances sociales causées par des insuffisances sociétales et plus spécialement dans le cas des Autochtones, par la continuation d'une oppression aux racines historiques. De plus, les coupures de financement aux organisations autochtones enlèvent à ces derniers les possibilités d'améliorer leur vie et leur état de santé et peuvent être vues comme allant à l'encontre de la réduction de l'itinérance et de la crise du logement chez les Autochtones.

Le rôle du traumatisme historique

Comme le rappellent les sections précédentes, les Autochtones ont été victimes de traumatismes dévastateurs au cours de toute l'histoire du Canada et en tant que groupe, ils continuent d'être marginalisés socialement et économiquement. Il faut tenir compte de ces facteurs quand on examine les raisons pour lesquelles les Autochtones sont surreprésentés dans la population sans abri canadienne et aussi, quand on imagine des solutions à cette crise nationale. Ces dernières années, de nombreux chercheurs ont exploré le caractère multidimensionnel et historique des traumatismes dans les communautés autochtones (Czyzewski 2011, Menzies 2010, Haskell et Randall 2009, Menzies 2009, Denham 2008, Menzies 2008, Ruttan et al. 2008, Söchting et al. 2007, Kirmayer et al. 2000, Lederman 1999).

La dévastation des cultures autochtones pendant la conquête coloniale et la colonisation par les Européens au début du 17^e siècle a eu des répercussions profondes sur les individus, les familles et les communautés autochtones. Avec l'adoption de la loi sur les Indiens de 1876, le gouvernement du Canada est nommé officiellement « tuteur » des Peuples autochtones, ces derniers sont relocalisés dans des réserves alors que leurs enfants (Premières nations, Métis et Inuits) sont placés dans des pensionnats indiens gérés par des églises chrétiennes de diverses dénominations (Menzies 2010). Ces impositions spatiales et « éducationnelles » servaient à dominer les Peuples autochtones et à détruire leurs cultures indigènes respectives. Les Peuples autochtones

furent dépossédés de leurs terres et relocalisés dans des réserves créées pour les « civiliser » et les segmenter. Cela limitait leurs mouvements et leur participation au commerce, en les écartant du reste de la société. Le système des pensionnats indiens provoqua non seulement la perte du langage, de la culture et de la communauté chez les enfants autochtones, mais il établit des lieux où les enfants étaient victimes de violence physique, sexuelle et psychologique aux mains des officiels de l'école et de l'église. À force de coups, on a forcé les enfants autochtones à oublier leur culture et leur ethnicité.

Il est largement accepté que ces expériences sont associées aux problèmes de santé mentale¹⁹ et de dépendance (Syme et al. 2011, Kurtz et al. 2008, Smith et al. 2005). Ruttan et al. (2008) ont interrogé des jeunes femmes autochtones à Edmonton et ont appris ce qui suit sur le traumatisme subi dans les pensionnats indiens :

- Les enfants autochtones étaient souvent enlevés de force de chez eux et coupés de tout contact avec leurs parents.
- On leur enseignait que leur culture était fausse, qu'ils étaient sales, repoussants et inférieurs.
- Ils n'avaient pas le droit de parler leur langue; et cette règle était souvent appliquée quand les enfants rentraient chez eux par les adultes de leur famille qui avaient internalisé la logique de l'oppression culturelle.
- Les enfants apprenaient à obéir aux chefs religieux sans résister et par conséquent abandonnaient tout sentiment de libre arbitre. Ce processus produit des adultes qui sont soit profondément désemparés et émotionnellement détachés, soit en colère avec des comportements autodestructeurs (qui peuvent se traduire en toxicomanie, en blessures auto infligées et en victimisation d'autres).
- Les jeunes étaient souvent élevés par des adultes qui avaient eux-mêmes vécu les sévices des pensionnats indiens. Comme ces adultes avaient appris que la violence est une forme d'amour

19. Le terme « problèmes de santé mentale » englobe les notions de « maladie mentale » « défis de santé mentale », « troubles de la santé mentale » et « problèmes de santé mentale » qui sont tous utilisés dans la littérature universitaire. Dans cette revue « problèmes de santé mentale » se réfère aux troubles neuropsychiatriques, aux troubles mentaux émotionnels ou à l'absence de bien-être mental. Les chercheurs discutent entre eux de la meilleure terminologie. Il est important de noter que les définitions et diagnostics biomédicaux ne sont ni applicables ni acceptés par tous les individus et toutes les cultures et que les Peuples autochtones ont souvent leur propres compréhensions et définitions des notions de « problèmes de santé mentale » et de « bien-être ».

et la manière appropriée de punir un enfant, la génération suivante fut victime de violence ou fut élevée par des membres de leur famille émotionnellement détachés et traumatisés.

À la fermeture de la plupart des pensionnats indiens dans les années 1960, les agences gouvernementales de protection de l'enfance mirent en place une nouvelle politique d'assimilation des enfants autochtones en les enlevant de leurs familles pour les placer dans des familles blanches d'accueil ou d'adoption, une série d'événements souvent appelés la « raffe des années soixante » (Menzies 2010, Brown et al. 2007). Ces méthodes d'assimilation forcée, considérées comme un génocide culturel par beaucoup (Haskell et Randall 2009, Mitchell et Maracle 2005, Smith et al. 2005, Neu et Therrien 2003, Kendall 2001), détruisirent les familles et furent profondément traumatisant pour les Peuples autochtones. L'imposition de ces systèmes et l'échec du gouvernement à remplir ses obligations issues des traités (qui devaient reconnaître les droits des Peuples autochtones à la terre et au bien-être) s'est soldé par une pauvreté accablante, des problèmes de santé et un déclin des populations autochtones canadiennes (Waldram et al. 2006). Toutefois, la marginalisation actuelle des Autochtones reflète aussi les structures politiques et sociales modernes du Canada. Les populations autochtones sont victimes de racisme et de négligence systémiques de la part des agences gouvernementales et au sein de la société civile, ce qui peut aussi être très traumatisant (Baskin 2007, Waldram et al. 2006, Adelson 2005, Mitchell et Maracle 2005).

Ces événements traumatisants sont exacerbés par « le déni social général et une évasion d'un sens de responsabilité sociale pour mettre en place le type de changements politiques, sociaux et économiques requis pour remédier à la situation » (Haskell et Randall 2009:50). Plusieurs chercheurs reconnaissent que les Peuples autochtones sont victimes du stigmate venant de stéréotypes racistes qui persistent dans la société canadienne générale (Haskell et Randall 2009, Brown et al. 2008, Ruttan et al. 2008, Adelson et al. 2005). Ces stéréotypes blâment et pathologisent les survivants en les punissant pour leurs méthodes d'adaptation qui peuvent inclure la consommation de substances psychoactives. Ruttan et al. (2008) remarquent que ce stigmate peut se retourner de sorte que les Autochtones internalisent le rejet d'eux-mêmes, de leur communauté et de leur culture. Cela peut mener à une « violence latérale » dans laquelle les Autochtones agressent leur propre famille ou des membres de leur communauté. Certains chercheurs vont jusqu'à dire que le stigmate persistant et les « formes de racisme quotidien²⁰ » auxquelles les Autochtones doivent faire face sont une continuation de la colonisation (Syme et

20. Les « formes de racisme quotidien » sont ancrées dans le racisme exprimé dans le langage et les acceptations de la vie courante. Contrairement au racisme manifeste comme les propos racistes, les « formes de racisme quotidien » sont subtiles, entrées dans les mœurs et rarement remises en question (Lund 2006, de la Torre 1999).

al. 2011, Doherty 2010, McCall et al. 2009) car elles portent avec elles le « fardeau de l'histoire » dans leurs interactions quotidiennes (Furniss 1999).

Les chercheurs qui reconnaissent les traumatismes multiples, collectifs et continus vécus par les populations autochtones en parlent en termes de « traumatismes intergénérationnels » (Czyzewski 2011, McCall et al. 2009, Menzies 2008, 2009, 2010, Mitchell and Maracle 2005), de « traumatismes historiques » (Denham 2008, Evans-Campbell 2008, Haskell et Randall 2009, Brave Heart 2003, Brave Heart 1999), « d'impact intergénérationnel des pensionnats indiens » (Smith et al. 2005), de « traumatismes transgénérationnels » (Walsh et al. 2011), de « traumatismes complexes » (Söchting et al. 2007) et de « stress post-traumatique complexe » (Haskell et Randall 2009). Ces termes soulignent toutes les répercussions des injustices passées infligées aux populations autochtones. D'une façon générale, les événements traumatiques peuvent déstabiliser le sens de confiance et de sécurité d'une personne et cela peut être particulièrement préjudiciable pendant les premières années critiques du développement. Les relations futures sont souvent affectées parce que la personne traumatisée doit gérer ses sentiments d'abandon, d'aliénation et de séparation à l'âge adulte (Herman 1992). Les populations autochtones ont été victimes de façon disproportionnée de violence physique, psychologique et sexuelle qui peuvent violer les limites interpersonnelles et provoquer un désengagement émotionnel. La personne a alors du mal à agir en tant que membre d'une famille, employé ou citoyen ce qui accroît ses chances de devenir sans abri.

Peter Menzies, thérapeute et chercheur autochtone, établit un lien entre le traumatisme intergénérationnel et l'itinérance chez les Peuples autochtones canadiens. Il met en garde contre la pathologisation de l'individu et encourage la compréhension du traumatisme intergénérationnel comme existant dans quatre environnements : l'individu, la famille, la communauté et la nation (Menzies 2010, Menzies 2009). Selon Menzies (2010) et Haskell et Randall (2009), les personnes qui ont vécu un traumatisme intergénérationnel peuvent :

- Ne pas sentir d'appartenance à une famille, une communauté ou une culture ou une nation.
- Être incapable d'avoir des relations personnelles ou intimes.
- Avoir une faible estime de soi, être dépressif, avoir de tendances d'automutilation ou suicidaires.
- Développer des mécanismes de survie dysfonctionnels comme la toxicomanie, l'hypersexualité, l'hyperactivité, l'agression, la recherche de sensations fortes ou l'isolation.

- Avoir des problèmes de santé mentale ou des démêlés avec le système de justice criminelle.
- Avoir une scolarisation et des antécédents d'emploi limités.
- Souffrir d'une absence de sens à la vie et d'espoir.

Menzies (2010) ajoute que les macro traumatismes plus généraux infligés aux populations autochtones peuvent eux aussi pousser à l'itinérance comme :

- La popularisation de stéréotypes autochtones négatifs dans les grands médias.
- Les politiques sociales qui perpétuent la « colonisation » des Peuples autochtones au niveau individuel, familial et communautaire.
- Un manque de soutien pour les programmes et services holistiques répondant aux besoins autochtones.
- Un manque de soutien pour l'autodétermination communautaire.

Malgré ces réalités, de nombreux prestataires de service ont remarqué la résilience de leurs clients autochtones victimes de traumatisme intergénérationnel. Dans certains cas, les Autochtones qui ont survécu à une telle violence parviennent à surmonter leur histoire et deviennent des personnes « meilleures et plus fortes », ce qui mène certains auteurs à parler de « croissance post-traumatique » (McCormick et Wong 2006:518). Ces auteurs remarquent que cette résilience peut parfois être attribuée à des facteurs culturels et spirituels essentiellement autochtones qui facilitent la guérison. Ces éléments peuvent invoquer l'autonomisation, la purification, l'équilibre et l'appartenance (McCormick et Wong 2006). Les Autochtones ont souvent une vision du monde et une définition de la « guérison » différente, l'équilibre et la connexion avec le monde à l'extérieur de soi sont des éléments importants de cette perspective. De plus, les Autochtones préfèrent souvent être les agents de leur propre guérison (McCormick et Wong 2006). Ces connaissances ont des implications pratiques importantes, car les prestataires de service devraient comprendre cette vision du monde pour pouvoir offrir des services culturellement appropriés et efficaces. De tels services peuvent prévenir l'itinérance chez les Autochtones ou servir de point de connexion pour en sortir. Menzies dit que les solutions à l'itinérance autochtone doivent faire plus qu'aider les gens à trouver un logement ou répondre à des besoins. La solution doit se faire par une approche holistique qui reconstruit les liens entre l'individu, la famille, la communauté et la nation autochtone (Menzies 2008:47).

Critiques et réflexions

De nombreux chercheurs, y compris cette auteure, ont critiqué ou présenté leurs réflexions sur la littérature existant sur le sujet de l'itinérance autochtone au Canada. Ces critiques et réflexions sont résumées ici.

1. DE L'AUTEURE

- La vaste majorité des recherches et rapports restent apolitiques, ce qui est inquiétant étant donné la politisation du sujet. La plupart ne parlent pas des aspects structurels de la société et de la culture canadiennes qui créent et maintiennent l'itinérance et préfèrent se concentrer seulement sur les interventions au niveau ponctuel (de première ligne ou de fortune). De l'avis de cette auteure, les difficultés révélées dans cette revue ne pourront être résolues que si les universitaires et les principaux intervenants prennent position clairement en tenant compte de la relation coloniale et néocoloniale existant entre les Peuples autochtones, les gouvernements et la société.
- De nombreuses sources universitaires n'identifient pas les détails clés nécessaires à la compréhension profonde de l'itinérance autochtone, détails essentiels aux applications pratiques et aux progrès (détails sur les programmes et politiques, suivi à long terme avec les participants à la recherche, exigences de financement, solutions concrètes).

- Par exemple Syme et al. (2011:7) écrivent « qu'il est important de s'attacher aux multiples situations sociales défavorisées pour identifier la source des disparités en matière de santé et pour élaborer des interventions efficaces. »
- Un rapport de Jim Ward Associates (2008) est un bon exemple d'une ressource qui donne une ventilation détaillée du financement et des services requis pour réduire l'itinérance dans une ville (Toronto). Le plan d'action (2009) de l'Association nationale d'habitation autochtone lui aussi donne des estimations détaillées des coûts en subventions uniques et en financement continu requis pour soutenir les objectifs nationaux et répondre aux besoins en logements des Autochtones.
- Le langage et le discours souvent employés popularisent les réalités courantes et peuvent sans le vouloir reproduire les relations coloniales. Il y a donc un danger à continuer à associer des concepts (autochtone = pauvre, sans abri, traumatisé, malade) parce qu'il devient difficile d'imaginer que la situation puisse être différente. Cela peut avoir un effet désensibilisant et peut aussi populariser les interventions paternalistes imposées mais qui souvent échouent, pour aider cette population. Ces perspectives ont aussi tendance à ignorer les aptitudes et la résilience des survivants.
 - Berman et al. (2009:422) fournissent un bon exemple d'une *exception* et disent que « les filles autochtones qui ont été déracinées sont marquées par leur sexe, leur race et leur classe et évoluent dans des espaces frontières à la recherche de connexions et de reconnexions... Toutefois, c'est là qu'elles apprennent une nouvelle façon d'être, de se connecter et d'appartenir. Leurs vies sont façonnées par des structures imbriquées de domination. À travers ces structures, elles s'efforcent de développer une image d'elles-mêmes forte et résiliente qui favorise la sensation de libre arbitre et qui peut venir à bout de la détresse, du désespoir et du pessimisme qui paraît souvent si intense. »
- Très peu de littérature explore l'expérience de l'itinérance chez les hommes autochtones en tant que groupe distinct (les expériences uniques des pensionnats indiens et la violence physique, sexuelle et affective; les problèmes de santé mentale et physique; les hommes et leurs familles). On parle presque

exclusivement des hommes comme absents de la vie des femmes et surreprésentés dans le système de justice pénale.

- Il y a peu de recherches sur les femmes autochtones qui surmontent avec succès l'itinérance, la pauvreté, la toxicomanie ou les traumatismes. Les femmes autochtones sont habituellement placées dans l'une des catégories suivantes : mères (souvent aux prises avec les agences de protection de l'enfance), toxicomanes et travailleuses du sexe. Il est impératif de peindre une image plus équilibrée et cela serait certainement plus productif pour l'avenir.
- Nous avons trouvé très peu de littérature qui explore les expériences de vie d'itinérance chez les Autochtones appartenant à la communauté LGBTTTQ ou s'identifiant comme bispirituels, ce qui est problématique quand les études suggèrent que ces populations sont victimes de discrimination, de stigmatisme et d'isolement en nombre disproportionné.
- La majorité de la littérature tend à homogénéiser la population autochtone canadienne et il n'est pas facile de savoir quel groupe autochtone fait l'objet de recherches ou de discussions²¹. Cela peut dissimuler les différences dans la culture et les communautés qui différencient les peuples autochtones. On suppose que tous les Autochtones ont vécu l'expérience de la colonisation et l'assimilation de la même manière, que tous ont dans une certaine mesure une connexion avec la « culture autochtone » et la « réserve » et qu'ils sont forcément réceptifs aux interventions extérieures des agences du gouvernement. Le terme de « culture autochtone » est lui-même problématique car il existe de nombreuses cultures autochtones. La plupart de la recherche qualitative et des recommandations montre un parti pris hétéronormatif. Cela peut limiter l'élaboration de politiques efficaces ou d'interventions ciblées.
 - Par exemple Monette et al. (2009:41) concluent que « leurs recherches indiquent que *tous les Autochtones* font face à un stress grave social et de santé qui menace leur santé. » (soulignement ajouté)

Toutefois, et lié au dernier point, quatre articles de recherche essaient de traiter de cette homogénéisation et sont exemplaires dans leur recherche incluant les Autochtones.

21. Il faut noter que souvent et surtout dans les grands centres urbains, un grand nombre de nations autochtones peuvent délibérément présenter un front homogène ou pan autochtone. Cela leur permet de renforcer la mobilisation politique et d'attirer l'attention sur les problèmes qui affectent les populations autochtones du Canada à grande échelle.

- Exemple n° 1 : « bien que je parle de la catégorie des « femmes des Premières nations » je ne veux en aucun cas suggérer qu'elles constituent un groupe homogène. Beaucoup de femmes des Premières nations s'identifient par leur nation d'origine, Cri, Gwitchin, Tsimshian, etc. et soulignent leurs différences culturelles. » (Peters 1998:665)
- Exemple n° 2 : Syme et al. (2011:6) déclarent qu'il est important de noter que « bien que l'expérience des pensionnats indiens n'ait pas été négative pour tous, son impact général a été dévastateur. »
- Exemple n° 3 : Haskell et Randall (2009:69) affirment que « si les généralisations sont utiles pour comprendre les grandes lignes du phénomène du traumatisme historique, elles ne devraient pas masquer les particularismes et la diversité des expériences vécues. »
- Exemple n° 4 : DeVerteuil et Wilson (2010:500) abordent l'homogénéisation de la population autochtone dans les approches relatives à la guérison. « Nous nous efforçons de ne pas supposer que tous les peuples autochtones veulent des programmes de traitement combinant les approches contemporaines et les pratiques de guérison traditionnelles, surtout quand on pense à l'impact de la colonisation (séparation de la terre, de la culture et de la langue). Même si tous les Autochtones n'adoptent pas les approches traditionnelles à la guérison, elles peuvent être pertinentes et efficaces pour certains. De plus, il a été prouvé que la réintroduction de pratiques traditionnelles peut jouer un rôle efficace dans la guérison chez les Autochtones. »
- De nombreux chercheurs et agences du gouvernement ne reconnaissent pas la capacité d'action des Autochtones surtout en matière d'autodétermination et de développement de services et logements culturellement appropriés. Les perspectives et aspirations des Autochtones sont souvent exclues et repoussées à la périphérie, ce qui est problématique sur le plan éthique et pratique.
 - Cela va dans le sens de Monette et al. (2009:43) qui sont d'avis « qu'historiquement, l'autodétermination autochtone n'a pas été reconnue dans la recherche sur les communautés autochtones. »

- L'opinion de Heritz (2010:1) à ce sujet est que « les statistiques sur la marginalisation autochtone évitent pour la plupart toute discussion sur les politiques autochtones en général et sur l'autodétermination en particulier. »
- Comme le mentionnent les sections *Définitions du chez-soi et de l'itinérance* et *Les jeunes*, les chercheurs et les intervenants n'ont toujours pas atteint un consensus sur la définition de « l'itinérance » et sur ce que la notion « à risque d'itinérance » veut dire, surtout dans le cas de la population autochtone. L'auteure pense qu'il faut élaborer une définition spécifiquement autochtone qui devrait être acceptée par les chercheurs et les communautés prestataires de services.
- La littérature révèle un manque apparent de coordination entre les services offerts aux Autochtones sans abri. Ces services existent au sein d'un système fragmenté et chroniquement sous-financé.
- Un grand nombre de chercheurs et d'intervenants ont clairement identifié une variété de problèmes liés à l'itinérance autochtone et de solutions, mais n'agissent pas (plus précisément ne s'impliquent pas dans des activités de dissémination de connaissances ni d'activisme pour appliquer les conclusions qu'ils présentent).
- Certaines études ne capturent pas la perspective autochtone sur des problèmes comme l'itinérance, le logement et plus largement la pauvreté. Les débats, désaccords ou processus en cours au sein des groupes autochtones ou entre eux ne sont pas mentionnés.
- Il existe une grande quantité d'information précieuse sur le sujet de l'itinérance autochtone mais elle n'est pas accessible de manière globale ou dans un lieu unique. Offrir cette information en langage simple de manière centralisée pourrait permettre de compiler efficacement un éventail de points de vue sur ce sujet et de mieux soutenir une action dans ce domaine.
- Malheureusement, un seul article sur les jeunes Autochtones (Baskin 2007) identifie le racisme comme facteur de risque d'itinérance chez les jeunes. Toutefois, la littérature qui parle plus largement de l'ensemble de la population autochtone ne l'inclut pas comme facteur impactant la famille et les possibilités économiques. Le racisme et ses répercussions devraient constituer un sujet de recherche important chez les jeunes Autochtones car il peut avoir un impact sur l'identité, l'estime de soi et les possibilités.

2. IDENTIFIÉ DANS LA LITTÉRATURE

- Monette et al. (2009:43) proposent une critique générale de la recherche menée sur les groupes autochtones : « Les communautés autochtones font en général l'objet de nombreuses recherches, l'essentiel du travail effectué ne fait que reproduire les relations coloniales vécues entre les peuples autochtones et les autres populations du Canada. »
- Ruttan et al. (2008:47) disent que pour conceptualiser de manière équilibrée les problèmes autochtones, « il ne faut pas minimiser la réalité des inégalités sociales tout en montrant du respect pour la résilience, surtout étant donné l'histoire des femmes autochtones au Canada. »
- Kishigami (2008:73) suggère une intervention culturellement appropriée et immédiate pour améliorer la vie des Inuits sans abri à Montréal : « Un centre communautaire inuit où des informations et de la nourriture pourraient être partagées devrait être mis en place à Montréal afin de changer la situation actuelle des Inuits sans-abri. »
- Stout (2010) affirme que les documents de recherche et les rapports officiels ne mentionnent souvent pas les différences entre les sexes et les genres en matière de santé mentale. Stout (2010:2) déclare que : « Le manque d'analyses sexospécifiques dans la recherche, les programmes et les politiques relativement à la santé mentale des femmes est une préoccupation persistante pour les chercheuses féministes. L'essentiel de la recherche sur la santé mentale a négligé de tenir compte des différences entre les sexes et les genres. »
- Whitzman (2006:392) souligne un point important dans la prestation de services de santé aux populations sans abri. « Étant donné la fréquence de ces thèmes dans la littérature, presque tous rapports sur les services de santé destinés aux sans-abri insistent sur l'importance d'intégrer les services de santé pour réduire les difficultés d'accès et assurer des services préventifs de santé continus et coordonnés. Toutefois, il n'y a pas de consensus sur le sens du terme « intégré ». Dans une revue de la littérature, l'intégration était définie d'au moins quatre manières différentes : (1) coordination inter agences, (2) regroupement des services dans un lieu, (3) approches au cas par cas, et (4) santé holistique. »

Avenues futures de recherche

En se basant sur la revue de littérature, l'auteure propose ces thèmes de recherche future sur l'itinérance autochtone. L'objectif ici est de faire avancer le dialogue en suggérant des moyens de faire progresser les études et actions.

- Des études devraient être menées sur les pratiques exemplaires et les succès. Cela permettrait de s'éloigner de la pathologisation de la population autochtone, un problème endémique dans la plupart de la littérature existante.
- Une bonne recherche devrait annoncer ses partialités (par ex. politique) et les antécédents quels qu'ils soient de ses auteurs. Admettre sa position est une pratique courante dans le monde universitaire et devrait l'être par tous dans l'avenir, et surtout dans le cadre de recherches sur les Autochtones, un sujet dominé par une histoire de méfiance (compréhensible) des universitaires et des gouvernements. Si les chercheurs s'efforcent de rester « neutres » ils doivent déclarer ce que « neutralité » veut dire pour eux et comment ils se situent dans la production de connaissances.
- Plus de voix autochtones doivent se faire entendre dans la littérature universitaire et aussi dans les rapports du gouvernement qui tendent à quantifier les populations autochtones en terme de statistiques, ce qui ne donne qu'une information limitée sur ce problème et les solutions possibles.

- Les voix des décideurs politiques et des politiciens doivent se faire entendre dans la nouvelle littérature sur ce sujet. Ils représentent une portion importante des décideurs politiques (en termes de priorités de financement) mais ne figurent pratiquement pas dans la littérature universitaire. Les chercheurs devraient peut-être plus s'engager politiquement dans les causes qu'ils étudient ou au moins faire des contributions pratiques dans leurs domaines respectifs en informant les décideurs et les intervenants.
- Les approches pluridisciplinaires (que les universitaires pratiquent beaucoup) et la collaboration entre professions, en d'autres termes, la collaboration des chercheurs universitaires avec ceux qui travaillent sur le terrain, sont particulièrement importantes. Il faut aussi mettre en place des plans concrets pour la diffusion des connaissances universitaires et de première ligne car beaucoup d'information précieuse ne mène pas aux actes ou est difficile à trouver.
- L'attitude du grand public vis-à-vis des peuples autochtones doit être comprise et affrontée car l'opinion publique a un impact sur les décisions politiques, les directives et les dirigeants. Il est inacceptable que le racisme continue à sévir dans la société canadienne, donc comprendre et changer l'opinion publique devrait avoir un impact sur les solutions proposées pour venir à bout de l'itinérance et de la pauvreté chez les Autochtones.

Les avenues de recherche suivantes sont proposées par plusieurs auteurs :

- Des recherches supplémentaires sont requises pour comprendre pourquoi les Métis et indiens non inscrits sont plus susceptibles que les indiens inscrits et les Inuits d'accéder à la propriété (Belanger et al. 2012 a).
- Exploration des raisons socioéconomiques qui conduisent au besoin impérieux de logement chez les locataires et les propriétaires de maison autochtones en milieu urbain (Belanger et al. 2012 a).
- Une étude nationale devrait explorer les impacts du phénomène NIMBY sur les possibilités de location de logement et son influence connexe sur le taux d'itinérance chez les Autochtones

en milieu urbain (Belanger et al. 2012).

- Insister sur la situation unique des Autochtones, leurs besoins et leurs désirs (Bird et al. 2010).
- Impliquer directement les peuples autochtones dans le processus de recherche (Bird et al. 2010).
- S'assurer que la recherche parle aussi de la prévention (Bird et al. 2010).
- Dans les stratégies de préventions et d'intervention, approcher l'itinérance autochtone du point de vue autochtone qui tient compte des besoins physiques et spirituels de l'individu (Bird et al. 2010).
- Une lacune dans la recherche a été identifiée par Peters (2012:335) qui signale que « les sans-abri cachés sont une population dont les besoins sont importants. Pourtant toute l'attention actuelle portée sur l'itinérance absolue signifie que les besoins particuliers des sans-abri cachés n'ont pas été correctement documentés. »

BIBLIOGRAPHIE

- Aboriginal Affairs and Northern Development Canada. (2008). *Backgrounder – Urban Reserves: A Quiet Success Story*. Ottawa : Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques. Extrait de : http://www.cprn.org/documents/28340_en.pdf
- Aboriginal Affairs and Northern Development Canada. (2012). *Urban Aboriginal Strategy*. Ottawa: Government of Canada. Extrait de : <http://www.aadnc-aandc.gc.ca/eng/1100100014277/1100100014278>
- Aboriginal Affairs and Northern Development Canada. (2013a). *First Nations in Canada* (eBook). Ottawa: Government of Canada. Extrait de : <http://www.aadnc-aandc.gc.ca/eng/1307460755710/1307460872523#chp1>
- Aboriginal Affairs and Northern Development Canada. (2013b). *Inuit Nunangat*. Ottawa: Government of Canada. Extrait de : <http://www.aadnc-aandc.gc.ca/eng/1100100014250/1100100014254>
- Abele, F. (2004). *Urgent Need, Serious Opportunity: Towards a New Social Model for Canada's Aboriginal People*. Ottawa: Canadian Policy Research Networks. Extrait de : http://www.cprn.org/documents/28340_en.pdf
- Abele, F., Nick F., & Haché, A. (2010). Homeless in the Homeland: A Growing Problem for Indigenous People in Canada's North. *Parity*, 23(9), 21-23.
- Abele, F., & Graham, K. (2011). What Now? Future Federal Responsibilities Towards Aboriginal People Living in Cities. *Aboriginal Policy Studies*, 1(1), 162-182.
- Adelson, N. (2005). The Embodiment of Inequity: Health Disparities in Aboriginal Canada. *Revue canadienne de santé publique*, 96, S45-S61.
- Affaires autochtones et Développement du Nord Canada. (2012). *Stratégie pour les Autochtones vivant en milieu urbain*. Ottawa : Gouvernement du Canada. Extrait de : <http://www.aadnc-aandc.gc.ca/eng/1100100014277/1100100014278>
- Affaires autochtones et Développement du Nord Canada. (2013a). *Les Premières nations au Canada* (format EPUB). Ottawa : Gouvernement du Canada. Extrait de : <http://www.aadnc-aandc.gc.ca/fra/1307460755710/1307460872523>
- Affaires autochtones et Développement du Nord Canada. (2013b). *Inuit Nunangat*. Ottawa : Gouvernement du Canada. Extrait de : <http://www.aadnc-aandc.gc.ca/fra/1100100014250/1100100014254>
- Agence de la santé publique du Canada. (2010). *Actualités en épidémiologie du VIH/sida – Chapitre 8 : Le VIH/sida chez les Autochtones au Canada*. Ottawa : Agence de la santé publique du Canada. Extrait de : <http://www.phac-aspc.gc.ca/aids-sida/publication/epi/2010/8-fra.php>
- Agence de la santé publique du Canada.. (2005). *Ensemble des troubles cases par l'alcoolisation foetale*. Ottawa: Agence de la santé publique du Canada. Extrait de : <http://www.phac-aspc.gc.ca/hp-ps/dca-dea/prog-ini/fasd-etcaf/index-fra.php>
- Agence de la santé publique du Canada. (2010). *Rapport d'étape sur le VIH/sida et les populations distinctes : Autochtones*. Ottawa : Agence de la santé publique du Canada. Extrait de : <http://www.phac-aspc.gc.ca/aids-sida/publication/ps-pd/aboriginal-autochtones/index-fra.php>
- Agence de la santé publique du Canada. (2012). *Qu'est-ce qui détermine la santé : Déterminants de la santé*. Ottawa: Santé publique

- Alcantara, C. (2005). Certificates of Possession and First Nations Housing: A Case Study of the Six Nations Housing Program. *Revue Canadienne Droit et Société*, 20(2), 183-205.
- Andersen, C., & Denis, C. (2003). Urban Natives and the Nation: Before and After the Royal Commission on Aboriginal Peoples. *Revue canadienne de sociologie*, 40(4), 373-390.
- Assemblée des Premières nations. (2013). *Description de l'APN: Premières nations*. Ottawa : Assemblée des Premières nations. Extrait de : <http://www.afn.ca/index.php/fr/a-propos-apn/description-de-lapn>
- Association des femmes autochtones du Canada. (2004). *Aboriginal Women and Housing*. Ottawa : L'Association des femmes autochtones du Canada. Extrait de : http://www.nwac.ca/sites/default/files/reports/NWAC_BgPaper_e.pdf
- Association des femmes autochtones du Canada. (2013). *Culturally Relevant Gender Analysis*. Ottawa : L'Association des femmes autochtones du Canada. Extrait de : <http://www.nwac.ca/programs/culturally-relevant-gender-analysis>
- Association Nationale d'Habitation Autochtone. (2009). *A Time for Action: A National Plan to Address Aboriginal Housing*. Ottawa: Association Nationale d'Habitation Autochtone. Extrait de : http://www.cwp-csp.ca/wp-content/uploads/2011/07/NAHA_Action_Plan_July_2009_FINAL.pdf
- Baron, S. W., & Hartnagel, T. F. (1998). Street Youth and Criminal Violence. *Journal of Research in Crime and Delinquency*, 35(2), 166-192.
- Barron, F. L. (1988). The Indian Pass System in the Canadian West, 1882-1935. *Prairie Forum*, 13(1), 25-42.
- Barsh, R. L. (1997). Aboriginal People in an Urban Housing Market: Lethbridge, Alberta. *La revue canadienne des études autochtones*, XVII(2), 203-214.
- Baskin, C. (2007). Aboriginal Youth Talk About Structural Determinants as the Causes of their Homelessness. *Revue sur l'enfance et la famille des Premiers Peuples*, 3(3), 31-42.
- Baskin, C. (2011). Chapter 9: Healing Justice. In *Strong Helpers' Teachings: The Value of Indigenous Knowledges in the Helping Professions*. Toronto: Canadian Scholars' Press Inc.
- Baskin, C., Strike, C., McPherson, B., Smylie, D., Angeconeb, T., Sauve, A., McKay, D., Archer, L., Kimewon, W., Ross, L., & Kakekayash, J. (2012). *Developing Collaboration Between Pregnant/Parenting Aboriginal Women with Substance Misuse Problems, Substance Misuse Counsellors, and Child Welfare Workers*. Project Final Report. Extrait de : <http://rps.chass.utoronto.ca/doc/Women-of-the-Shining-Light-Report.pdf>
- BC Partners for Mental Health and Addictions Information. (2008). *Backgrounder: Aboriginal Mental Health and Substance Use*. Vancouver: Association canadienne pour la santé mentale (Division C.-B.). Extrait de : <http://www.heretohelp.bc.ca/sites/default/files/images/aboriginal.pdf>
- Belanger, Y. D. (2007). *Assessing Urban Aboriginal Housing Needs in Southern Alberta. Public Policy Paper Series, The Saskatchewan Institute of Public Policy*. Regina: Université de Regina. Extrait de : <http://www.publications.gov.sk.ca/details.cfm?p=23352>
- Belanger, Y. D., Weasel Head, G., & Awosoga, O. (2012a). Housing and Aboriginal People in Urban Centres: A Quantitative Evaluation. *Études des politiques des Autochtones*, 2(1), 4-25.
- Belanger, Y. D., Weasel Head, G., & Awosoga, O. (2012b). *Assessing Urban Aboriginal Housing and Homelessness in Canada*. Rapport final préparé pour l'Association nationale des centres d'amitié (ANCA) et pour le bureau de l'interlocuteur fédéral pour les Métis Indiens non inscrits (BIF), Ottawa, Ontario. Extrait de : <http://homelesshub.ca/resource/homelessness-urban-aboriginal-people-and-need-national-enumeration>

- Belanger, Y. D., Awosogoa, O., & Weasel Head, G. (2013). Homelessness, Urban Aboriginal People, and the Need for a National Enumeration. *Aboriginal Policy Studies*, 2(2), 4-33.
- Bennett, M., Blackstock, C., & De La Ronde, R. (2005). *Recensement des écrits et bibliographie annotée traitant de certains aspects du bien-être des enfants autochtones au Canada (2e édition)*. Ottawa: Site de recherche des Premières nations des Centres d'excellence pour le bien-être des enfants et la Société de soutien à l'enfance et à la famille des Premières nations du Canada. Extrait de : http://fncaringsociety.com/sites/default/files/docs/AboriginalCWLitReview_2ndEd.pdf
- Benoit, C., Carroll, D., & Chaudhry M. (2003). In Search of a Healing Place: Aboriginal Women in Vancouver's Downtown Eastside. *Social Science & Medicine*, 56(4), 821-833.
- Berman, H., Mulcahy, G. A., Forchuk, C., Edmunds, K. A., Haldenby, A., & Lopez, R. (2009). Uprooted and Displaced: A Critical Narrative Study of Homeless, Aboriginal, and Newcomer Girls in Canada. *Issues in Mental Health Nursing*, 30(7), 418-430.
- Bird, C., Goulet, S., Oelke, N., Thurston, W., Turner, D., & Woodland, A. (2010). *Aboriginal Homelessness Research Project: Report on The Aboriginal Homeless Community Gathering March 19, 2010*. Calgary: Aboriginal Friendship Centre of Calgary. Retrieved from: http://www.ucalgary.ca/wethurston/files/wethurston/Aboriginal_Homelessness_GatheringReport_March2010.pdf
- Blackstock, C. (2003). First Nations Child and Family Services: Restoring Peace and Harmony in First Nations Communities. In K. Kufeldt & B. McKenzie (Eds.), *Child Welfare: Connecting Research, Policy and Practice*. (pp. 331-343). Waterloo: Wilfrid Laurier University Press.
- Blackstock, C., Trocmé, N., & Bennett, M. (2004). Child Maltreatment Investigations Among Aboriginal and non-Aboriginal Families in Canada. *Violence Against Women*, 10(8), 1-16.
- Bourassa, C., McKay-McNabb, K., & Hampton M. (2004). Racism, Sexism, and Colonialism: The Impact on the Health of Aboriginal Women in Canada. *Les cahiers de la femme*, 24(1), 23-29.
- Boyer, Y. (2006). *First Nations, Métis, and Inuit Women's Health. Discussion paper series in Aboriginal health: Legal issues*. Ottawa: National Aboriginal Health Organization. Extrait de : http://www.naho.ca/documents/naho/english/publications/DP_womens_health.pdf
- Brave Heart, M. Y. H. (1999). Gender Differences in the Historical Trauma Response Among the Lakota. *Journal of Health and Social Policy*, 10(4), 1-21.
- Brave Heart, M. Y. H. (2003). The Historical Trauma Response Among Natives and its Relationship with Substance Abuse: A Lakota Illustration. *Journal of Psychoactive Drugs*, 35(1), 7-13.
- Bridgman, R. (2003). *Safe Haven: The Story of a Shelter for Homeless Women*. Toronto: University of Toronto Press.
- Bridgman, R. (2006). *StreetCities: Rehousing the Homeless*. Peterborough: Broadview Press.
- British Columbia Provincial Health Officer. (2002). Report on the Health of British Columbians: Provincial Health Officer's Annual Report 2001. The Health and Well-being of Aboriginal People in British Columbia. Victoria: Ministry of Health Planning. Extrait de : <http://www.health.gov.bc.ca/pho/pdf/phoannual2001.pdf>

- British Columbia Provincial Health Officer. (2009). Pathways to Health and Healing – 22nd Report on the Health and Well-being of Aboriginal People in British Columbia. Provincial Health Officer's Annual Report 2007. Victoria, BC: Ministry of Healthy Living and Sport. Extrait de : <http://www.health.gov.bc.ca/pho/pdf/abohlth11-var7.pdf>
- Brown, J., Knol, D., Prevost-Derbecker, S., & Andrushko, K. (2007). Housing for Aboriginal Youth in the Inner City of Winnipeg. *First Peoples Child and Family Review*, 3(2), 56-64.
- Brown, J. D., Wingert, S., Higgitt, N., Knol, D., Block, H., Barkman, M., & Charrette, C. (2008). Housing for Aboriginal Ex-offenders in the Urban Core. *Qualitative Social Work*, 7(2), 238-253.
- Browne, A. J. (2007). Clinical Encounters Between Nurses and First Nations Women in a Western Canadian Hospital. *Social Science & Medicine*, 64(10), 2165-2176.
- Browne, A. J., Fiske, J., & Thomas, G. (2000). *First Nations Women's Encounters with Mainstream Health Care Services and Systems*. Vancouver: British Columbia Centre of Excellence for Women's Health. Extrait de : <http://www.cewh-cesf.ca/PDF/bccewh/first-nations-womens.pdf>
- Browne, A. J., & Fiske, J. (2001). First Nations Women's Encounters With Mainstream Health Care Services. *Western Journal of Nursing Research*, 23(2), 126-147.
- Bryant, T. (2003). The Current State of Social Housing in Canada as a Determinant of Health. *Options politiques*, 23(3), 52-56.
- Centre canadien de la statistique juridique. (2005). La collecte des données sur les Autochtones dans le système de justice : méthodes et défis. Ottawa : Statistiques Canada. Extrait de : <http://publications.gc.ca/Collection/Statcan/85-564-X/85-564-XIE2005001.pdf>
- Canadiana. (n.d.). *Le Canada en devenir : Les problèmes des femmes autochtones*. Ottawa : Notre mémoire en ligne. Extrait de : http://www.canadiana.ca/citm/specifique/abwomen_f.pdf
- Cardinal, N. (2006). The Exclusive City: Identifying, Measuring, and Drawing Attention to Aboriginal and Indigenous Experiences in an Urban Context. *Cities*, 23(3), 217-228.
- Carli, V. (2012). The City as a "Space of Opportunity": Urban Indigenous Experiences and Community Safety Partnerships. In D. Newhouse, K. FitzMaurice, T. McGuire-Adams & D. Jetté (Eds.), *Well-Being in the Urban Aboriginal Community: Fostering Biimaadiziwin*. (pp. 1-21). Toronto: Thompson Educational Publishing, Inc.
- Centre de collaboration nationale de la santé autochtone. (2010). *Child Welfare Services in Canada: Aboriginal & Mainstream*. Prince George: Centre de collaboration nationale de la santé autochtone. Extrait de : <http://nccah.netedit.info/docs/fact%20sheets/child%20and%20youth/NCCAH-fs-ChildWelServCDA-2EN.pdf>
- Chandler, M. J., & Lalonde, C. E. (2008). Cultural Continuity as a Protective Factor Against Suicide in First Nations Youth. *Horizons – A Special Issue on Aboriginal Youth, Hope or Heartbreak: Aboriginal Youth and Canada's Future*, 10(1), 68-72.
- Chez Toit. (2009). *L'itinérance chez les jeunes au Canada – En route vers des solutions*. Toronto: Chez Toit. Extrait de : http://www.raisingtheroof.org/RaisingTheRoof/media/RaisingTheRoofMedia/Documents/L-Itinerance_chez_les_Junes_au_Canada-FINAL.pdf?ext=.pdf
- Christensen, J. (2009). « Everyone Wants to Have a Place »: Homelessness, Housing Insecurity, and Housing Challenges for Single Homeless Men in the Northwest Territories, Canada.

- In Proceedings, 14th International Congress on Circumpolar Health, Yellowknife, Northwest Territories. Yellowknife: Institute for Circumpolar Health Research. Extrait de : <http://www.ipygaps.org/wp-content/uploads/2009/07/Everyone-wants-to-have-a-place-SeaEdits.pdf>
- Christensen, J. (2012). «Ils veulent vivre autrement» : La dynamique des collectivités rurales du nord et les parcours vers l'itinérance à Yellowknife et Inuvik, Territoires du Nord-Ouest. *Le géographe canadien*, 56(4), 419-438.
- City of Toronto. (2003). The Toronto Report Card on Homelessness 2003. Toronto: City of Toronto. Extrait de : <http://homelesshub.ca/resource/2003-toronto-report-card-housing-and-homelessness>
- Clatworthy, S. (2008). Le besoin en logement et la mobilité résidentielle chez les enfants et les jeunes Autochtones en milieu urbain. *Horizons*, 10(1), 91-96.
- Cochran, B. N., Stewart, A. J., Ginzler, J. A., & Cauce, A. M. (2002). Challenges Faced by Homeless Sexual Minorities: Comparison of Gay, Lesbian, Bisexual, and Transgender Homeless Adolescents With Their Heterosexual Counterparts. *American Journal of Public Health*, 92(5), 773-777.
- Cohen, I. M., & Corrado, R. R. (2004). Housing Discrimination Among a Sample of Aboriginal People in Winnipeg and Thompson, Manitoba. In J. P. White, P. Maxim & D. Beavon (Eds.), *Aboriginal Policy Research: Setting the Agenda for Change*, Vol. 1. (pp.113-126). Toronto: Thompson Educational Publishing, Inc.
- Côté, R. R. (2012). Networks of Advantage: Urban Indigenous Entrepreneurship and the Importance of Social Capital. In D. Newhouse, K. FitzMaurice, T. McGuire-Adams & D. Jetté (Eds.), *Well-Being in the Urban Aboriginal Community: Fostering Biimaadiziwin*. (pp.73-101). Toronto: Thompson Educational Publishing, Inc.
- Crookshanks, J.D. (2012). Urban Housing and Aboriginal Governance. In D. Newhouse, K. FitzMaurice, T. McGuire-Adams & D. Jetté (Eds.), *Well-Being in the Urban Aboriginal Community: Fostering Biimaadiziwin*. (pp. 55-71). Toronto: Thompson Educational Publishing, Inc.
- Culhane, D. (2003). Their Spirits Live Within Us: Aboriginal Women in Downtown Eastside Vancouver Emerging into Visibility. *American Indian Quarterly*, 27(3&4), 593-606.
- Currie, J., Société canadienne d'hypothèques et de logement et Focus Consultants. (2004). *Les délinquantes : leurs caractéristiques, leurs besoins et les répercussions de la vie dans une maison de transition après leur incarcération : dernier rapport de recherche*. Ottawa: Société canadienne d'hypothèques et de logement. Extrait de : <http://www.cmhc-schl.gc.ca/odpub/pdf/63813.pdf?lang=fr>
- Currie, S., Laliberté, N., Bird, S., Noelle, R., & Sprung, C. (1995). *Assessing the Violence Against Street-Involved Women in the Downtown Eastside/Strathcona Community*. Vancouver: Ministry of Women's Equality, Downtown Eastside Youth Activities Society (DEYAS), and Watari Research Society.
- Czyzewski, K. (2011). Colonialism as a Broader Social Determinant of Health. *The International Indigenous Policy Journal*, 2(1), 1-14.
- de la Torre, Carlos. (1999). Everyday Forms of Racism in Contemporary Ecuador: The Experiences of Middle-Class Indians. *Ethnic and Racial Studies*, 22(1), 92-112.
- Deane, L., Morrissette, L., Bousquet, J., & Bruyere, S. (2004). Explorations in Urban Aboriginal Neighbourhood Development. *La revue canadienne des études autochtones*, XXIV 2, 227-252.

- Denham, A. R. (2008). Rethinking Historical Trauma: Narratives of Resilience. *Transcultural Psychiatry*, 45(3), 391-414. DeVerteuil, G., & Wilson, K. (2010). Reconciling Indigenous Need with the Urban Welfare State? Evidence of Culturally-Appropriate Services and Spaces for Aboriginals in Winnipeg, Canada. *Geoforum*, 41(3), 498-507.
- Dion Stout, M., Kipling, G. D., & Stout, R. (2001). *Aboriginal Women's Health Research: Synthesis Project. Final Report*. Ottawa: Centres d'excellence pour la santé des femmes, Santé Canada. Extrait de : <http://www.bccewh.bc.ca/publications-resources/documents/aboriginalhealth.pdf>
- Direction générale de la santé des Premières nations et des Inuits. (2005). *Transfer Status as of December 2004*. Ottawa : Direction de la planification et de la gestion des affaires (DGSPNI)
- Direction générale de la santé des Premières nations et des Inuits (2011). *Recueil des programmes 2011/2012*. Ottawa : Direction générale de la santé des Premières nations et des Inuits.
- Distasio, J., Sylvestre, G., & Mulligan, S. (2005). Home is Where the Heart is, and Right Now that is Nowhere: An Examination of Hidden Homelessness Among Aboriginal Persons in Prairie Cities. Winnipeg: The Institute of Urban Studies, Université de Winnipeg. Extrait de : http://homeless.samhsa.gov/ResourceFiles/NRP_009_Hidden_Aboriginal_Homelessness.pdf
- Doherty, M. S. (2010). The Original Peoples of Australia, New Zealand and Canada and Homelessness: Are We Truly Living in 'Post-Colonial' Societies? *Parity*, 23(9), 14-15.
- Durbin, A. (2009). Canada's Response to the On-Reserve Housing Crisis: A Study of the Kelowna Accord. *Pimatisiwin: A Journal of Aboriginal and Indigenous Community Health*, 7(2), 181-200.
- Emploi et Développement social au Canada. (2013). *Bulletin du marché du travail autochtones : Automne 2012*. Ottawa: Gouvernement du Canada. Extrait de : <http://www.edsc.gc.ca/fra/emplois/autochtones/bulletins/automne2012.shtml>
- Ensign, J., & Panke, A. (2002). Barriers and Bridges to Care: Voices of Homeless Female Adolescent Youth in Seattle, Washington, USA. *Journal of Advanced Nursing*, 37(2), 166-172.
- Erasmus, G., & Dussault, R. (1996). *Rapport de la Commission royale sur les Peuples autochtones*. Ottawa : La Commission royale sur les Peuples autochtones. Extrait de : http://www.collectionscanada.gc.ca/webarchives/20071115211319/http://www.ainc-inac.gc.ca/ch/rcap/sg/sgmm_f.html
- Evans-Campbell, T. (2008). Historical Trauma in American Indian/Native Alaska Communities A Multilevel Framework for Exploring Impacts on Individuals, Families, and Communities. *Journal of Interpersonal Violence*, 23(3), 316-338.
- Falvo, N. (2011). Homelessness in Yellowknife: An Emerging Social Challenge. Toronto: Réseau canadien de recherches sur l'itinérance. Extrait de : <http://www.homelesshub.ca/yellowknife>
- Farley, M., & Lynne, J. (2005). Prostitution of Indigenous Women: Sex Inequality and the Colonization of Canada's First Nations Women. *Fourth World Journal*, 6(1), 1-29.
- Farley, M., Lynne, J., & Cotton, A. J. (2005). Prostitution in Vancouver: Violence and the Colonization of First Nations Women. *Transcultural Psychiatry*, 42(2), 242-271.

- Farmer, P. (2001). *Infections and Inequalities: The Modern Plagues*. Berkeley: University of California Press.
- Farris-Manning, C., & Zandstra, M. (2003). *Children in Care in Canada: A Summary of Current Issues and Trends with Recommendations for Future Research*. Ottawa: Ligue pour le bien être de l'enfance du Canada. Extrait de : <http://cwrp.ca/sites/default/files/publications/en/ChildrenInCareMar2003Final.pdf>
- Fiske, J., Belanger, Y. D., & Gregory, D. (2010). Outsiders in Their Homeland: Discursive Construction of Aboriginal Women and Citizenship. *American Indian Culture and Research Journal*, 34(4), 71-92.
- Fiske, J., & Browne, A. J. (2006). Aboriginal Citizen, Discredited Medical Subject: Paradoxical Constructions of Aboriginal Women's Subjectivity in Canadian Health Care Policies. *Policy Sciences*, 39(1), 91-111.
- Fiske, J., & Browne, A. J. (2008). Paradoxes and Contradictions in Health Policy Reform: Implications for First Nations Women. British Columbia Centre of Excellence for Women's Health. Extrait de : http://bccewh.bc.ca/publications-resources/documents/Paradoxes_and_Contradictions.pdf
- Frankish, C. J., Hwang, S. W., & Quantz, D. (2005). Homelessness and Health in Canada. *Revue canadienne de santé publique*, 96, S23-S29.
- Furniss, E. (1999). *The Burden of History: Colonialism and the Frontier Myth in a Rural Canadian Community*. Vancouver: University of British Columbia Press.
- Goldberg, M., Eberle Planning and Research, Woodward, J., & Associates Inc., Deborah Kraus Consulting, Graves, J., Infocus Consulting & Talbot, J. and Associates. (2005). *On Our Streets and in Our Shelters: Results of the 2005 Greater Vancouver Homeless Count*. Vancouver: Social Planning and Research Council. Extrait de : <http://www.metrovancouver.org/planning/homelessness/ResourcesPage/HomelessCount2005.pdf>
- Goldstein, G., Luther, J. F., & Haas, G. L. (2012). Medical, Psychiatric and Demographic Factors Associated with Suicidal Behaviour in Homeless Veterans. *Psychiatry Research*, 199(1), 37-43.
- Gorkoff, K., & Runner, J. (Eds.) (2003). *Being Heard: The Experiences of Young Women in Prostitution*. Winnipeg: Fernwood Publishing.
- Graham, K. A. H., & Peters, E. (2002). *Aboriginal Communities and Urban Sustainability*. Ottawa: Canadian Policy Research Networks. Extrait de : <http://www.urbancentre.utoronto.ca/pdfs/elibrary/CPRNUrbanAboriginal.pdf>
- Gouvernement du Canada. (2006). *Aspect humain de la santé mentale et de la maladie mentale au Canada*. Ottawa : Gouvernement du Canada. Extrait de : http://www.phac-aspc.gc.ca/publicat/human-humain06/pdf/human_face_f.pdf
- Haig-Brown, C. (2009). Decolonizing Diaspora: Whose Traditional Land Are We On? *Cultural and Pedagogical Inquiry*, 1(1), 4-21.
- Hanselmann, C. (2001). *Urban Aboriginal People in Western Canada: Realities and Policies*. Calgary: Canada West Foundation. Extrait de : <http://cwf.ca/pdf-docs/publications/September2001-Urban-Aboriginal-People-in-Western-Canada-Realities-and-Policies.pdf>
- Haskell, L., & Randall, M. (2009). Disrupted Attachments: A Social Context Complex Trauma Framework and the Lives of Aboriginal Peoples in Canada. *Journal of Aboriginal Health*, 5(3), 48-99.

- Hays, S. (2003). *Flat Broke with Children: Women in the Age of Welfare Reform*. New York: Oxford University Press.
- Heath, K. V., Cornelisse, P. G., Strathdee, S. A., Palepu, A., Miller, M. L., Schechter, M. T., ... & Hogg, R. S. (1999). HIV- associated risk factors among young Canadian Aboriginal and non-Aboriginal men who have sex with men. *International journal of STD & AIDS*, 10(9), 582-587.
- Heritz, J. (2010). *Urban Aboriginal Peoples in Canada: Beyond Statistics*. Communication présentée lors du Congrès de l'Association canadienne de science politique, Montréal, 1-3 juin. Extrait de : <http://www.cpsa-acsp.ca/papers-2010/Heritz.pdf>
- Heritz, J. (2012). *Urban Housing and Aboriginal Governance*. In D. Newhouse, K. FitzMaurice, T. McGuire-Adams & D. Jetté (Eds.), *Well-Being in the Urban Aboriginal Community: Fostering Biimaadiziwin*. (pp. 43-54). Toronto: Thompson Educational Publishing, Inc.
- Herman, J. L. (1992). *Trauma and Recovery*. New York: Basic Books.
- Hick, S. (2007). *Social Welfare In Canada: Understanding Income Security*. Toronto: Thompson Educational Publishing Inc.
- Higgitt, N., Wingert, S., Ristock, J., Brown, M., Ballantyne, M., Caett, S., Coy, K., Quoquat, R., & Operation Go Home. (2003). *Voices from the Margins: Experiences of Street-Involved Youth in Winnipeg*. Winnipeg: Winnipeg Inner-city Research Alliance.
- Hwang, S. W. (2001). Homelessness and Health. *Canadian Medical Association Journal*, 164(2), 229-233.
- Inuit Tapiriit Kanatami. (2013). *About Inuit*. Ottawa: Inuit Tapiriit Kanatami. Extrait de : <https://www.itk.ca/about-inuit>
- Jaccoud, M., & Brassard, R. (2003). *La marginalisation des femmes autochtones à Montréal*. In D. Newhouse & E. Peters (Eds.), *Des gens d'ici : Les autochtones en milieu urbain*. (pp. 131-145). Ottawa : *Projet de recherche sur les politiques*, Gouvernement du Canada. Extrait de : <http://publications.gc.ca/collections/Collection/CP22-71-2003E.pdf>
- Jim Ward Associates. (2008). *Dealing Effectively with Aboriginal Homelessness in Toronto: Final Report*. Toronto: Jim Ward Associates. Extrait de : http://www1.toronto.ca/staticfiles/city_of_toronto/shelter_support_housing_administration/files/pdf/dealing_effectively_aboriginal_homelessness.pdf
- Kelly, K., & Caputo, T. (2007). Health and Street/Homeless Youth. *Journal of Health Psychology*, 12(5), 726-736.
- Kendall, J. (2001). Circles of Disadvantage: Aboriginal Poverty and Underdevelopment in Canada. *The American Review of Canadian Studies*, 31(1/2), 43-59.
- Khan, K., Rea, E., McDermaid, C., Stuart, R., Chambers, C., Wang, J., ... & Hwang, S. W. (2011). Active tuberculosis among homeless persons, Toronto, Ontario, Canada, 1998–2007. *Emerging Infectious Diseases*, 17(3), 357-365.
- Kingfisher, C. (2007). Discursive Constructions of Homelessness in a Small City in the Canadian Prairies: Notes on Destructuration, Individualization, and the Production of (Raced and Gendered) Unmarked Categories. *American Ethnologist*, 34(1), 91-107.
- Kirmayer, L. J., Brass, G. M., & Tait, C. L. (2000). The Mental Health of Aboriginal Peoples: Transformations of Identity and Community. *La revue canadienne de psychiatrie*, 45(7), 607-616.

- Kishigami, N. (2008). Inuit sans-abri à Montréal. *Études Inuit*, 32(1), 73-90.
- Klodawsky, F. (2006). Landscapes on the Margins: Gender and Homelessness in Canada. *Gender, Place & Culture: A Journal of Feminist Geography*, 13(4), 365-381.
- Klodawsky, F., Aubry, T., & Farrell, S. (2006). Care and the Lives of Homeless Youth in Neoliberal Times in Canada. *Gender, Place & Culture*, 13(4), 419-436.
- Krieger, J., & Higgins, D. L. (2002). Housing and Health: Time Again for Public Health Action. *American Journal of Public Health*, 92(5), 758-768.
- Kurtz, D. L. M., Nyberg, J. C., Van Den Tillaart, S., & Mills, B. (2008). Silencing of Voice: An Act of Violence. Urban Aboriginal Women Speak Out About Their Experiences With Health Care. *Journal of Aboriginal Health*, 4(1), 53-63.
- Lambertus, S. (2007). Addressing Violence Perpetrated Against Aboriginal Women in Alberta. Edmonton: Alberta Solicitor General Victims of Crime Fund.
- LaRocque, E. D. (1994). La violence au sein des collectivités autochtones. Ottawa : Santé Canada. Extrait de : <http://publications.gc.ca/collections/Collection/H72-21-100-1994E.pdf>
- Layton, J. (2000). Homelessness: The Making and Unmaking of a Crisis. Toronto: Penguin Canada.
- Layton, J. (2008). Homelessness: How to End the National Crisis. Toronto: Penguin Canada.
- Leach, A. (2010). The Roots of Aboriginal Homelessness in Canada. *Parity*, 23(9), 12-13.
- Lederman, J. (1999). Trauma and Healing in Aboriginal Families and Communities. *Native Social Work Journal*, 2(1), 59-90.
- Letkemann, P. G. (2004). First Nations Urban Migration and the Importance of « Urban Nomads » in Canadian Plains Cities: A Perspective from the Streets. *Canadian Journal of Urban Research*, 13(2), 241-256.
- Loxley, J., & Wien, F. (2003). Développement économique autochtone urbain. In D. Newhouse & E. Peters (Eds.), *Des gens d'ici: Les Autochtones en milieu urbain*. (pp. 231-265). Ottawa : Projet de recherche sur les politiques, Gouvernement du Canada. Extrait de : <http://publications.gc.ca/collections/Collection/CP22-71-2003F.pdf>
- Lund, Darren E. (2006). Everyday Racism in Canada: Learning and Teaching Respect for Aboriginal People. *Multicultural Education*, 14(1), 49-51.
- MacMillan, H. L., MacMillan, A. B., Offord, D. R., & Dingle, J. L. (1996). Aboriginal Health. *Canadian Medical Association Journal*, 155(11), 1569-1578.
- Marshall, B. D. L., Kerr, T., Livingstone, C., Li, K., Montaner, J. S. G., & Wood, E. (2008). High Prevalence of HIV Infection Among Homeless and Street-involved Aboriginal Youth in a Canadian Setting. *Harm Reduction Journal*, 5(1), 35.
- Matsuba, M. K., Elder, G. J., Petrucci, F., & Marleau, T. (2008). Employment Training for À risque Youth: A Program Evaluation Focusing on Changes in Psychological Well-being. *Child and Youth Care Forum*, 37(1), 15-26.
- McCall, J, Browne, A. J., & Reimer-Kirkham, S. (2009). Struggling to Survive: The Difficult Reality of Aboriginal Women Living with HIV/AIDS. *Qualitative Health Research*, 19(12), 1769-1782.
- McCallum, K., & Isaac, D. (2011). Feeling Home: Culturally Responsive Approaches to Aboriginal Homelessness, Research Report. Burnaby and Vancouver: The Social

- Planning and Research Council of British Columbia, and the Centre for Native Policy and Research. Extrait de : <http://www.sparc.bc.ca/resources-and-publications/doc/478-feeling-home-final-report.pdf>
- McCormick, R., & Wong, P. T. P. (2006). Adjustment and Coping in Aboriginal People. In P. T. P., Wong & L. C. J., Wong (Eds.), *Handbook of Multicultural Perspectives on Stress and Coping*. (pp. 515-531). New York: Springer.
- McWhirter, J. J., McWhirter, B. T., McWhirter, E. H., & McWhirter, R. J. (1998). *At Risk Youth: A Comprehensive Response* (2nd edition). Pacific Grove: Brooks/Cole.
- Memcott, P., Long, S., Chambers, C., & Spring, F. (2003). *Categories of Indigenous 'Homeless' People and Good Practice Responses to Their Needs*. Final Report. Brisbane: Australian Housing and Urban Research Institute, Queensland Research Centre. Extrait de : http://www.housing.infoxchange.net.au/library/ahin/social_housing/items/2004/03/00100-upload-00001.pdf
- Memcott, P., & Chambers, C. (2010). Indigenous Homelessness in Australia: An Introduction. *Parity*, 23(9), 8-11.
- Mental Health Policy Research Group. (1997). *Mental Illness and Pathways Into Homelessness: Findings and Implications*. Paper presented at the Mental Illness and Pathways into Homelessness Conference, Toronto, November 3.
- Menzies, P. (2008). Developing an Aboriginal Healing Model for Intergenerational Trauma. *International Journal of Health Promotion & Education*, 46(2), 41-48.
- Menzies, P. (2009). Chapter 6.2: Homeless Aboriginal Men: Effects of Intergenerational Trauma. In J. D. Hulchanski, P. Campsie, S. Chau, S. Hwang & E. Paradis (Eds.), *Finding Home: Policy Options for Addressing Homelessness in Canada* (e-book). Toronto: Cities Centre, University of Toronto. Extrait de : <http://www.homelesshub.ca/FindingHome/>
- Menzies, P. (2010). Intergenerational Trauma from a Mental Health Perspective. *Native Social Work Journal*, 7, 63-85. Ralliement national des Métis. (2013). *The Métis Nation*. Ottawa : Ralliement national des Métis. Extrait de : <http://www.metisnation.ca/index.php/who-are-the-metis>
- Mettraux, S., & Culhane, D. (2004). Homeless Shelter Use and Reincarceration following Prison Release. *Criminology & Public Policy*, 3(2), 139-60.
- Mettraux, S., Roman, C. G., & Cho, R. S. (2007). Incarceration and Homelessness. Paper presented at the National Symposium on Homelessness Research, Washington, March 1-2. Extrait de : <http://aspe.hhs.gov/hsp/homelessness/symposium07/mettraux/>
- Mikkonen, J., & Raphael, D. (Eds.). (2010). *Social Determinants of Health: The Canadian Facts*. Toronto: York University School of Health Policy and Management. Extrait de : http://www.thecanadianfacts.org/The_Canadian_Facts.pdf
- Miller, P., Donahue, P., Este, D., & Hofer, M. (2004). Experiences of Being Homeless or At Risk of Being Homeless Among Canadian Youths. *Adolescence*, 39(156), 735-755.
- Mitchell, T. L., & Maracle, Dawn T. (2005). Healing the Generations: Post-traumatic Stress and the Health Status of Aboriginal Populations in Canada. *Journal of Aboriginal Health*, 2(1), 14-24.
- Monette, L., Rourke, S. B., Tucker, R., Greene, S., Sobota, M., Koornstra, J., ... & Guenter, D. (2009). Housing Status and Health Outcomes in Aboriginal People Living with HIV/AIDS in Ontario: The Positive Spaces, Healthy Places Study. *Canadian Journal of Aboriginal Community-based HIV/AIDS Research*, 2, 41-60.

- Monette, L. E., Rourke, S. B., Gibson, K., Bekele, T. M., Tucker, R., Greene, S., ... & Bhuiyan, S. (2011). Inequalities in determinants of health among aboriginal and caucasian persons living with hiv/aids in ontario: Results from the positive spaces, healthy places study. *Revue canadienne de santé publique*, 102(3), 215-19.
- Neu, D. E., & Therrien, R. (2003). *Accounting for Genocide: Canada's Bureaucratic Assault on Aboriginal People*. Black Point: Fernwood.
- Norris, M. J., Clatworthy, S. (2003). Mobilité et migration des Autochtones au sein du Canada urbain : résultats, facteurs et conséquences. In D. Newhouse & E. Peters (Eds.), *Des gens d'ici : Les Autochtones en milieu urbain*. (pp. 50-78). Ottawa : Projet de recherche sur les politiques, Gouvernement du Canada. Extrait de : <http://publications.gc.ca/collections/Collection/CP22-71-2003F.pdf>
- Novac, S., Serge, L., Eberle, M., & Brown, J. (2002). *On Her Own: Young Women and Homelessness in Canada*. Ottawa: Canadian Housing and Renewal Association. Extrait de : <http://publications.gc.ca/collections/Collection/SW21-91-2002E.pdf>
- Organisation nationale de la santé autochtone. (2012). *Suicide Prevention and Two-Spirited People*. Ottawa : Organisation nationale de la santé autochtone. Extrait de : http://www.naho.ca/documents/fnc/english/2012_04_Guidebook_Suicide_Prevention.pdf
- Peters, E. J. (1998). Subversive Spaces: First Nations Women and the City. *Environment and Planning D: Society and Space*, 16(6), 665-685.
- Peters, E. J. (2000). Aboriginal People and Canadian Geography: A Review of the Recent Literature. *Le géographe canadien*, 44(1), 44-55.
- Peters, E. J. (2001). Geographies of Aboriginal People in Canada. *Le géographe canadien*, 45(1), 138-144.
- Peters, E. J. (2002). « Our City Indians »: Negotiating the Meaning of First Nations Urbanization in Canada, 1945–1975. *Journal of Historical Geography*, 30, 75-92.
- Peters, E. J. (2006). « [W]e Do Not Lose our Treaty Rights Outside the... Reserve »: Challenging the Scales of Social Service Provision for First Nations Women in Canadian Cities. *GeoJournal*, 65(4), 315-327.
- Peters, E. J. (2008). Métis Populations in Canada: Some Implications of Settlement Patterns and Characteristics. *Native Studies Review*, 17(2), 19-44.
- Peters, E. J. (2012). 'I Like to Let Them Have their Time'. *Hidden Homeless First Nations People in the City and Their Management of Household Relationships*. *Social & Cultural Geography*, 13(4), 321-338.
- Peters, E. J., & Robillard, V. (2009). « Everything You Want is there »: The Place of the Reserve in First Nations' Homeless Mobility. *Urban Geography*, 30(6), 652-680.
- Prigerson, H. G., Desai, R. A., Liu-Mares, W., & Rosenheck, R. A. (2003). Suicidal Ideation and Suicide Attempts in Homeless Mentally Ill Persons. *Social Psychiatry and Psychiatric Epidemiology*, 38(4), 213-219.
- Raphael, D. (2004). Introduction to the Social Determinants of Health. In Raphael, D. (Ed.). *Social Determinants of Health: Canadian Perspectives*. (pp. 1-18). Toronto: Canadian Scholars' Press.
- Razack, S. H. (2000). Gendered Racial Violence and Spatialized Justice: The Murder of Pamela George. *Canadian Journal of Law and Society*, 15(2), 91-99.

- Réseau canadien de recherches sur l'itinérance. (2012). La définition canadienne de l'itinérance. Toronto : Rond-point de l'itinérance. Extrait de : <http://www.homelesshub.ca/CHRNhomelessdefinition/>
- Rew, L., Taylor-Seehafer, M., & Fitzgerald, M. L. (2001). Sexual Abuse, Alcohol and Other Drug Use, and Suicidal Behaviors in Homeless Adolescents. *Issues in Comprehensive Pediatric Nursing*, 24(4), 225-240.
- Romanow, R. J. (2002). Chapitre 10 : Une nouvelle approche pour la santé autochtone. In *Guidé par nos valeurs : l'avenir des soins de santé au Canada*. Ottawa : Commission sur l'avenir des soins de santé au Canada. Extrait de : <http://publications.gc.ca/collections/Collection/CP32-85-2002E.pdf>
- Robertson, L., & Culhane, D. (Eds.). (2005). In *Plain Sight: Reflections on Life in Downtown Eastside Vancouver*. Vancouver: Talonbooks.
- Rutman, D., Callahan, M., Lundquist, A., Jackson S., & Field, B. (2000). Intoxicants et grossesse : La place des femmes enceintes ou en âge de concevoir dans les politiques et le processus d'élaboration de celles-ci. Ottawa: Condition féminine Canada. Extrait de : <http://publications.gc.ca/collections/Collection/SW21-47-2000F.pdf>
- Ruttan, L., LaBoucane-Benson, P., & Munro, B. (2008). « A Story I Never Heard Before »: Aboriginal Young Women, Homelessness, and Restoring Connections. *Pimatisiwin: A Journal of Aboriginal and Indigenous Community Health*, 6(3), 31-54.
- Ruttan, L., LaBoucane-Benson, P., & Munro, B. (2010). « Home and Native Land »: Aboriginal Young Women and Homelessness in the City. *La revue des enfants et des familles des Premiers Peuples*, 5(1), 67-77.
- Santé Canada. (2006). Santé des Premières Nation et des Inuits : Prévention du suicide. Ottawa : Santé Canada. Extrait de : <http://www.hc-sc.gc.ca/fniah-spnia/promotion/suicide/index-fra.php>
- Santé Canada. (2011). Profil statistique de la santé des Premières nations au Canada : Statistiques démographiques afférentes au Canada atlantique et à l'Ouest canadien, 2001/2002. Ottawa : Santé Canada. Extrait de : http://www.hc-sc.gc.ca/fniah-spnia/alt_formats/pdf/pubs/aborig-autoch/stats-profil-atlant/vital-statistics-eng.pdf
- Santé Canada. (2012a). Santé des Premières nations et des Inuit : Maladies et état de santé. Ottawa : Santé Canada. Extrait de : <http://www.hc-sc.gc.ca/fniah-spnia/diseases-maladies/index-fra.php>
- Santé Canada. (2012b). Épidémiologie de la tuberculose chez les Premières nations vivant dans les réserves au Canada, 2000–2008. Ottawa: Santé Canada. Extrait de : http://publications.gc.ca/collections/collection_2012/sc-hc/H34-244-2011-eng.pdf
- Santé Canada. (2012c). Santé des Premières nations et des Inuits : VIH et sida. Ottawa : Santé Canada. Extrait de : <http://www.hc-sc.gc.ca/fniah-spnia/diseases-maladies/aids-sida/index-fra.php>
- Scott, S. (2007). *All Our Sisters: Stories of Homeless Women in Canada*. Peterborough: Broadview Press.
- Sethi, A. (2007). Domestic Sex Trafficking of Aboriginal Girls in Canada: Issues and Implications. *La revue des enfants et des familles des Premiers Peuples*, 3(3), 57-71.
- Sibley, D. (1995). *Geographies of Exclusion: Society and Difference in the West*. London: Routledge.
- Singer, J. (2003). Taking It to the Streets: Homelessness, Health, and Health Care in the United States. *Journal of General Internal Medicine*, 18(11), 964-965.

- Sikka, A. (2009). Trafficking of Aboriginal Women and Girls in Canada. Ottawa: Institut sur la gouvernance. Extrait de : http://iog.ca/wp-content/uploads/2012/12/May-2009_trafficking_of_aboriginal_women-1.pdf
- Skelton, I. (2000). Cooperative and Nonprofit Housing in Winnipeg: Toward a Re-engagement of the Provision of Infrastructure. *Journal of Urban Research*, 9(2), 177-196.
- Skelton, I. (2002). Residential Mobility of Aboriginal Single Mothers in Winnipeg: An Exploratory Study of Chronic Moving. *Journal of Housing and the Built Environment*, 17(2), 127-144.
- Smith, D., Varcoe, C., & Edwards, N. (2005). Turning Around the Intergenerational Impact of Residential Schools on Aboriginal People: Implications for Health Policy and Practice. *Canadian Journal of Nursing Research*, 37(4), 38-60.
- Smylie, J., & Adomako, P. (Eds.). (2009). *Indigenous Children's Health Report: Health Assessment in Action*. Toronto: Centre for Research on Inner City Health, St. Michael's Hospital. Extrait de : http://www.stmichaelshospital.com/pdf/crich/ichr_report.pdf
- Société canadienne d'hypothèques et de logement Canada. (n.d.). Profil de l'ensemble : Zhaawngong Gamik, Nishnawbe Homes. Ottawa: Société canadienne d'hypothèques et de logement Canada. Extrait de : http://www.cmhc-schl.gc.ca/fr/prin/celoab/celoab/pren/upload/66948_FR_w.pdf
- Société canadienne d'hypothèques et de logement Canada. (2001). Étude contextuelle sur le problème des jeunes sans-abri. Ottawa : Société canadienne d'hypothèques et de logement. Extrait de : <http://www.cmhc-schl.gc.ca/odpub/pdf/62505.pdf?lang=fr>
- Société canadienne d'hypothèques et de logement. (2004). Logement autochtone. Ottawa : Société canadienne d'hypothèques et de logement.
- Société canadienne d'hypothèques et de logement. (2005). Le point en recherche : Options de logement pour les Autochtones à Edmonton (Alberta) et à Winnipeg (Manitoba). Ottawa : Société canadienne d'hypothèques et de logement. Extrait de : <http://www.cmhc-schl.gc.ca/odpub/pdf/64901.pdf?lang=fr>
- Société canadienne d'hypothèques et de logement. (2010). Logement au Canada en ligne : Définitions. Ottawa : Société canadienne d'hypothèques et de logement. Extrait de : http://cmhc.beyond2020.com/HiCOMain_FR.html
- Société canadienne d'hypothèques et de logement. (2011). Le point en recherche: Série sur le logement selon les données du Recensement de 2006: Numéro 13 – Conditions de logement dans les réserves. Ottawa : Société canadienne d'hypothèques et de logement. Extrait de : <http://publications.gc.ca/site/fra/409981/publication.html>
- Société canadienne d'hypothèques et de logement. (2013). Initiative en matière de logement abordable (ILA) 2001-2011 . Ottawa : Société canadienne d'hypothèques et de logement. Extrait de : <http://www.cmhc-schl.gc.ca/fr/prin/celoab/filoab/prloabprte/index.cfm>
- Söchting, I., Corrado, R., Cohen, I. M., Ley, R. G., & Brasfield, C. (2007). Traumatic Past in Canadian Aboriginal People: Further Support for a Complex Trauma Conceptualization? *British Columbia Medical Journal*, 49(6), 320-326.
- Sommet nord-américain de recherche sur le logement et le VIH/sida. (2011). Evidence into Action: Housing is HIV Prevention and Care. Étude présentée au Sommet nord-américain de recherche sur le logement et le VIH/sida, Nouvelle-Orléans, 21-23 septembre. Extrait de : <http://www.hivhousingsummit.org/2011/Docs/Home/Housing%20and%20HIV-AIDS%20Research%20Summit%20VI%20policy%20paper.pdf>

- Statistiques Canada. (2000). Femmes au Canada : Rapport statistique fondé sur le sexe. Ottawa : Ministère de l'industrie.
- Statistiques Canada. (2003). Recensement 2001 Série d'analyse : Les Peuples autochtones du Canada, un profil démographique. Ottawa : Ministère de l'industrie. Extrait de : http://www12.statcan.ca/access_acces/push_pdf.cfm?FILE_REQUESTED=\\english\\census01\\Products\\Analytic\\companion\\abor\\pdf&File_Name=96F0030XIE2001007.pdf
- Statistiques Canada. (2008). Les peuples autochtones au Canada en 2006 : Inuit, Métis et Premières nations, Recensement 2006. Ottawa : Ministère de l'industrie. Extrait de : <http://www12.statcan.ca/census-recensement/2006/as-sa/97-558/pdf/97-558-XIE2006001.pdf>
- Statistiques Canada. (2013). Les peuples autochtones au Canada: Premières nations, Métis and Inuit. Enquête nationale auprès des ménages, 2011. Ottawa : Ministère de l'industrie. Extrait de : <http://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/as-sa/99-011-x/99-011-x2011001-eng.pdf>
- Stewart, K. (2006). Designing Good Urban Governance Indicators: The Importance of Citizen Participation and its Evaluation in Greater Vancouver. *Cities*, 23(3), 196–204.
- Street Health. (2007). The Street Health Report 2007. Toronto: Street Health. Extrait de : www.streethhealth.ca/downloads/the-street-health-report-2007.pdf
- Syme, V., Browne, A. J., Varcoe, C., & Josewski, V. (2011). Harm Reduction, Methadone Maintenance Treatment And The Root Causes of Health And Social Inequities: An Intersectional Lens in The Canadian Context. *Harm Reduction Journal*, 8(1), 17-28.
- Taylor, C. G. (2008). Counterproductive Effects of Parental Consent in Research Involving LGBTTIQ Youth: International Research Ethics and a Study of a Transgender and Two-Spirit Community in Canada. *Journal of LGBT Youth*, 5(3), 34-56
- Taylor, C. G. (2009). Health and Safety Issues for Aboriginal Transgender/Two Spirit People in Manitoba. *Canadian Journal of Aboriginal Community-Based HIV/AIDS Research*, 2, 5-26.
- Tester, F. J. (2006). Iglutaq: The Implications of Homelessness for Inuit. Kinngait: The Harvest Society. Extrait de : <http://www.tunngavik.com/documents/publications/2006-04-00-Iglutaq-The-Implications-of-Homelessness-for-Inuit.pdf>
- Tester, F. J. (2009). Iglutaasaavut (Our New Homes): Neither « New » nor « Ours »: Housing Challenges of the Nunavut Territorial Government. *Revue d'études canadiennes*, 43(2), 137-158.
- Toronto Disaster Relief Committee. (1998). State of Emergency Declaration: An Urgent Call for Emergency Humanitarian Relief & Prevention Measures. Toronto: Toronto Disaster Relief Committee. Extrait de : <http://tdrc.net/resources/public/Report-98-TDRC.htm>
- Trocmé, N., Knoke, D., & Blackstock, C. (2004). Pathways to the Overrepresentation of Aboriginal Children in Canada's Child Welfare System. *Social Service Review*, 78(4), 577-600.
- Trocmé, N., Knoke, D., Shangreux, C., Fallon, B., & MacLaurin, B. (2005). The Experience of First Nations Children Coming into Contact with the Child Welfare System in Canada: The Canadian Incidence Study on Reported Child Abuse and Neglect. Ottawa : Société de soutien à l'enfance et à la famille des Premières nations.

- Trocmé, N., MacLaurin, B., Fallon, B., Knoke, D., Pitman, L., & McCormack, M. (2006). *Understanding the Overrepresentation of First Nations Children in Canada's Child Welfare System: An Analysis of the Canadian Incidence Study of Reported Child Abuse and Neglect (CIS-2003)*. Toronto : Centre d'excellence sur la protection et le bien-être des enfants et Société de soutien à l'enfance et à la famille des Premières nations. Extrait de : http://cwrp.ca/sites/default/files/publications/en/MesmimkWasatek_revised2011.pdf
- Trudeau, D. (2008). Towards a Relational View of the Shadow State. *Political Geography*, 27(6), 669-690.
- Tsuji, L. J. S., Iannucci, G., & Iannucci, A. (2000). Improving Community Housing, an Important Determinant of Health, Through Mechanical and Electrical Training Programs. *La revue canadienne des études autochtones*, 20(2), 251-261.
- United Native Nations Society. (2001). *Aboriginal Homelessness in British Columbia*. Vancouver: United Native Nations Society. Extrait de : http://www.urbancenter.utoronto.ca/pdfs/elibrary/UNNS_Aboriginal_Homelessn.pdf
- Waldrum, J. B., Herring, D. A., & Young, T. K. (2006). *Aboriginal Health in Canada: Historical, Cultural, and Epidemiological Perspectives* (2nd edition). Toronto: University of Toronto Press.
- Walker, R. C. (2003). Engaging the Urban Aboriginal Population in Low-cost Housing Initiatives: Lessons from Winnipeg. *Revue canadienne de recherche urbaine*, 12(1), S99-S118.
- Walker, R. C. (2005). Social Cohesion? A Critical Review of the Urban Aboriginal Strategy and Its Application to Address Homelessness in Winnipeg. *La revue canadienne des études autochtones*, 25(2), 395-416.
- Walker, R. C. (2006). Searching for Aboriginal/Indigenous Self-determination: Urban Citizenship in the Winnipeg Low-cost Housing Sector, Canada. *Environment and Planning A*, 38(12), 2345-2363.
- Walker, R. C. (2008). Aboriginal Self-determination and Social Housing in Urban Canada: A Story of Convergence and Divergence. *Urban Studies*, 45(1), 185-205.
- Walker, R. C., & Barcham, M. (2010). Indigenous-inclusive Citizenship: The City and Social Housing in Canada, New Zealand, and Australia. *Environment and Planning A*, 42(2), 314-331.
- Walsh, C. A., MacDonald, P., Rutherford, G. E., Moore, K., & Krieg, B. (2011). Homelessness and Incarceration Among Aboriginal Women: An Integrative Literature Review. *Pimatisiwin: A Journal of Aboriginal and Indigenous Community Health*, 9(2), 363-386.
- Walters, K. L., Evans-Campbell, T., Simoni, J. M., Ronquillo, T., & Bhuyan, R. (2006). « My Spirit in My Heart »: Identity Experiences and Challenges Among American Indian Two-Spirit Women. *Journal of Lesbian Studies*, 10(1-2), 125-149.
- Warry, W. (1998). *Unfinished Dreams: Community Healing and the Reality of Aboriginal Self-Government*. Toronto : University of Toronto Press.
- Warry, W. (2009). *Ending Denial: Understanding Aboriginal Issues*. Toronto: University of Toronto Press.
- Watson, S. (1988). *Accommodating Inequality: Gender and Housing*. Sydney : Allen & Unwin.

- Webster, A. (2007). Sheltering Urban Aboriginal Homeless People: Assessment of Situation and Needs. Ottawa : Andrew Webster & Associates. Extrait de : <http://www.homelesshub.ca/resource/sheltering-urban-aboriginal-homeless-people>
- Webster, P. C. (2012). Canada Curbs Aboriginal Health Leadership. *The Lancet*, 379(9832), 2137.
- Weinreb, L., Browne, A., & Berson, J. D. (1995). Services for Homeless Pregnant Women: Lessons from the Field. *American Journal of Orthopsychiatry*, 65(4), 492-501.
- Weinreb, L., Goldberg, R., & Lessard, D. (2002). Pap Smear Testing Among Homeless and Very Low-Income Housed Mothers. *Journal of Health Care for the Poor and Underserved*, 13(2), 141-150.
- Wenzel, S. L., Leake, B. D., Gelberg L. (2001). Risk Factors for Major Violence Among Homeless Women. *Journal of Interpersonal Violence*, 16(8), 739-752.
- Whitzman, C. (2006). At the Intersection of Invisibilities: Canadian Women, Homelessness and Health Outside the 'Big City.' *Gender, Place & Culture: A Journal of Feminist Geography*, 13(4), 383-399.
- Wilkinson, R. G., & Marmot, M. G. (Eds.). (2003). *Les déterminants sociaux de la santé. Les faits.* (Deuxième édition). Copenhague : Organisation mondiale de la santé.
- Wilson, K. (2003). Therapeutic Landscapes and First Nations Peoples: An Exploration Of Culture, Health and Place. *Health & Place*, 9(2), 83-93.
- Wisener, K., Brown, L., Liman, Y., Jarvis-Selinger, S., & Woollard, B. (2012). Developing a Culturally Relevant eMentoring Program for Aboriginal Youth. In K. Ho, S. Jarvis-Selinger, H. N. Lauscher, J. Cordiero & R. Scott (Eds.), *Technology Enabled Knowledge Translation for eHealth: Principles and Practice.* (pp. 225-243). New York: Springer.
- Wotherspoon, T. (2003). Prospects For a New Middle Class Among Urban Aboriginal People. In D. Newhouse & E. Peters (Eds.), *Not Strangers in These Parts: Urban Aboriginal Peoples.* (pp. 147-166). Ottawa : Policy Research Initiative, Gouvernement du Canada. Extrait de : <http://publications.gc.ca/collections/Collection/CP22-71-2003E.pdf>
- Wright, M. C. (1999). Aboriginal Housing: A Feminist Perspective. *Journal de la Fondation canadienne pour l'Économie familiale*, 49(3), 84-86.
- Yellowknife Homelessness Coalition. (2009). Yellowknife Homeless Report Card 2008. Yellowknife: Yellowknife Homelessness Coalition. Extrait de : http://ywcacanada.ca/data/research_docs/00000132.pdf